



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

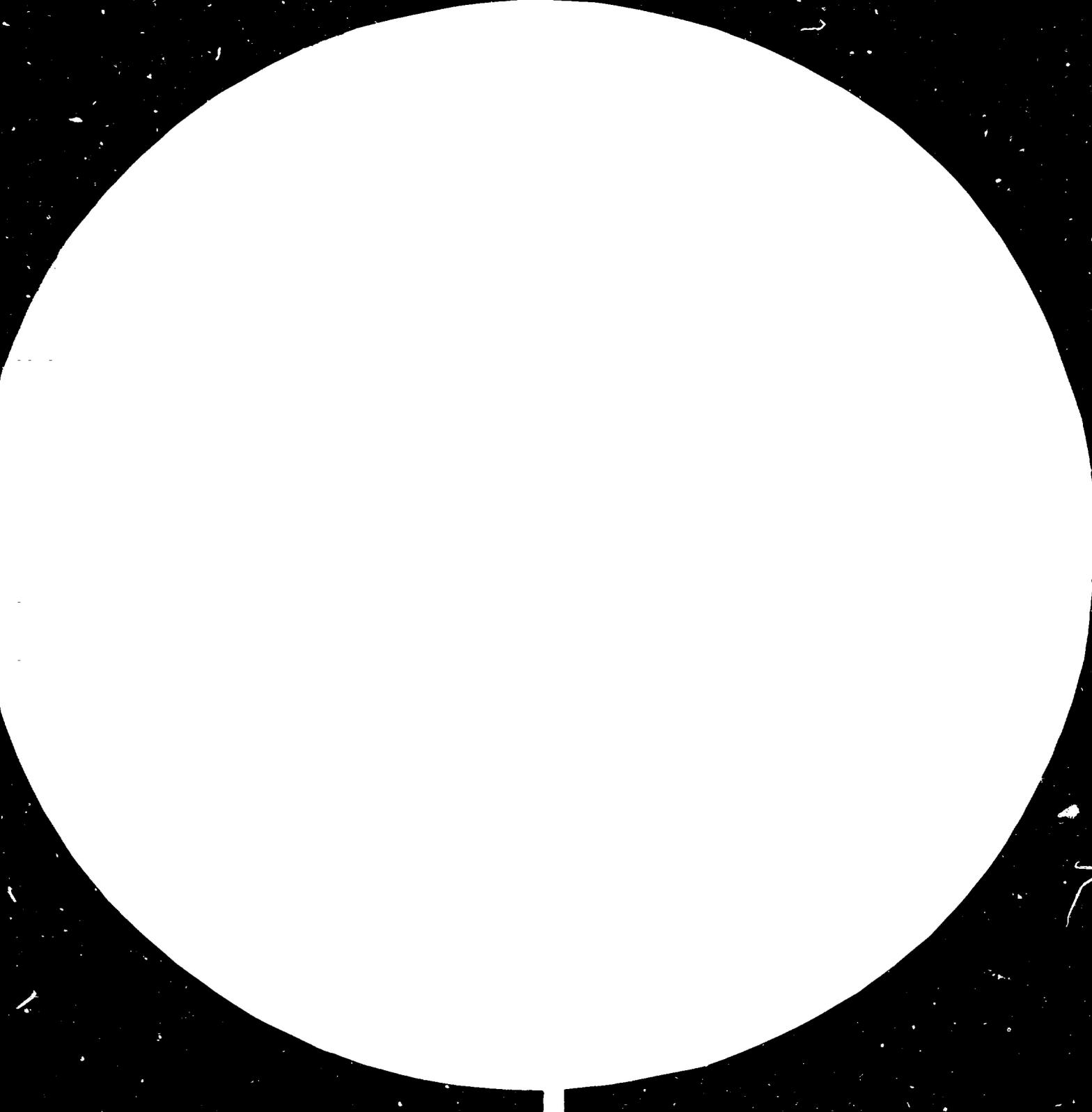
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



10889-F



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

LES FEMMES
ET
L'INDUSTRIALISATION
DANS
LES PAYS
EN DEVELOPPEMENT

01018

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Vienne

**LES FEMMES
ET L'INDUSTRIALISATION
DANS LES PAYS
EN DEVELOPPEMENT**



NATIONS UNIES
New York, 1982

NOTES EXPLICATIVES

Les abréviations ci-après ont été utilisées dans la présente publication :

OIT	Organisation internationale du Travail
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

ID/251

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
INTRODUCTION	1

Première partie

Réunion préparatoire sur le rôle de la femme dans l'industrialisation des pays en développement

I. APERÇU DES DEBATS	5
II. RECOMMANDATIONS	10
<i>Annexe.</i> Liste des documents	15

Deuxième partie

Les femmes et l'industrialisation : analyse des documents présentés à la réunion préparatoire

I. LES OBSTACLES	21
Rapidité de l'accroissement démographique	21
Traditions sociales et culturelles	22
Enseignement général et professionnel	26
Les femmes dans la hiérarchie professionnelle	31
Législation	34
Accession au crédit	36
Syndicalisation	39
II. L'EMPLOI DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE	41
L'industrialisation rurale	45
Travail indépendant	46
Sociétés transnationales	46
Stratégies	48

Troisième partie

Documents sélectionnés

Les femmes et le développement industriel, <i>par</i> Mary Boesveld	53
La condition de la femme, les profils de la fécondité et l'emploi dans les industries des pays en développement, <i>par</i> Indira A. Subramaniam	66
Le rôle des femmes dans l'industrialisation : étude spécifique sur le Maroc, <i>par</i> Fatima-Zohra Bennani-Baïti	80

Introduction

Partout dans le monde, les femmes sont victimes de préjugés sociaux et de parti pris dans le domaine du développement industriel et de l'emploi. Pour des raisons économiques et culturelles, on considère que les femmes doivent rester au foyer et l'on en tient rarement compte dans la planification du développement industriel et la formulation de politiques relatives à l'emploi, aux salaires et à l'enseignement. Dans les pays en développement comme dans les pays développés, hommes et femmes ne sont pas traités sur un pied d'égalité, mais la discrimination est plus sensible dans les pays en développement, dont l'évolution historique et politique a été marquée par une disparité des revenus désavantageant tout spécialement les femmes.

Bien que dans la plupart des pays on reconnaisse généralement leur rôle dans le développement économique et social et les possibilités d'accroître leur participation, les femmes n'apportent encore qu'une contribution minimale à l'industrialisation. Toutefois, leur pleine participation au développement industriel permettrait non seulement d'utiliser efficacement toute la main-d'œuvre disponible, mais encore d'améliorer la qualité de la vie des hommes comme des femmes en assurant un partage équitable des responsabilités et des avantages. Il faut donc prendre des mesures au niveau international pour étudier la condition actuelle de la femme et le rôle qu'elle pourrait jouer dans l'industrialisation, en vue d'améliorer la situation.

Une réunion préparatoire sur le rôle de la femme dans l'industrialisation des pays en développement, organisée par l'ONUDI, s'est tenue à Vienne du 6 au 10 novembre 1978. L'objet de cette réunion était d'examiner le rôle des femmes dans les pays en développement compte tenu de la Déclaration et du Plan d'action de Lima où il est dit, entre autres, que les pays en développement doivent adopter des mesures en vue d'utiliser pleinement leurs ressources humaines et créer les conditions qui permettent l'intégration totale de la femme dans les activités économiques et sociales et, en particulier, dans le processus d'industrialisation, sur la base de l'égalité des droits (ID/CONF.3/31, chap. IV, par. 29 et 30). La participation des femmes est essentielle pour atteindre l'objectif de Lima qui est de porter la part des pays en développement à au moins 25 % du total de la production industrielle mondiale d'ici à l'an 2000.

La réunion préparatoire a accueilli 44 participants venant tant des pays en développement que des pays développés ou appartenant à des organisations internationales. Tous étaient venus à titre personnel, et non comme représentants de gouvernements, d'organisations ou d'institutions. La liste des participants figure dans le document ID/WG.283/16/Rev.1.

La réunion a permis d'examiner les expériences des pays en développement et des pays développés dans le domaine considéré et de jeter les bases d'un programme d'action aux niveaux national et local, et un programme d'aide aux pays en développement dont l'exécution serait confiée à l'ONUDI et à d'autres organisations internationales concernées.

La première partie de la présente publication contient le rapport de la réunion, y compris les conclusions et les recommandations relatives aux mesures à prendre aux niveaux national et international; une liste des documents présentés y est jointe en annexe. La deuxième partie comporte une analyse de ces documents; les opinions qui y sont exprimées ne reflètent d'ailleurs pas nécessairement celles du Secrétariat de l'ONUDI. La troisième partie reproduit trois études présentées à la réunion, qui, tout en permettant de mesurer la portée et la complexité du sujet, exposent et analysent divers problèmes qu'il soulève.

Première partie

**Réunion préparatoire
sur le rôle de la femme dans
l'industrialisation
des pays en développement**

I. Aperçu des débats

Les participants à la Réunion ont noté que, selon le degré de développement industriel et les caractéristiques culturelles, les femmes participent déjà à la production industrielle, principalement dans des emplois subalternes, en particulier dans certains secteurs et branches d'industrie. Ils se sont accordés à reconnaître qu'une modification radicale de la nature et de la structure de cette participation était nécessaire.

La Réunion a noté qu'un grand nombre de femmes travaillent déjà dans l'industrie dans les pays en développement. Toutefois, pour chaque pays pris séparément, la part des femmes dans la main-d'œuvre industrielle des pays en développement ne représente qu'un très petit pourcentage du total.

Diverses études par pays, présentées à la Réunion, font état de plusieurs grands secteurs de la production où l'emploi de la main-d'œuvre féminine est fréquent : industrie alimentaire, textiles, produits animaux, fabrication d'appareils ménagers, matières plastiques, produits pharmaceutiques et matériel médical, papier et carton, électronique, matériaux de construction et articles artisanaux normalisés. Néanmoins, dans l'ensemble, la participation des femmes à la production industrielle est limitée : a) aux industries de faible technicité, n'exigeant que peu de capitaux et à basse productivité; b) aux industries qui, en dépit des forts investissements et des techniques perfectionnées qu'elles nécessitent sont grosses consommatrices de main-d'œuvre. Ces deux types d'industries ont un dénominateur commun : bas salaires et mauvaises conditions de travail pour les femmes.

La part des femmes dans l'industrie peut prendre diverses formes, allant de l'emploi dans de grandes sociétés industrielles au travail dans l'industrie artisanale. Néanmoins, la Réunion a estimé qu'il fallait s'efforcer tout spécialement d'éviter de stéréotyper ou de limiter les genres d'activités auxquelles les femmes étaient admises et veiller à ce que tous les emplois industriels leur soient ouverts.

Les participants se sont accordés à reconnaître que dans maints pays en développement les femmes ont apporté une importante contribution au développement des secteurs traditionnels des petites et moyennes entreprises, qui jouent encore un grand rôle dans la production industrielle et qui, dans certains cas, ont permis à divers pays de s'implanter sur le marché mondial.

Ils ont toutefois constaté que, dans la situation actuelle, et quels que soient le secteur et le type d'industrie, c'est au niveau le plus bas de compétence professionnelle que les femmes participent au processus de production et que, partant, leur rémunération est fort modeste.

Ils ont aussi noté que le modèle de croissance industrielle des pays en développement a eu tendance à favoriser seulement une petite partie de la population, souvent celle des zones urbaines, plutôt que celle des zones rurales. Il faut donc faire plus d'efforts pour développer davantage les industries rurales. Pour y parvenir, il faut que les femmes des régions rurales participent au processus d'industrialisation.

La Réunion a noté un certain nombre d'obstacles qui entravent la pleine participation des femmes au processus d'industrialisation des pays en développement. Ces obstacles sont principalement d'ordre économique, politique, social, juridique et psychologique. Les participants ont estimé que les plus importants étaient les suivants :

Barrières sociales, psychologiques et institutionnelles

Des traditions séculaires et la résistance des milieux conservateurs ont retardé l'émancipation des femmes et leur pleine participation, sur un pied d'égalité avec les hommes, au développement économique. L'héritage des structures coloniales a aussi joué un grand rôle dans l'exploitation des femmes. Les barrières sociales et psychologiques se manifestent dans des pratiques discriminatoires comme l'inégalité des traitements, la réticence à employer des femmes aux postes supérieurs de l'industrie et l'absence de facilités pour aider les femmes à créer leurs propres entreprises. Dans certains pays, les aspects sociaux et psychologiques de la discrimination à l'égard des femmes ont été institutionnalisés, par exemple par des lois qui exigent des femmes mariées, ou au-dessous d'un certain âge, d'obtenir l'autorisation des hommes pour prendre un emploi, exercer une activité commerciale, obtenir un crédit ou bénéficier d'encouragements fiscaux.

Insuffisances des possibilités d'emploi offertes aux femmes

La Réunion a noté que la division actuelle du marché du travail en fonction du sexe interdit aux femmes d'accéder à de nouveaux secteurs de production et d'être promues à des emplois supérieurs. Pourtant, c'est un fait avéré qu'en période de crise nationale ou dans les mouvements d'indépendance les femmes ont été appelées à jouer des rôles importants à tous les échelons; mais l'absence de mécanismes institutionnels a empêché que ces efforts ne soient par la suite mis au service du développement. Par contre, en période de chômage ou de sous-emploi aigu, on considère que favoriser l'emploi des femmes c'est priver les hommes de leur droit au travail, et il devient très difficile pour celles-ci de trouver une place dans l'industrie. Le chômage et le sous-emploi généralisé sont donc deux des principales causes du faible pourcentage de travailleuses dans les pays en développement.

La Réunion a aussi noté que l'insuffisance de la capacité industrielle des pays en développement constitue un grand obstacle à l'accroissement des possibilités d'emploi.

Les participants à la Réunion ont aussi estimé que les pays en développement ne s'intéressent pas suffisamment à la promotion de projets industriels que des femmes pourraient entreprendre. C'est dans les petites entreprises et dans les régions rurales que l'absence d'efforts à cet égard est le plus manifeste, alors que les femmes ont un rôle important à y jouer dans le développement industriel. Mais des mesures spéciales doivent d'abord être prises pour remédier à un certain nombre de difficultés, telles que *a)* le manque de renseignements sur les possibilités d'investissement; *b)* le manque de moyens de financement — les femmes des zones rurales, en particulier, n'étant pas considérées comme offrant les garanties nécessaires de solvabilité; *c)* le manque d'esprit d'entreprise et l'insuffisance de compétences administratives et tech-

niques, particulièrement fréquents en milieu rural; d) l'insuffisance des moyens de formation et de perfectionnement, particulièrement dans les domaines essentiels au développement de l'esprit d'entreprise, comme la commercialisation, le crédit et la gestion de la production; e) le manque d'informations destinées aux femmes concernant les moyens et les programmes existants en matière de développement industriel.

Enseignement et formation

On a souligné que le taux élevé d'analphabétisme était un des principaux obstacles qui empêchent les femmes de participer activement à la production et à la vie publique. Dans certains pays en développement, et particulièrement dans les zones rurales, jusqu'à 90 % des femmes sont analphabètes.

Par ailleurs, pour ce qui est de la production industrielle, peu de femmes ont le minimum nécessaire de connaissances techniques exigées, notamment pour l'application des technologies de pointe. Ce problème est aggravé par la discrimination à l'égard des femmes en matière de participation aux programmes de formation industrielle, y compris la formation en cours d'emploi. En fait, si la technicité toujours plus poussée de l'industrie sert souvent de prétexte pour exclure les femmes des emplois industriels bien rémunérés, on ne cherche guère à donner aux femmes les connaissances correspondant au progrès technologique.

Qu'il s'agisse de l'intégration des femmes dans l'industrie ou de l'essor industriel général des pays en développement, la Réunion a encore noté que beaucoup de femmes qui ont la formation nécessaire pour se lancer dans des activités industrielles sont laissées de côté, ou confinées à des tâches subalternes sans commune mesure avec leurs compétences. Si l'on veut mettre en œuvre le maximum de ressources humaines et atteindre ainsi les objectifs d'industrialisation énoncés dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima, il faut éviter ce gaspillage de compétences.

Conditions de l'emploi des femmes

Les femmes sont souvent reléguées dans des emplois faiblement productifs, peu qualifiés et, par conséquent, peu rémunérés. En outre, même lorsqu'elles occupent des postes supérieurs, leurs traitements sont considérés comme un revenu complémentaire, et sont ainsi maintenus à un niveau inférieur à ceux des hommes. La conséquence en est une répartition inéquitable des revenus en faveur des hommes.

La contribution des femmes au processus d'industrialisation est encore entravée par le fait que chaque fois qu'une femme prend un emploi, elle garde la charge du ménage et de la famille. L'absence ou l'inefficacité de la législation sur les équipements sociaux, les prestations de maternité et de sécurité sociale a aussi été soulignée par la Réunion. De même, la participation des femmes aux activités industrielles est entravée par l'insuffisance des règlements appliqués en matière d'horaires ou d'organisation des équipes, ainsi que par l'absence de règlements et dispositions sanitaires ou relatives à leur sécurité.

On a par ailleurs relevé que les possibilités d'avancement offertes aux femmes, particulièrement dans les grandes entreprises, sont compromises par le manque de possibilités de formation et de perfectionnement en cours d'emploi.

Les participants à la Réunion ont aussi fait observer qu'avec le système économique international actuel la plupart des sociétés transnationales n'implantent des industries dans les pays en développement que pour y exploiter une main-d'œuvre bon marché et relativement peu organisée. Certaines entreprises préfèrent la main-d'œuvre féminine, qui est la plus facilement exploitable dans des industries comme l'électronique, les textiles, la fabrication des produits alimentaires, etc. En fait, certaines sociétés transnationales s'arrangent pour faire exécuter certaines opérations à forte intensité de main-d'œuvre dans les pays en développement, ce qui contribue à créer de mauvaises conditions de travail pour les femmes, tout en conservant dans les pays industrialisés les opérations à forte intensité de capital, plus productives et exigeant une main-d'œuvre très spécialisée, ce qui nuit au transfert de techniques vers les pays en développement.

L'importation par de nombreux pays industrialisés d'une main-d'œuvre migrante bon marché, employée à des travaux industriels que la main-d'œuvre des pays développés se refuse à faire, est un autre aspect d'un système économique international inéquitable. Cette main-d'œuvre migrante inclut souvent des femmes, mais même lorsqu'il s'agit uniquement d'hommes, les femmes en souffrent aussi, car les ménages sont séparés et les femmes restent seules avec la lourde responsabilité de s'occuper de la famille, sans possibilité de trouver un emploi ou d'apprendre un métier dans l'économie du pays.

Absence de participation à la prise de décisions et à la planification

Les organes de décision et de planification qui interviennent dans le processus d'industrialisation négligent généralement les intérêts des femmes; il en résulte que souvent des projets élaborés par des femmes et qui devraient les avantager ne parviennent pas aux organes de décision et que des plans d'industrialisation défavorables aux femmes risquent d'être facilement approuvés et exécutés. Les participants à la Réunion ont jugé insuffisante la participation des femmes aux décisions prises à tous les niveaux concernant l'élaboration de stratégies et de plans d'industrialisation, ainsi qu'à la mise au point et à l'exécution de projets de développement industriel spécifiques, et ont estimé que tant qu'on ne sera pas parvenu à associer dans une large mesure les femmes aux décisions, la discrimination à l'égard des femmes dans l'industrie se poursuivra. Pour les y faire participer davantage, des mesures spéciales sont nécessaires.

Mesures à prendre au plan national

Les femmes devraient être associées aux décisions à tous les stades de la conception, de la planification et de l'exécution des activités industrielles, y compris la préparation des projets, les études de préinvestissement et les opérations à tous les niveaux :

- a) Exécutif, y compris la fonction publique;
- b) Judiciaire, y compris les tribunaux industriels et les organes quasi judiciaires;
- c) Législatif;
- d) Conseils d'administration des entreprises publiques et privées.

Mesures à prendre à l'échelon local

Les femmes devraient être incitées à participer aux conseils locaux et à siéger aux conseils municipaux.

Mesures à prendre au niveau des entreprises

Les femmes devraient être incitées à participer à la planification, à la prise de décisions et à la gestion dans les entreprises industrielles, les chambres de commerce et d'industrie, les organismes et syndicats professionnels. Là où il n'y a pas de syndicats, les femmes devraient participer à leur création.

Manque d'organisation et de participation

Les femmes sont insuffisamment organisées, et c'est là un des principaux points faibles du processus de leur intégration dans le développement en général et dans le développement industriel en particulier. Dans ce dernier cas, les participants à la Réunion ont noté que les femmes n'étaient pas représentées dans les syndicats, que ce soit à la base ou dans les organes dirigeants, et qu'elles ne le sont pas non plus dans les organisations internationales compétentes pour les questions de travail. Lorsqu'elles ont essayé de lancer de petites unités industrielles, les femmes se sont heurtées à des obstacles qui auraient pu être évités si elles s'étaient organisées en entités économiquement et juridiquement viables, par exemple les coopératives industrielles.

Information

Les femmes sont insuffisamment informées des possibilités de participer au processus d'industrialisation ou d'améliorer leurs qualifications pour répondre aux besoins de l'industrie.

Contribution des femmes au développement : données et méthodes d'évaluation

Pour bien planifier les programmes d'industrialisation propres à assurer pleinement l'utilisation des ressources humaines disponibles dans les pays en développement, il faudrait disposer de données et de méthodes efficaces d'évaluation de la contribution réelle et virtuelle des femmes au processus d'industrialisation. Dans la plupart des pays en développement, les travaux de recherche nécessaires pour obtenir ces données et définir ces méthodes n'ont pas encore été entrepris.

II. Recommandations

Aux niveaux national et local

1. Les pays en développement devraient créer des commissions nationales ou d'autres mécanismes appropriés — ou renforcer ceux qui existent déjà — au niveau de la planification et aux niveaux institutionnel et opérationnel, pour promouvoir et coordonner d'une façon générale l'intégration des femmes dans le processus d'industrialisation et, plus particulièrement, pour veiller à l'application des recommandations de la présente Réunion.

2. Les législations nationales devraient être révisées pour abolir toutes les formes de discrimination et pour assurer aux hommes et aux femmes l'égalité de chances et de traitements.

3. Les pays en développement devraient veiller à l'application des conventions et des recommandations approuvées par les instances internationales, en particulier l'OIT, afin d'empêcher la discrimination à l'égard des femmes dans le domaine de l'emploi.

4. Les gouvernements des pays en développement devraient adopter des politiques et prendre des mesures d'encouragement pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans les domaines du recrutement, de l'organisation des carrières, de la formation en cours d'emploi et de la sécurité de l'emploi, ainsi que la discrimination contre les femmes qui travaillent, en particulier lorsqu'elles doivent prendre un congé de maternité.

5. Les gouvernements devraient lancer des campagnes d'information aux niveaux national et local pour combattre les préjugés dont les femmes sont victimes et diffuser des renseignements sur le rôle que les femmes pourraient jouer dans l'industrialisation. Des campagnes devraient également être organisées pour encourager les hommes à partager équitablement les tâches ménagères et familiales, afin de donner aux femmes assez de temps pour participer activement à l'industrialisation.

6. Pour définir les industries nationales prioritaires — qu'il s'agisse de la petite, de la moyenne ou de la grande industrie — les gouvernements devraient examiner les critères sur lesquels ils se fondent actuellement pour choisir des projets qui favorisent l'emploi de femmes dans le secteur rural comme dans le secteur urbain, compte tenu des techniques, de la conception des produits et de l'organisation de la commercialisation. Il convient d'accorder la priorité aux industries productrices d'appareils ménagers et aux projets d'infrastructure propres à faire gagner du temps aux femmes et à leur faciliter l'accès au marché du travail.

7. Lorsqu'ils analysent les propositions d'investissements étrangers, les gouvernements devraient examiner les politiques suivies par les entreprises étrangères — sociétés transnationales — qui sont défavorables aux femmes, en particulier dans la grande industrie, afin d'en éliminer toute pratique discriminatoire.

8. Des mesures devraient être prises à tous les niveaux pour garantir la participation effective des femmes aux activités de tous les organes délibérants ou de planification, ainsi qu'à la vie des syndicats.

9. Les gouvernements devraient prendre des mesures générales pour améliorer les conditions de travail et les conditions de vie des travailleuses, y compris celles qui travaillent à domicile et celles qui travaillent aux pièces; à travail égal garantir un salaire égal (y compris des primes pour les travaux pénibles); offrir aux femmes les mêmes emplois qu'aux hommes dans l'industrie et améliorer les installations (garderies d'enfants, salles de repos, etc.).

10. Il faudrait revoir les règlements et les politiques bancaires concernant les crédits à l'industrie afin de faciliter le financement de projets industriels réalisés par des femmes.

11. Les gouvernements devraient prendre des mesures pour que les femmes aient accès à toutes les formes et à tous les niveaux d'enseignement et de formation dans les mêmes conditions que les hommes et, en particulier :

- a) Revoir les systèmes d'enseignement de base en vue, notamment :
 - i) De créer un système d'enseignement visant à combiner enseignement et possibilités d'emploi;
 - ii) D'offrir un enseignement technique, y compris un enseignement ouvrant des débouchés dans l'industrie;
 - iii) D'offrir un enseignement technique aux jeunes filles;
 - iv) De mettre au point des matériels d'enseignement visant à changer les attitudes à l'égard du rôle traditionnel de l'homme et de la femme;
 - v) D'aider à l'orientation professionnelle en fonction des renseignements disponibles sur les possibilités de formation et d'emploi;
 - vi) D'organiser des cours de recyclage pour les enseignants en vue de l'application des réformes susmentionnées;

b) Prévoir un enseignement extra-scolaire, coordonné avec le secteur privé, pour la formation et le perfectionnement, y compris dans les domaines scientifique, technique et administratif et dans le domaine de la gestion. Les horaires devraient être tels que les femmes qui travaillent puissent participer aux cours;

c) Accroître la participation des femmes aux programmes de formation. A cet effet, on devrait faire des études sur l'opportunité d'une législation obligeant les entreprises et les établissements publics de formation à consacrer un certain pourcentage de leurs ressources à la formation des femmes.

12. Les gouvernements devraient donner la priorité à la mise au point de projets industriels en faveur des couches les plus pauvres de la production dans les zones rurales. Lors de la mise au point et de l'exécution de ces projets, il faudrait examiner les possibilités d'employer des femmes.

13. Les gouvernements devraient créer des services d'assistance spéciale pour les femmes chefs d'entreprise — ou renforcer ceux qui existent déjà — en particulier dans la petite et la moyenne industrie. Ces services aideraient les femmes à choisir des techniques appropriées aux conditions locales et à mettre au point des projets à financer par l'emprunt. Ces services devraient aussi étudier des mesures de nature à améliorer la productivité et les conditions de travail.

14. Les gouvernements et les organisations non gouvernementales responsables devraient encourager les femmes à se grouper en coopératives ou à créer d'autres organisations reconnues qui leur permettraient d'entreprendre des projets industriels viables, en particulier dans la petite et la moyenne industrie.

15. Aux fins de la planification industrielle, il faudrait rassembler des données sur le rôle réel des femmes dans la production (compte tenu du travail à domicile).

Au niveau international

La Réunion a recommandé à l'ONUDI de :

1. Mettre en place des mécanismes institutionnels, par exemple un groupe de travail interdivisions sur le rôle des femmes dans l'industrie, qui serait chargé de mettre en œuvre les recommandations et les résolutions concernant l'intégration des femmes dans le développement adoptées par diverses instances des Nations Unies, ainsi que les recommandations ci-après, et de leur donner suite.

2. Déployer des efforts pour assurer la participation de femmes aux conférences internationales, aux séminaires et aux programmes de formation organisés par l'ONUDI et, en particulier, la participation aux réunions sur l'industrialisation des travailleuses directement intéressées.

3. Mettre au point des modèles et des propositions de projets de nature à assurer la participation des femmes dans l'industrie, et fournir aux gouvernements qui le demanderaient une assistance pour l'exécution de ces projets.

4. Faire des études sur certaines industries telles que l'industrie électronique, l'industrie alimentaire, l'industrie pharmaceutique et l'industrie textile, et sur leurs conséquences pour les femmes, en tenant compte des rapports établis sur la question par d'autres organismes comme la FAO, le BIT et l'OMS. Les premiers résultats de ces études devraient être inclus dans la documentation destinée à la troisième Conférence générale de l'ONUDI (1980) et présentés, en 1980, à la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

5. Prendre en considération, pour l'assistance technique aux études de faisabilité et dans le choix des techniques, les facteurs qui risquent d'avoir des conséquences défavorables pour les femmes dans le processus de production.

6. Faire des recherches approfondies sur les types de techniques qui avantagent les femmes dans les emplois existants.

7. Faire des études sur l'expérience des femmes occupées dans de petites ou moyennes entreprises, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines, et en diffuser les résultats à tous les pays en développement.

8. Prendre en considération, dans le rapport récapitulatif que le Secrétariat est en train d'établir sur la question à l'intention de la troisième Conférence générale de l'ONUDI¹, les répercussions que le redéploiement industriel pourrait avoir sur les femmes.

¹Voir "Redéploiement industriel en faveur des pays en développement" (A/33/182), par. 37.

9. Elaborer, à la demande des gouvernements, des projets pilotes d'industrialisation rurale susceptibles d'employer des femmes, portant par exemple sur la modernisation de l'agriculture, la transformation des matières premières et des produits agricoles et les matériaux de construction. Des crédits spéciaux pourraient être imputés à cet effet sur le FNUDI.

10. Améliorer la collecte des données et les méthodes de recherche afin de perfectionner la planification industrielle, en rassemblant des renseignements sur la contribution réelle des femmes à la production (notamment en prenant des mesures pour mesurer la quantité de biens produits et consommés dans les ménages).

11. Prendre des mesures spéciales pour accroître la participation des femmes aux programmes de formation de l'ONUDI, et en particulier :

a) Réorienter les programmes de formation et de bourses d'études de l'ONUDI sous le rapport de la gestion et de la technologie, de façon à accroître la participation des femmes. En effectuant cette réorientation, l'ONUDI devrait mettre l'accent sur les programmes destinés aux instructeurs du sexe féminin et sur le renforcement des centres ou institutions nationales à cet effet. Ce faisant, l'ONUDI devrait consulter les autres organismes des Nations Unies qui s'occupent de formation professionnelle et d'enseignement, comme le BIT et l'UNESCO;

b) Organiser pour les femmes des programmes de formation spéciaux au niveau sous-régional, en vue de leur emploi, notamment dans les industries dont la création est prévue dans la sous-région.

c) Organiser des réunions d'experts pour échanger des données d'expérience sur la formation des femmes, en particulier pour les industries dont le potentiel d'emploi de main-d'œuvre féminine est important;

d) Réviser les instructions que l'ONUDI adresse aux gouvernements pour la présentation des candidatures féminines relatives aux programmes de formation et de bourses d'études;

e) Etablir des programmes de gestion et de formation permettant aux femmes de se tenir au courant des innovations techniques dans l'industrie;

f) Imputer sur le budget de l'ONUDI consacré à la coopération technique entre pays en développement des crédits permettant de financer des programmes d'échange de personnel qui donneraient à des femmes la possibilité de se perfectionner;

g) Comme suite à la résolution 44 (IX) relative à l'intégration des femmes dans le développement, adoptée par le Conseil du développement industriel en 1975², et comme suite aux recommandations de la présente réunion, le Conseil voudra peut-être envisager : a) de prier le Secrétariat de l'ONUDI d'élaborer et d'exécuter des projets pour la formation de femmes techniciennes et cadres supérieurs, et b) d'allouer à cet effet une part des fonds disponibles pour la formation au titre du Programme ordinaire d'assistance technique ainsi que d'autres fonds.

12. Confier à des femmes qualifiées des fonctions administratives et techniques au Secrétariat et dans le cadre des projets hors siège.

13. Prendre en considération, dans le programme de travail de l'ONUDI, les idées exprimées pendant la présente réunion et dans la documentation y relative.

²Documents officiels de l'Assemblée générale, trentième session, Supplément n° 16, annexe I.

14. Présenter le rapport de la réunion au Conseil du développement industriel à sa prochaine session et l'inclure dans la documentation qui sera présentée par l'ONUDI à la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, au titre du point de l'ordre du jour approprié.

Les recommandations suivantes ont été faites à l'ONUDI et à d'autres organismes des Nations Unies :

1. Les organismes et institutions compétentes des Nations Unies devraient inclure la question des intérêts des femmes dans les codes de conduite relatifs au transfert de techniques et aux sociétés transnationales qui sont actuellement élaborés.

2. Vu le caractère décentralisé des activités du PNUD, l'ONUDI et d'autres organismes des Nations Unies compétents pour encourager la participation des femmes au développement industriel devraient donner des instructions et des directives appropriées à leur personnel hors siège et aux Représentants résidents du PNUD. Ces directives devraient également être mises à la disposition des fonctionnaires nationaux et des organisations non gouvernementales intéressées, dans les langues de travail appropriées.

3. Les travailleuses devraient être dûment représentées à toutes les futures réunions organisées par l'Organisation des Nations Unies sur le thème de la participation des femmes au développement. L'ONU devrait encourager les gouvernements à inviter les travailleuses des zones rurales et des zones urbaines à prendre part activement aux délibérations lors des réunions sur l'industrialisation, le transfert des techniques, la formation technique et l'évaluation des programmes, de façon que l'on puisse tenir compte des besoins réels des femmes en se fondant sur des informations de première main.

4. L'UNESCO, le BIT et l'ONUDI devraient aider les gouvernements à réformer l'enseignement en vue d'améliorer les compétences techniques et scientifiques des femmes.

5. Un groupe de travail interinstitutions sur la coopération technique entre pays en développement dans le domaine du développement industriel devrait être créé sous les auspices de l'ONUDI pour étudier tout particulièrement les transferts de techniques et les programmes destinés à former des femmes chefs d'entreprise.

6. Tous les rapports interinstitutions établis par le Comité administratif de coordination de l'Organisation des Nations Unies sur le rôle des femmes dans le développement devraient traiter du rôle des femmes dans l'industrie. Il devrait également en être question dans les rapports régionaux qui seront établis pour la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, conformément au paragraphe 9 de la résolution 1978/32/Rev. 1 du Conseil économique et social.

Annexe

LISTE DES DOCUMENTS

- ID/WG.283/1 Women, industrialization and underdevelopment
E. Flegg
- ID/WG.283/2 FAO approach to enhancing the role of women in rural economies
Service de l'économie familiale et des programmes sociaux
- ID/WG.283/3 Note on the role of women in industrialization in developing countries
Programme des Nations Unies pour le développement
- ID/WG.283/4 Note on the activities of the Asian and Pacific Centre for Women and Development relevant to the role of women in industrialization in developing countries
Centre de l'Asie et du Pacifique pour la femme et le développement, CESAP
- ID/WG.283/5 The role of women in industrialization in Developing Countries
D. Gaudart (Autriche)
- ID/WG.283/6 Note for the preparatory meeting on the role of women in industrialization in developing countries
Centre pour le développement social et les affaires humanitaires
- ID/WG.283/7 The role of women in industrialization in Sri Lanka
N. Fernando
- ID/WG.283/8 Note on activities of ESCAP related to women in industry
CESAP
- ID/WG.283/9 Women and industrial development
M. Boesveld (Pays-Bas)
- ID/WG.283/10 UNESCO activities relevant to the role of women in industrialization in developing countries
UNESCO
- ID/WG.283/11 Note on some activities of the World Bank related to women in industry
Banque mondiale
- ID/WG.283/12 The role of women in the industrial development of the Philippines
L. R. Bautista
- ID/WG.283/13 The role of women in industrialization. Country paper on Ghana
E. Ocloo
- ID/WG.283/14 Women in industrial development — India
L. D. Menon

- ID/WG.283/15 The Soviet Union and the role of women in industrialization in developing countries
Ye. A. Bragina
- ID/WG.283/16/Rev.1 Liste des participants
- ID/WG.283/17 The role of women in industrialization in developing countries. Monographie sur la Tanzanie
K. T. Mtenga
- ID/WG.283/18 Role of women in industrialization. The Turkish case
A. Kudat
- ID/WG.283/19 The role of women in industrialization in Thailand
M. Sundhagul et O. Tanskul
- ID/WG.283/20 The role of women in industrialization in developing countries. Monographie sur le Nigéria
B. Awe
- ID/WG.283/21 Ordre du jour provisoire et programme de travail
- ID/WG.283/22 Issues to be considered by the UNIDO Meeting on the Role of Women in Industrialization in Developing Countries
Secrétariat de l'ONUDI
- ID/WG.283/24 The role of women in industrialization. Monographie sur le Pérou
M. Salazar
- ID/WG.283/25 The role of women in industrialization. Monographie sur le Maroc
F. Z. Bennani-Baïti
- ID/WG.283/26 The role of women in industrialization in Egypt
S. El-Shamy
- ID/WG.283/27 The role of women in industrial development. Monographie sur le Pakistan
B. Nasim Jehan
- ID/WG.283/28 The role of women in the industrial development in Romania
M. Groza
- ID/WG.283/29 Activities of the Swedish International Development Authority (SIDA) relating to the role of women in the industrialization of developing countries
J. Kann
- ID/WG.283/30 The status of women, fertility patterns and industrialization in developing countries
I. A. Subramaniam
- ID/WG.283/31 The role of women in industrialization in Brazil
M. Souto Machado
- ID/WG.283/32 A brief summary of ECA involvement and programme for women in industry
J. Dhamija
- ID/WG.283/33 Women and development
M. C. Uribe
- ID/WG.283/34 (ILO/W.6/1978) Women in industry in developing countries. Note de recherche de l'OIT
BIT, Bureau pour les questions des travailleuses
- ID/WG.283/35 Employment situation and outlook-women; Excerpt from draft five-year plan of India for 1978-1983

Deuxième partie

**Les femmes et l'industrialisation :
analyse des documents
présentés à la Réunion préparatoire**

Les documents présentés à la Réunion préparatoire sur le rôle de la femme dans l'industrialisation des pays en développement ont servi de base pour un échange de vues sur les principaux facteurs qui font obstacle à une participation effective des femmes au développement industriel, et sur les secteurs d'activité dans lesquels les femmes peuvent contribuer et contribuent à ce développement.

On trouvera dans les pages qui suivent une analyse de cette documentation. Il y a lieu de noter qu'elle ne portait que sur un petit nombre de pays en développement; les conclusions présentées ne sont donc pas nécessairement applicables à tous les cas. Cependant, les expériences qui y sont évoquées sont si importantes et même dans certains cas si universelles, qu'elles ont fourni une base de travail solide pour les débats qui ont conduit aux recommandations formulées par la Réunion (première partie).

Les principaux obstacles qui empêchent les femmes de participer à l'industrialisation à égalité avec les hommes sont notamment la rapidité de l'accroissement démographique, les traditions sociales et culturelles hostiles au changement, le manque de moyens d'éducation et de formation, l'insuffisance de la représentation au sein des organes responsables de l'élaboration des politiques de l'emploi, les législations inadéquates ou défavorables, le manque de moyens financiers et la non-syndicalisation. Chacun de ces facteurs est analysé en termes socio-économiques, et des mesures et des mécanismes spécifiques visant à les éliminer ou à en atténuer les effets sont proposés en vue de leur utilisation dans le cadre de programmes régionaux et internationaux.

La question de la création d'emplois pour les femmes est ensuite examinée.



I. Les obstacles

Rapidité de l'accroissement démographique

L'accroissement rapide de la population est le plus important de tous les facteurs qui freinent le progrès économique et social dans les pays en développement. Il aggrave les problèmes du chômage, de la pauvreté, du surpeuplement, ainsi que l'inégalité de la répartition des ressources alimentaires et des revenus. Il influe fortement sur la condition des femmes parce qu'il maintient une situation défavorable à leur participation au processus de développement économique.

De 1950 à 1975, sous l'effet d'une expansion démographique rapide, le nombre de femmes occupant un emploi a plus que doublé. En l'an 2000, on en comptera plus de 800 millions, plus de la moitié de cet accroissement revenant aux pays d'Asie (ID/WG.283/34³).

L'accroissement rapide de la population résulte moins d'une hausse des taux de natalité que d'une baisse des taux de mortalité. Les progrès réalisés dans le domaine de la médecine ont permis de réduire le nombre de décès dus aux maladies et aux infections et d'accroître les chances de survie des enfants. Mais les attitudes traditionnelles à l'égard de la procréation persistent; les femmes et les hommes considèrent les enfants, en particulier les garçons, comme un symbole de statut social et comme un élément de sécurité pour leurs vieux jours, notamment dans les sociétés où la sécurité sociale, les caisses de retraite et les systèmes d'épargne sont pratiquement inconnus. Aussi, les enfants continuent-ils encore à naître au même rythme que lorsque seulement quelques-uns des nombreux nouveau-nés avaient quelque chance de survivre.

Un accroissement rapide de la population crée un excédent de main-d'œuvre qui accroît le chômage et diminue les possibilités d'emploi offertes aux individus. En outre, étant donné que la croissance économique est moins rapide que l'expansion démographique, il arrive trop souvent que les avantages sociaux accordés par l'État, et qui sont déjà insuffisants, soient distribués de manière inéquitable, et aillent surtout à une petite fraction de la population, parmi les classes les plus aisées, alors que les classes les plus défavorisées, qui constituent la majorité, continuent à vivre dans la pauvreté. L'existence de familles nombreuses contribue par conséquent à maintenir la pauvreté et les inégalités dans bien des sociétés.

En outre, un taux élevé de fécondité empêche les femmes de participer directement au développement économique, puisque la charge excessive de leurs responsabilités familiales ne leur permet pas de s'insérer dans la population active. Les quelques ressources familiales disponibles sont utilisées pour les garçons plutôt que pour les filles, puisque ce sont les fils surtout qui seront appelés à assurer le soutien de la famille; les filles, elles, restent à la maison pour aider leur mère, déjà écrasée par les tâches, et se voient refuser de

³Tous les documents portant la cote ID/WG.283 sont énumérés dans l'annexe de la première partie.

ce fait toutes possibilités d'éducation ou de formation. Le manque d'instruction, les mariages précoces ainsi que les pressions exercées par la famille, la religion et la communauté contribuent à maintenir cet état de choses.

Les pays développés, pourtant plus riches, ont un taux de natalité inférieur à celui des pays en développement, et dans ceux-ci la natalité est moins forte dans les classes aisées que parmi les plus défavorisées. La baisse du taux de natalité va de pair avec une amélioration de la santé et de l'espérance de vie des femmes, des mariages moins précoces et un relèvement du niveau d'instruction, autant de facteurs qui aident les femmes à s'engager dans des activités économiques autres que les tâches domestiques.

Les femmes ne doivent pas avoir comme seule fonction celle de la reproduction; elles doivent aussi pouvoir exercer des tâches leur procurant certaines satisfactions, telles qu'un travail et des revenus. L'idée qu'il puisse exister pour elles d'autres possibilités que d'avoir et d'élever des enfants, qu'elles puissent aussi exercer un travail rémunérateur en dehors de la maison, est étrangère pour bien des femmes illettrées et défavorisées du milieu urbain et rural. Même lorsque les femmes sont capables de travailler et le désirent, les structures économiques et l'organisation du travail et de l'industrie sont conçues en fonction des intérêts des hommes et n'offrent que très peu de possibilités pour les femmes, qui en sont réduites, sous l'emprise des besoins économiques, à accepter un travail peu enrichissant et tenant de l'exploitation.

L'intégration d'un nombre croissant de femmes dans la population active permettra d'accroître les revenus effectifs des ménages et entraînera des changements sur le plan économique et social. Elle provoquerait par exemple une augmentation de la consommation et une amélioration du niveau de vie, un accroissement de la production correspondant à l'accroissement de la demande, et, sur le marché du travail, une diminution de la compétition puisque l'excédent de main-d'œuvre aurait tendance à se résorber — autant de conséquences bénéfiques d'une intégration accrue des femmes dans l'économie d'un pays. Objecter que, lorsqu'il y a surpopulation et, partant, excédent de main-d'œuvre, les emplois devraient être attribués en priorité aux hommes est un argument simpliste qui prétend résoudre un problème fondamental par une mesure temporaire dont le seul but est de protéger les intérêts de ceux qui détiennent le pouvoir. En outre, cet argument ne tient pas compte des inconvénients à long terme d'une orientation purement masculine qui relègue les femmes (souvent plus de 50 % de la population nationale) à une place secondaire, perpétuant ainsi tous les facteurs responsables de l'accroissement rapide de la population, à savoir l'absence d'éducation, le manque de possibilités d'emploi, les attitudes discriminatoires, etc., qui eux-mêmes perpétuent la misère et le chômage.

L'expansion démographique, qui nuit à la position économique et sociale des femmes, doit être prise en compte dans toute planification de développement industriel. La croissance et le développement économique ne pourront pas être assurés tant que les femmes n'auront pas obtenu l'égalité d'accès à l'instruction, au travail, à un revenu et aux loisirs.

Traditions sociales et culturelles

L'inégalité sociale correspond à des inégalités dans la répartition du pouvoir économique, social et politique entre les femmes et les hommes, dont les conséquences sont particulièrement apparentes dans les pays en dévelop-

pement. Nombre de ces inégalités sont dues à des traditions sociales et à des croyances culturelles qui confinent les femmes dans le cadre domestique, et les empêchent de participer à la production économique. La persistance de traditions culturelles désuètes est à l'origine de deux problèmes essentiels qui se posent au sujet de la participation des femmes au développement économique, à savoir une ségrégation fondée sur le sexe pour ce qui est de l'emploi, et la double responsabilité familiale et professionnelle, qui pèse sur les femmes qui travaillent.

Ségrégation fondée sur le sexe

Quelle que soit la structure économique d'une société ou son niveau de développement, on observe une division du travail inégale imputable à une ségrégation fondée sur le sexe et à l'attribution systématique des tâches en fonction du sexe. Ces tendances discriminatoires sont de caractère social et psychologique, mais elles résultent de traditions culturelles, de l'expérience historique de la rationalisation économique et d'une justification juridique. Par exemple, dans tous les pays du monde, la loi interdit aux femmes de travailler dans des conditions "malsaines, difficiles ou immorales..." (ID/WG.283/34). En revanche, il n'existe aucune loi disposant que les postes de supervision exigeant des compétences particulières doivent être attribués principalement aux hommes, tandis que des femmes qui possèdent des qualifications identiques sont reléguées à des tâches subalternes.

Dans la plupart des sociétés, la principale occupation des femmes a de tous temps été, et reste encore, d'être ménagère. Bien des gens, y compris des femmes, n'apprécient pas que les femmes travaillent au-dehors, surtout si elles sont épouses ou mères de famille. On l'admet plus facilement dans le cas de femmes célibataires parce qu'on pense qu'il ne s'agit que d'une activité temporaire qu'elles abandonneront après leur mariage.

La plupart des femmes occupent des emplois exigeant peu de qualifications et peu productifs, donc peu rémunérés. Elles sont généralement affectées à des tâches sans intérêt, physiquement éprouvantes, tenant de l'exploitation, exigeant de longues heures de travail et comportant parfois des risques, mais pas de sécurité de l'emploi. La ségrégation fondée sur le sexe est courante et la plupart des employées travaillent sous la direction de femmes. Les femmes qui ont fait des études jouent un rôle négligeable dans l'industrie puisqu'elles n'occupent qu'une part infime des postes de direction ou spécialisés; elles refusent souvent d'accepter des emplois subalternes et leurs compétences restent inutilisées.

On considère que les femmes possèdent des aptitudes particulières pour certains types de travaux. De nombreux employeurs et responsables savent que les femmes excellent dans les travaux exigeant une grande habileté manuelle et les affectent à des ateliers d'assemblage électronique sans paraître se douter que l'exercice de la chirurgie ou de certaines techniques exige tout autant, sinon plus, de dextérité manuelle de la part des hommes qui exercent ces professions. Toujours est-il qu'à aptitudes égales les hommes occupent les emplois importants, et les femmes doivent se contenter de tâches monotones, non spécialisées et mal rémunérées. L'idée que les femmes s'adaptent plus facilement à ce genre de conditions est erronée, comme le prouvent les conclusions des nombreuses recherches entreprises sur cette question dans les pays développés. Les femmes sont tout aussi sensibles que les hommes à l'ennui, aux frustrations et à l'insatisfaction, et la monotonie du travail engendre

aussi chez elles des erreurs et une diminution de la productivité; mais elles ne peuvent pas se plaindre, parce qu'elles travaillent par nécessité et ne bénéficient pas de l'appui de syndicats, ni même de celui de leur mari ou de leur famille, pour ne rien dire de leur employeur, en raison de l'état de subordination où elles sont tenues du fait de leur statut familial et social.

Un autre élément de disparité est que les femmes reçoivent souvent des salaires inférieurs à ceux des hommes pour un travail exigeant les mêmes qualifications ou de même importance. Il existe, par exemple, des écarts considérables entre les salaires versés aux femmes et ceux que perçoivent les hommes pour un travail identique. Bien que le principe "à travail égal, salaire égal" figure dans la législation de nombreux pays, son application demeure difficile en raison des lacunes de la réglementation. D'ailleurs, les textes qui devraient permettre aux femmes d'accéder à tous les emplois avec la même rétribution n'existent souvent même pas.

Les femmes constituent donc aujourd'hui encore un segment vulnérable de la population active. Elles se trouvent dans une situation d'instabilité économique parce qu'elles manquent d'instruction et de spécialisation, que la stabilité de l'emploi ne leur est pas garanti et que, dans la plupart des pays en développement, elles ne bénéficient pas de la protection d'une organisation syndicale. Tout cela est dû en partie à leurs responsabilités familiales qui ont déterminé leur statut vis-à-vis de l'emploi, à quoi s'ajoute la réputation d'absentéisme qui leur est faite dans les milieux industriels, qui leur reprochent aussi de "lâcher" trop souvent leur employeur et, de façon générale, d'être des éléments sur lesquels on ne peut pas vraiment compter pour faire fonctionner correctement une entreprise industrielle. Les femmes sont particulièrement vulnérables aux changements de la situation économique, puisqu'on les considère comme congédiables en période de récession et comme un "réservoir de main-d'œuvre" en période d'expansion économique ou lors de bouleversements sociaux ou politiques, comme en temps de guerre, en vertu de ce principe fallacieux qu'elles peuvent être réintégrées dans la famille si on les licencie, et que les hommes qui ont la charge de la famille ont besoin d'un emploi permanent. Qu'un nombre croissant de femmes doivent devenir chefs de famille à cause de l'exode rural (des hommes en Asie ou des femmes en Amérique latine) qui provoque l'éclatement de la cellule familiale, ou par suite du décès, de la séparation ou de la désertion de l'homme qui était soutien de famille, est rarement pris en considération.

Les attitudes sociales qui font une différence entre le travail masculin et le travail féminin résultent de situations traditionnelles agraires, économiques et sociales, qui parfois se modifient. Par exemple, au cours de la période qui a suivi la décolonisation, les postes élevés, autrefois occupés par les colonisateurs, sont devenus accessibles à la population indigène. Ces postes ont généralement été attribués à des hommes qui ont grimpé les degrés de l'échelle professionnelle pour accéder à des positions auxquelles ils ne pouvaient auparavant prétendre. Les femmes ont également vu leur situation s'améliorer et ont pu accéder, aux côtés des hommes, à des postes inférieurs ou intermédiaires et ont commencé à pénétrer sur le marché du travail en nombre croissant. Il en est résulté que les proportions de femmes et d'hommes employés dans certains secteurs ont parfois été inversées (comme, par exemple, les industries manufacturières, les travaux manuels, certains emplois de bureau, etc.) et que les postes principalement réservés aux hommes ont été attribués aux éléments des deux sexes, ou même surtout à des femmes. Cela prouve que si l'on donne l'impulsion nécessaire, le changement est possible et que les choses changent effectivement.

Double responsabilité des femmes

Alors que les pays développés en sont encore à créer et à développer des services d'appui aux femmes qui travaillent, les pays en développement n'ont pour leur part pas ou peu de structures organiques pour aider et encourager les femmes à travailler en dehors du foyer.

De manière générale, ce manque de services d'appui dans le domaine social est reconnu. D'après une étude du BIT " . . . les besoins fondamentaux de ces pays sont souvent si sérieux que toute mesure prise en faveur des femmes qui travaillent tend à avoir uniquement un caractère de protection et porte avant tout sur les aspects plus généraux des conditions de travail et de vie de ces femmes" (ID/WG.283/34).

La question de savoir s'il est préférable pour les femmes de travailler ou d'assumer le rôle d'épouse et de mère n'a pas de sens dans le cas de la plupart des femmes des pays en développement qui travaillent par nécessité.

Dans les pays en développement, c'est bien souvent aux femmes qu'incombe la charge de prendre soin des enfants et du ménage, sans l'aide d'aucune institution ou de leur mari ou de machines, aide qu'il est plus facile d'obtenir dans les pays développés. Paradoxalement, les femmes provenant de familles élargies, où il est possible de se faire aider dans le ménage par des femmes plus âgées sans emploi qui habitent sous le même toit, ne travaillent pas en dehors du foyer, par suite de l'aversion qu'inspire traditionnellement ce genre de travail, alors que les femmes de familles nucléaires, où il n'est pas facile d'obtenir l'aide d'autres membres de la famille pour remplir les tâches domestiques, travaillent en dehors du foyer. Dans les pays en développement, il existe peu de services organisés qui prennent soin des enfants, de services sanitaires ou autres services qui permettraient aux femmes d'obtenir une aide et de se libérer ainsi pour pouvoir travailler. Les usines n'ont souvent pas d'installations ni de services de ce genre et ne s'occupent pas davantage pour autant de fournir une aide financière aux femmes qui ont besoin de tels services. Sous l'effet de la tradition et de la coutume, le mari ne se rend pas compte que la femme qui travaille a besoin d'aide pour s'occuper des enfants et d'autres tâches ménagères. Il faut ajouter à cela que, dans les familles de condition modeste, la femme qui travaille ne dispose pas de matériel propre à faciliter sa tâche, qui est d'autant plus écrasante et ne lui laisse pratiquement pas de temps libre. Tous ces facteurs concourent à rendre le sort des femmes qui travaillent presque insupportable et à décourager réellement beaucoup d'entre elles de prendre un emploi rémunéré à plein temps.

Il existe certes des lois pour protéger les femmes, mais ces lois ne servent souvent qu'à renforcer leur rôle familial traditionnel et à perpétuer l'inégalité entre hommes et femmes. C'est ainsi que certains pays congédient encore les femmes en cas de grossesse. Les femmes n'ont en l'occurrence pas le choix de travailler ou de ne pas travailler, et pourtant elles devraient pouvoir prendre leurs propres décisions comme le font les hommes. Toute mesure de protection, qui ne vise que les femmes et non pas tous les travailleurs, ne fait qu'aggraver l'exploitation des femmes.

Une mauvaise santé, les responsabilités du ménage et les soins à donner aux enfants sont des obstacles fondamentaux qui empêchent les femmes de jouer efficacement leur rôle sur le plan professionnel. Les femmes ont besoin d'être libérées des tâches qui leur prennent du temps et de l'énergie et les empêchent de tirer parti des avantages qu'offrent l'enseignement, la formation et un emploi rémunéré. Une augmentation du nombre de ménages comptant

deux salariés dans les pays caractérisés par une proportion élevée du nombre de personnes à charge contribuerait sans aucun doute à améliorer le niveau de vie de la population.

Bien trop souvent, on considère les femmes qui travaillent comme des salariés supplémentaires jouant un rôle relativement peu important lorsqu'il s'agit de prendre des mesures en vue de répondre aux besoins. On prétend souvent que les femmes qui travaillent sont à l'origine de l'instabilité de la famille, car grâce à son travail, à l'argent qu'elle gagne et à sa situation même, une femme devient indépendante, trop indépendante aux yeux des hommes qui y voient souvent une menace pour la domination qu'ils exercent au foyer et un signe de leur incapacité à subvenir aux besoins de la famille. Ce genre d'argumentation, qui manque de logique, est le propre des couches plus pauvres, où les hommes préfèrent voir leur femme enceinte que les voir travailler, de façon à continuer de s'affirmer aux yeux de leurs pairs en prouvant qu'ils réussissent à subvenir aux besoins d'une grande famille, attitude qui ne contribue cependant qu'à les maintenir dans un état de pauvreté.

Le fait que les institutions nationales négligent d'examiner et d'analyser la situation actuelle des femmes au sein de la famille, de même que sur le plan du travail et de la société, résulte d'une erreur systématique, institutionnalisée, en faveur des hommes, erreur qui s'infiltré dans tous les domaines de la planification et de la prise de décision. Même si l'on formule des politiques orientées vers les besoins et objectifs des femmes, et même s'il existe des lois appropriées, il y a toujours un grand écart entre les mesures et les lois adoptées d'une part et leur application de l'autre, ce qui perpétue le traitement préférentiel dont bénéficie le sexe masculin dans la plupart des pays.

Il faut donc modifier les attitudes de la population à l'égard des femmes et lui faire prendre conscience par l'enseignement et par les moyens d'information que les femmes n'ont pas à dépendre, du point de vue économique ou social, de leur père, de leur mari ou de leur fils, et il faut dissiper l'idée que les femmes ont un rôle de procréation et d'organisation de la vie domestique. Il faudrait sans cesse souligner que les femmes sont des êtres humains indépendants, capables de fournir un travail productif utile, profitable à l'économie du pays, et que leur participation au travail et à la production économique en dehors du foyer n'aura pas plus d'effets nuisibles sur la famille que sur le mariage, la collectivité ou la religion.

S'il est possible de modifier ou d'éliminer les idées traditionnelles qui entravent la participation des femmes à l'industrialisation, il sera possible de mettre au point une nouvelle répartition des rôles entre hommes et femmes en partageant les responsabilités respectives tant au sein de la famille qu'à l'extérieur; de créer de nouveaux emplois accessibles aux femmes comme aux hommes; d'éviter les choix technologiques qui relèguent les femmes à leurs occupations traditionnelles du ménage; et de créer de nouvelles institutions susceptibles d'améliorer la situation économique et la qualité de la vie de tous, hommes et femmes, adultes et enfants, dans toutes les sociétés.

Enseignement général et professionnel

Les ressources humaines contribuent à l'accumulation de capital, à l'exploitation des ressources naturelles et à la mise en place d'organisations

sociales, économiques et politiques nécessaires au développement économique. Un pays qui méconnaît l'importance de développer les connaissances théoriques et pratiques de sa population tout entière et d'utiliser ces connaissances de manière efficace dans l'économie nationale n'a guère de chance, à long terme, de développer quoi que ce soit d'autre.

Dans les pays en développement, les problèmes de ressources humaines sont liés au sous-développement et à la sous-utilisation des compétences découlant de contraintes historiques et traditionnelles et des politiques qui en ont résulté sur le plan économique, social et juridique. Les mesures adoptées en matière de ressources humaines devraient viser à mettre le plus possible en valeur les capacités de la population en fonction des travaux à exécuter et des compétences de chacun, notamment à établir des rapports entre l'ensemble des mesures prises dans le domaine économique et dans le domaine de l'enseignement. La formation de capital humain n'est pas seulement un processus continu mais aussi un processus qui dure toute la vie. Cependant, la mise en valeur des compétences est une condition qui ne suffit pas à assurer le progrès économique car il est tout aussi urgent de créer des emplois supplémentaires pour la population.

Le taux élevé d'analphabétisme chez les femmes est un obstacle majeur à leur réelle participation au processus d'industrialisation; dans certains pays, surtout dans les zones rurales, ce taux dépasse 90 %. Les techniques modernes ne font pas seulement diminuer le nombre d'emplois, mais exigent également un niveau plus élevé de qualification pour occuper les emplois existants. Or, il y a davantage d'hommes que de femmes qui possèdent ces qualifications, vu le petit nombre de femmes qui ont la possibilité de se qualifier.

Dans les pays en développement, l'enseignement général et professionnel comprend l'enseignement de type classique, qui est donné dans des établissements scolaires et vise à former des étudiants pour des emplois dans les villes; l'enseignement non institutionnalisé ou la formation en cours d'emploi, donnés en dehors des établissements scolaires, à la maison, dans des exploitations agricoles ou dans les usines et dont l'élément le plus important est l'apprentissage par la pratique; et l'enseignement non traditionnel, qui est un apprentissage organisé en dehors des établissements scolaires, comme c'est le cas des cours de vulgarisation agricoles et des classes de formation pour adultes. On méconnaît souvent l'intérêt de ces deux dernières méthodes, considérées par ailleurs moins prestigieuses que l'enseignement de type classique.

Certains pays en développement ont axé leurs efforts sur l'enseignement de type classique, ce qui a donné une proportion élevée de bacheliers et de diplômés de l'université, que l'économie du pays ne peut souvent pas absorber ni utiliser de manière efficace. D'autres secteurs de la population, en particulier les femmes et les couches les plus pauvres, ont en revanche été oubliés. C'est pourquoi, malgré un excédent, dans les villes, de personnes ayant reçu une instruction et, dans les campagnes, de personnes semi-qualifiées et non qualifiées, on constate un manque de main-d'œuvre hautement qualifiée. D'autres pays ont axé leurs efforts sur les formes non traditionnelles d'enseignement général et professionnel, pour essayer d'intégrer d'importants groupes de la population à la main-d'œuvre industrielle en élevant le niveau des qualifications de base, ce qui s'est aussi traduit par un manque de main-d'œuvre hautement qualifiée.

L'enseignement général et professionnel est souvent déterminé par des institutions politiques et économiques et constitue, dans certains cas, un

instrument de division de la population sur le plan économique et social plutôt qu'un mécanisme qui favorise l'égalité. Dans la plupart des pays en développement, l'enseignement général et professionnel ne tient pas compte des intérêts des groupes défavorisés et des pauvres, et ce sont souvent les femmes qui sont le plus touchées. Les programmes scolaires, dépassés, n'ont pas changé depuis qu'ils ont été initialement établis par les régimes coloniaux pour renforcer les structures existantes au pouvoir. La formation professionnelle est méconnue, car elle ne touche pas directement les intérêts des petits groupes élitaires. Dans quelques pays, les politiques relatives à l'enseignement général et professionnel visent à éliminer la pauvreté. Mais, même dans ces pays, les intérêts des hommes prédominent encore. Des changements dans ce domaine ne sauraient donc se faire sentir sans transformations correspondantes des attitudes, des idées et des structures sur le plan économique, social et juridique. Les enseignants, les planificateurs et les décideurs font tous partie de ce système et, pour obtenir des changements, il faudra procéder à une restructuration et à une réorientation radicales dans le cadre de ces groupes.

Pour que les femmes améliorent leur situation au sein de la main-d'œuvre industrielle, il faut qu'elles aient plus facilement accès à toutes les formes d'enseignement général et professionnel. Pour le moment, elles se heurtent à une discrimination, fortuite ou intentionnelle, ce qui favorise le maintien des inégalités entre les sexes en ce qui concerne l'emploi, le degré d'influence respectif et les relations personnelles. Le manque de ressources caractéristique des groupes les plus pauvres des villes et des campagnes implique souvent un choix, qui consiste à donner une instruction aux garçons plutôt qu'aux filles. On accorde la priorité à l'instruction des garçons que l'on considère comme un meilleur investissement, alors que l'on garde les filles, destinées à être mariées aussitôt que possible, à la maison pour aider leur mère qui travaille.

Il faut que l'expansion et la restructuration du système d'enseignement s'insèrent dans le cadre global de l'économie du pays. En Colombie, par exemple, certains établissements scolaires offrent un nouveau programme d'études, qui comprend différentes options — industrie, agriculture et commerce — en fonction des besoins de l'économie. Les élèves ont le choix de se préparer à travailler, à suivre une formation technique plus poussée ou à faire des études à l'université (ID/WG.283/33).

Dans les pays en développement, les femmes qui ont accès à l'enseignement proviennent plus fréquemment de l'élite ou des classes moyennes. C'est ainsi qu'au Pérou les restrictions imposées aux femmes sont en train de disparaître, brisant le carcan psychologique traditionnel de la dépendance et permettant aux femmes d'entrer dans les établissements d'enseignement supérieur et dans les centres de formation technique généralement réservés aux hommes. Un nombre croissant de femmes se préparent donc à exercer une profession dans l'une des branches suivantes : organisation et études techniques, sciences sociales et économiques, administration ou recherche. Aux niveaux intermédiaires, on essaie également d'assurer la formation d'instructeurs, de chefs de petites et moyennes entreprises, etc., sous forme d'une participation aux activités des services nationaux de technologie industrielle. Ces femmes n'ont toutefois pas encore accès à des emplois correspondants et sont généralement reléguées à des postes subalternes ou restent sans emploi (ID/WG.283/24). C'est ce qui arrive fréquemment dans tous les pays du tiers monde, et c'est ainsi qu'à Sri Lanka, où l'enseignement libre a permis d'atteindre un taux d'alphabétisation de 72 % pour les femmes alors qu'il est de 85 % pour les hommes, le chômage croissant des jeunes gens ayant reçu une instruction n'en a pas moins des effets rétrogrades peu souhaitables sur les

possibilités d'emploi des femmes en raison de la situation peu favorable qui caractérise le marché du travail (ID/WG.283/7).

Néanmoins, l'enseignement est l'un des principaux mécanismes qui permettent de réduire les inégalités dont les femmes sont victimes. Dès les toutes premières années d'enseignement préscolaire, il faut informer filles et garçons des problèmes suivants : égalité des sexes, rôle que les femmes peuvent jouer dans le développement industriel, avantages économiques et sociaux dont bénéficient les ménages où la femme travaille, importance des femmes en tant que fondatrices de la famille et de la nation, autres possibilités qui s'offrent aux femmes à côté de leur rôle de procréation, problèmes de santé, de nutrition et de fécondité, place qu'occupent les femmes dans la collectivité, dans la société et dans le monde. L'enseignement peut servir à dissiper les mythes dont les femmes sont victimes, réduisant ainsi l'influence négative des traditions.

La réforme de l'enseignement doit notamment viser à concevoir des programmes qui favorisent la formation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité; à apprendre aux parents, de même qu'aux enfants, maris et épouses à réduire l'écart qui sépare les générations et les inégalités entre les sexes; à rationaliser le comportement à l'égard des relations sexuelles et de la procréation; à informer les femmes et les hommes des dispositions législatives qui ne les touchent pas de la même façon et des inégalités en matière de débouchés; à développer les aptitudes à l'initiative tant chez les filles que chez les garçons; et à faire prendre conscience à tous du rôle qu'hommes et femmes peuvent jouer dans le cadre du plan général de développement de l'économie nationale.

Si l'on veut surmonter les restrictions dont les femmes sont victimes, il faut les en informer directement en créant un système qui permette de diffuser des informations correspondantes de caractère économique et industriel, financier et professionnel, de manière à étendre les perspectives de carrière de la population féminine et à aider les femmes à connaître leurs droits et leurs obligations en ce qui concerne le travail et la société (ID/WG.283/24). L'enseignement remplit donc un rôle de mécanisme qui influe sur l'opinion publique et exerce une influence bénéfique de grande portée sur les attitudes adoptées à l'égard des femmes, en faisant prendre conscience des problèmes à la population.

Les politiques nationales relatives à l'éducation des femmes et des hommes devraient viser à corriger le déséquilibre qui existe entre leur niveau d'instruction respectif. Il faut réduire le taux élevé d'analphabétisme des femmes pour leur permettre d'acquérir les qualifications nécessaires pour travailler, à tous les niveaux, dans l'industrie. Il faut prévoir des programmes intensifs et élargis de formation non traditionnelle pour développer et perfectionner les compétences des femmes, et leur donner notamment une formation professionnelle non traditionnelle de niveau intermédiaire. Il faut apprendre aux femmes, surtout dans les zones rurales, à tirer parti de leurs capacités pour s'assurer un revenu et acquérir l'autonomie, dont elles seraient les premières à profiter ainsi que leur famille, les informer des effets qu'exercent les nouvelles techniques et prévoir à leur intention le recyclage nécessaire pour leur permettre de s'adapter à ces changements.

Il faut revoir les programmes et remplacer les parties qui ne présentent plus aucun intérêt pratique ni actuel par de nouvelles matières pratiques et utilisables, notamment par des matières scientifiques et techniques qui profiteraient aux femmes comme aux hommes et réduiraient l'écart qui existe entre l'enseignement donné et le travail demandé en harmonisant les connaissances théoriques et pratiques avec les exigences des emplois disponibles ou prévus. Pour y parvenir, il faut prévoir, dans le cadre de la planification de l'enseignement, de former ou de

recycler des instructeurs qualifiés qui connaissent bien le nouveau système. Il faut également prévoir d'urgence des services d'enseignement dans les zones rurales et inciter, avec des moyens adéquats, les enseignants des villes, qui appartiennent à la classe moyenne, et en particulier les femmes, à aller enseigner dans les lieux les plus reculés. En l'absence d'enseignants qualifiés, il serait possible de faire appel à des ouvriers qualifiés, surtout dans les zones rurales, en les encourageant, par des stimulants, à faire part de leurs connaissances pratiques aux populations rurales et à leur inculquer des notions élémentaires jusqu'à ce que l'on dispose d'instructeurs.

En outre, il faudrait prévoir les possibilités de recycler les travailleurs des deux sexes ainsi que les installations correspondantes de manière à leur permettre de remplir au mieux leur fonction. Dans le domaine de la technologie, l'innovation et le progrès sont des aspects importants du développement industriel. Mais pour introduire ou mettre au point de nouvelles techniques appropriées dans les pays en développement, il faut tenir compte de la nécessité d'adapter les travailleurs aux progrès technologiques. Les femmes, en particulier, doivent avoir accès à ces services de recyclage pour pouvoir suivre les progrès de la technique et éviter de se retrouver au chômage ou de ne plus répondre aux besoins de la production en devenant victimes de l'obsolescence.

Dans l'enseignement de type classique, il faudrait prendre les mesures suivantes : réduire le taux de déchet scolaire chez les filles au niveau primaire en accordant différents avantages financiers aux parents, à l'un des parents, ou au tuteur; faciliter l'accès de l'enseignement aux filles et jeunes filles en assurant des transports et une protection suffisante et en renonçant à créer des écoles mixtes dans les sociétés caractérisées par de fortes traditions qui découragent l'intégration des sexes; adopter des horaires souples dans les établissements scolaires et choisir l'emplacement de ces établissements en fonction de raisons pratiques; offrir des possibilités d'apprentissage et de travail rémunéré; adapter les programmes aux besoins locaux; financer une partie des dépenses d'enseignement; mettre au point les lois correspondantes, etc., de manière à encourager les filles et jeunes filles à acquérir des connaissances qui leur seront aussi utiles à elle-mêmes qu'à la collectivité et à la société.

Avec l'instruction et la formation nécessaires, les femmes peuvent avoir, dans un cadre propice, l'occasion de travailler comme entrepreneurs ou comme travailleurs indépendants. Le travail indépendant est l'une des principales sources possibles et actuelles de revenu et de productivité économique pour les femmes de nombreux pays en développement. Pour se lancer dans ce genre d'activité économique, les femmes doivent non seulement avoir de l'instruction mais aussi des notions élémentaires dans les domaines suivants : gestion, commercialisation, financement, structure de la consommation et formation technique en rapport avec le produit qu'elles fabriquent ou le service qu'elles offrent.

Aussi faut-il établir, dans les zones rurales critiques, toute une variété de programmes d'enseignement général et professionnel et de cours d'orientation professionnelle à l'intention des femmes, alors que, dans les zones urbaines, il faut développer la formation professionnelle dans le domaine de la gestion et de la production à l'intention des chefs d'entreprise et de toutes les catégories de personnel des grandes entreprises industrielles. Les organismes internationaux et les gouvernements peuvent apporter leur concours en créant des fonds spéciaux ou en réservant une partie de leur budget à l'enseignement général et professionnel de manière à assurer le progrès des groupes de population défavorisés. Les organismes internationaux pourraient fournir un appui pour établir, à l'échelle nationale, des politiques et programmes d'enseignement avantageux pour les

femmes, en entreprenant des recherches et en fournissant aux pays en développement intéressés des données à ce sujet et même une documentation audio-visuelle qui leur permettent d'améliorer les techniques de formation au travail dans l'industrie. Ils pourraient également constituer des instances qui permettent aux femmes de participer activement à la prise de décisions et à la planification en ce qui concerne la formation dans le cadre de coopératives, la promotion de l'esprit d'entreprise, la formation de réfugiés et de migrants, etc., ce qui devrait aller de pair avec la création d'emplois. Il faut tenir compte des rapports qui existent entre l'enseignement, la population et l'emploi, si l'on veut que les programmes d'enseignement concourent à la réalisation des programmes de développement économique.

Les femmes dans la hiérarchie professionnelle

Dans les zones rurales comme dans les zones urbaines, le processus d'industrialisation qui se déroule dans le secteur public comme dans le secteur privé fait intervenir différentes catégories de personnes : a) dirigeants, décideurs, planificateurs et chefs d'entreprise au sommet de la hiérarchie professionnelle; b) agents d'exécution, généralement de niveau intermédiaire, comme par exemple administrateurs de la fonction publique, cadres et animateurs de groupes, qui appliquent des politiques, conçoivent les stratégies à suivre pour atteindre les objectifs fixés et fournissent aux dirigeants des informations en retour avec l'aide de spécialistes (hommes de science, ingénieurs, économistes, éducateurs, techniciens, spécialistes des sciences sociales, travailleurs sociaux, etc.), et c) travailleurs qualifiés et non qualifiés.

Ces différentes catégories professionnelles sont interdépendantes et n'en ont pas moins pour autant leur importance propre.

Les lois doivent prévoir les moyens de faire participer les femmes, à tous les niveaux de la structure socio-économique et professionnelle, au règlement des questions qui les concernent directement (ID/WG.283/7). Les femmes devraient avoir la double tâche de s'acquitter de leur travail et, chaque fois que c'est possible, de favoriser et développer la participation réelle des femmes au développement industriel. Il faut donc que tous les programmes nationaux et plans économiques d'un pays soient évalués et revus par des groupes de femmes, des militantes, des commissions de femmes, etc. S'il n'existe pas d'organisations de ce genre, il faut en créer pour qu'elles donnent leur avis aux administrateurs et décideurs titulaires qui, en tant qu'hommes, peuvent ne pas être conscients des besoins des travailleuses et des problèmes qu'elles rencontrent au sein de la main-d'œuvre industrielle.

C'est à des groupes de femmes ou à des femmes influentes et bien informées qu'il revient de fournir des données essentielles aux gouvernements et aux organisations internationales sur les réalisations, les capacités et les aspirations des femmes, et de déceler les principaux obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement au développement industriel. En s'unissant et en s'organisant, ces groupes peuvent renforcer la position des femmes et jouer le rôle de mécanismes et de groupes de pression susceptibles de déclencher une prise de conscience des problèmes. C'est à ces groupes de femmes qu'il pourrait également incomber d'informer, par des moyens naturels, différents groupes communautaires sur le rôle que peuvent jouer les femmes dans le processus d'industrialisation et sur les avantages économiques et sociaux qui peuvent résulter de leur participation à des travaux ne relevant pas de la maison ou de l'agriculture. Les

femmes influentes, les militantes et les représentantes de groupes de travailleuses peuvent faire campagne et faire pression pour que les lois soient modifiées en faveur des femmes, surtout dans le domaine du financement et du crédit.

À l'échelon national, il faudrait encourager les décideurs à recenser les ressources et à formuler des programmes axés sur l'intégration des femmes au processus de développement industriel. Il faudrait motiver les dirigeants de manière à les amener à surmonter les erreurs systématiques commises jusqu'ici et à intégrer les femmes dans le processus d'industrialisation à leur propre niveau. Il faudrait, si possible, augmenter la proportion de femmes à ce niveau, de sorte qu'elles puissent exercer une influence positive sur tous les dirigeants. Les organismes internationaux pourraient apporter leur concours en élaborant des études à ce sujet et en organisant des séminaires internationaux qui serviraient de cadre à un échange direct de renseignements entre pays en développement d'une part et pays développés et pays en développement de l'autre, ce qui permettrait de sensibiliser les dirigeants à l'ordre de grandeur et aux multiples aspects de la question. En outre, les organismes internationaux pourraient eux-mêmes prendre davantage d'initiative en augmentant la proportion de femmes parmi les cadres de leur propre organisation.

Niveau de la prise de décisions

La proportion insuffisante de femmes dans les échelons supérieurs de la structure professionnelle est pratiquement universelle et constitue l'un des principaux obstacles aux changements qui amélioreraient, à tous les niveaux, la situation des femmes qui travaillent dans l'industrie. Même les pays développés ne sont pas parvenus à remédier à cet état de choses; l'Amendement sur l'égalité des droits (Bill on the Equal Rights Amendment) n'a par exemple pas encore été ratifié par le Congrès des Etats-Unis d'Amérique et la Loi sur l'égalité des chances en matière d'emploi (Equal Employment Opportunities Act) n'est pas facile à faire appliquer. En général, les hommes continuent à s'attribuer les postes de responsabilité en alléguant souvent, pour justifier une telle attitude, que les femmes ne sont "pas qualifiées" ou sont "inexpérimentées", "peu dignes de confiance", "émotives" et "ne sont donc pas faites pour occuper des postes de responsabilité". Les femmes ne sont souvent pas au courant des possibilités qui s'offrent et sont affectées à tort et à travers à un poste ou à l'autre, ou nommées à des postes qui leur confèrent un certain prestige mais aucun pouvoir et ne leur offrent aucune perspective d'avenir, ou encore tenues à l'écart des structures officielles des différentes organisations où sont prises nombre de décisions. Les femmes sont censées s'occuper de leur famille et non pas "se mêler des affaires qui ne les regardent pas". Dans les pays en développement, tous les changements souhaitables devraient être réalisés au cours des premières phases d'industrialisation, à un moment où les structures sociales et économiques correspondantes et les attitudes psychologiques ou culturelles sont également en pleine évolution.

La représentation des femmes au niveau de la prise de décisions est d'une importance vitale, étant donné que ces femmes peuvent susciter des changements dans les politiques sociales et économiques faisant intervenir la législation, la restructuration de l'industrie ou la gestion, le choix de techniques appropriées, la promotion de l'esprit d'entreprise, l'enseignement général et professionnel qui prépare à des carrières dans l'industrie, la mise au point de programmes d'industrialisation des zones rurales, etc. (ID/WG.283/12). Il n'existe pratiquement pas de postes de responsabilité accessibles aux femmes dans les grandes

industries des zones urbaines. Même si les femmes instruites et qualifiées ne manquent pas, elles viennent grossir les rangs de la main-d'œuvre inutilisée ou sous-utilisée. Les possibilités qui s'offrent aux femmes à ce niveau sont par contre bien meilleures dans les petites et moyennes industries, qui sont à même de tirer parti de la compétence des femmes, surtout dans les zones rurales.

C'est essentiellement dans les universités, les collèges et les écoles professionnelles que l'on peut trouver des femmes pour occuper des postes de responsabilité, étant donné qu'il existe généralement un lien direct entre le niveau d'instruction des femmes et leur désir d'accéder à ces postes.

Malgré la suppression des obstacles juridiques et culturels, il est extrêmement difficile pour les femmes d'avoir accès à des postes privilégiés ou d'obtenir une promotion. Ce n'est souvent pas une question de compétence, car les femmes ont à plusieurs reprises fait leurs preuves, mais il n'en subsiste pas moins pour autant les obstacles que constituent les erreurs commises et les attitudes prises à l'égard des femmes depuis toujours (ID/WG.283/14). Dans certaines des sociétés les plus traditionnelles où le niveau d'instruction des femmes est généralement bien inférieur à celui des hommes et où la législation sociale exige souvent qu'une femme obtienne l'autorisation du père ou du mari pour pouvoir travailler en dehors du foyer, il n'y a pratiquement pas de femmes aux échelons supérieurs de l'industrie. Même dans les pays comme l'Inde, où il y a un nombre relativement important de femmes possédant les qualifications appropriées pour occuper ces postes, 0,1 % seulement des postes de direction de rang élevé sont occupés par des femmes dans le secteur public comme dans le secteur privé, alors que pour les postes non qualifiés la proportion correspondante est de 48 % (ID/WG.283/14). Mais, dans certains pays en développement, comme les Philippines et la République-Unie de Tanzanie, on constate qu'à la suite des efforts soutenus déployés par les groupes de femmes et les femmes influentes, le nombre de femmes travaillant aux échelons de la prise de décisions est en augmentation tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines (ID/WG.283/12; ID/WG.283/17).

Niveau de l'exécution

Il est au plus haut point nécessaire que les femmes soient représentées aux niveaux intermédiaire et supérieur de gestion et d'administration, car elles sont sensibles aux besoins des travailleuses, aux types de formation nécessaire pour préparer au travail industriel, aux appuis dont les femmes ont besoin et aux contraintes dont elles sont victimes sur les plans culturel, économique, social et psychologique, et connaissent bien ces questions. Elles doivent jouer le rôle de conseillers auprès des dirigeants, en leur suggérant des stratégies innovatrices qui permettent de créer de nouveaux emplois ou de mettre en place des mécanismes législatifs ou institutionnels d'appui pour aider les femmes à entrer dans le monde du travail, ou en contribuant au développement de coopératives industrielles pour améliorer la situation économique des femmes des campagnes; elles pourraient également faire des propositions au sujet des techniques, branches d'activité ou produits susceptibles de présenter le plus d'avantages pour l'économie locale et pour les femmes. Le concours que les femmes peuvent apporter aux femmes est fondamental pour mettre au point des politiques et pratiques équilibrés et équitables.

Les femmes occupant des postes aux échelons intermédiaires peuvent également postuler à des postes de rang plus élevé, et devraient donc établir d'étroites relations et communiquer librement avec les femmes se trouvant aux

échelons les plus élevés. Les femmes peuvent acquérir une expérience dans le secteur public comme dans le secteur privé de l'économie nationale, de même qu'au niveau international.

Niveau des travailleurs

Au niveau des travailleurs qualifiés et non qualifiés, les femmes ont besoin de s'organiser et de constituer une force capable d'une part d'exposer les besoins des travailleuses et, de l'autre, d'appuyer et d'appliquer des politiques sociales et économiques avantageuses pour les femmes. Il faut des femmes parmi les cadres — directeurs d'usines, techniciens et syndicalistes — pour diriger et informer les travailleuses des possibilités que leur confèrent les textes législatifs intéressant leurs droits et privilèges et des modifications qui leur ont été apportées, et pour leur faire prendre conscience de la nécessité de procéder à des réformes dans le cadre du travail. Il est peu probable que les syndicats existants, à orientation masculine, ou les directeurs d'usine, qui sont des hommes, soient au courant des besoins des travailleuses ou s'y intéressent particulièrement. C'est aux échelons les plus bas que l'on trouve la majorité des femmes travaillant dans l'industrie et c'est dans leur union que devrait résider leur force. Les dirigeants qui sortent des rangs des travailleuses sont particulièrement sensibles aux problèmes psychologiques, sociaux et culturels de ces femmes, à leurs capacités physiques et aspirations professionnelles, de même qu'aux obstacles auxquels elles se heurtent.

En raison de leur connaissance de la situation locale et de l'expérience qu'elles en ont, les femmes peuvent contribuer, à tous les niveaux, à l'industrialisation et jouer par exemple le rôle de conseillers ou de consultants, ou participer à la planification et à la conception de projets. Elles peuvent apporter leur concours dans le cadre des chambres de commerce, des fédérations d'industries, des syndicats et de la fonction publique en vue de susciter un changement sur le plan économique et social. Les femmes peuvent également participer à des activités nationales, régionales et internationales liées au développement industriel, dans le cadre de conférences, de publications, de forums, de recherches, de programmes de formation et d'échanges d'informations, etc., où les intérêts des femmes sont en jeu. Les travailleuses qui exercent une influence sur la prise de décisions devraient être particulièrement bien informées si elles veulent avoir un rôle efficace. Elles devraient participer à toutes les activités de planification de projets et programmes de développement, et avoir la possibilité d'exprimer leur opinion, de faire entendre et de mettre en pratique leurs idées si l'on veut que ces projets et programmes soient couronnés de succès. Et pourtant, les femmes ne devraient pas travailler seules. La plupart de ce qui a été réalisé pour les femmes qui travaillent résulte de lois conçues par des hommes (ID/WG.283/18), et il est donc essentiel d'assurer une coordination avec les hommes, non seulement pour atteindre les objectifs souhaités mais aussi pour éviter de provoquer un retour en arrière sur le plan économique et social.

Législation

La législation industrielle en vigueur dans les pays en développement est en grande partie directement empruntée de celle de pays très industrialisés. Très souvent, elle est incompatible avec les traditions culturelles et le cadre économique des pays en développement. Alors que, normalement, la loi doit être objective et

constituer un instrument essentiel de changement social, notamment dans des domaines où la tradition et l'idéologie perpétuent les inégalités sociales, de nombreux facteurs l'empêchent d'agir efficacement pour améliorer la situation des femmes dans la société. En outre, une législation contradictoire est souvent déjà en vigueur, ce qui limite ou annihile les conséquences positives qu'une législation progressiste est susceptible d'entraîner.

Le problème fondamental peut se poser en ces termes : à travail égal, salaire égal. En présence d'un fort chômage masculin et d'une âpre concurrence pour l'emploi, cet aspect de la loi tend à être écarté par l'argument selon lequel il est difficile d'évaluer les tâches, c'est-à-dire difficile de définir la notion d'égalité des tâches. Le fait que les femmes travaillent le plus souvent dans des secteurs entièrement "féminisés", les écarte des emplois indifféremment occupés par l'un ou l'autre sexe, ce qui complique encore la question du point de vue interprétation juridique. D'autres problèmes se posent lorsqu'il s'agit de déterminer si les femmes sont moins payées par rapport aux hommes ou en valeur absolue, de procéder aux comparaisons d'emploi entre les hommes et les femmes et s'il est justifié d'appliquer des critères tels que habileté, valeur sociale et économique et intensité des tâches comme mesures du travail. Les femmes sont en général moins payées que les hommes et leur accession aux échelons supérieurs de la hiérarchie industrielle demeure sérieusement limitée en dépit de la législation sur l'égalité des chances. C'est pourquoi on peut logiquement supposer que la législation sociale, économique et industrielle concernant les femmes est, dans la plupart des pays, inexistante, inadéquate, contradictoire et inapplicable.

La législation visant à protéger les femmes dans leur rôle d'épouse, de mère et de ménagère existe, mais c'est une question controversée et il est difficile de se mettre d'accord sur le point de savoir ce qu'elle signifie réellement pour les femmes. Elle les protège en tant qu'êtres humains plus "faibles" en leur interdisant par exemple d'entreprendre un travail de nuit. En fait, cette législation empêche les femmes, même si elles le veulent et sont capables de les assumer, de postuler des emplois rémunérateurs et elle est donc plus répressive que protectrice.

La législation protectrice devrait être modifiée et élargie de façon à inclure non seulement l'emploi et les domaines voisins mais également les questions liées à la communauté et à la famille, telles que logement, services sociaux, accès à la propriété, vote, adhésion à des organisations, santé, régulation des naissances, assistance aux veuves en vue de leur réinsertion, protection et aide aux célibataires ou aux femmes chefs de famille. Elle assure peu de protection contre l'abandon, le divorce ou les voies de fait par un proche, et aucune garantie en ce qui concerne l'entrée en jouissance d'un héritage légitime, l'indépendance sociale et économique aux termes de laquelle le salaire et le revenu ne tombent pas automatiquement dans les mains des hommes chefs de familles dans lesquelles vivent les femmes. Une législation protectrice ne devrait pas être limitée aux femmes mais devrait également prévoir, le cas échéant, la protection des hommes.

La législation de soutien pour les femmes, qui réduit les pratiques discriminatoires à leur égard en matière d'emploi, de salaire, de possibilité de crédit, de mobilité de carrière, d'accès à l'éducation et à la formation est insuffisante, comme le sont les dispositions de protection sociale pour les femmes et la sécurité sociale. Les femmes n'ont droit à aucun soutien de la part des secteurs institutionnalisés d'une société, par exemple les pouvoirs publics, les syndicats ou la communauté, sur l'application des lois qui leur sont favorables. La législation sur l'emploi et la législation industrielle orientée vers les besoins des femmes qui travaillent, sont insuffisamment développées en ce qui concerne les investissements étrangers et les sociétés transnationales et le rôle que celles-ci devraient

jouer non seulement du point de vue emploi mais également formation pour faire participer à terme les femmes au processus d'industrialisation. Les femmes qui travaillent dans le tiers monde sont confrontées à des problèmes spécifiques aux sociétés dans lesquelles elles vivent et aux groupes auxquels elles appartiennent et, cependant, elles n'ont aucune prise, ou très peu, sur les décisions juridiques qui les affectent. Les femmes ignorent en général tout des lois qui les intéressent, comment ces lois les affectent et pourquoi il faut les modifier. Elles doivent donc être conseillées sur leurs droits et sur leurs privilèges, ainsi que sur leurs responsabilités à l'égard de la communauté et du pays dans le cadre de la loi. Les employeurs et les autorités compétentes doivent également être mis au courant de la législation progressiste qui permettrait d'améliorer le statut des femmes dans la société.

Les organisations internationales peuvent fournir une assistance importante au sujet des modifications législatives par le biais de recommandations aux gouvernements sur la base de leurs propres recherches et expériences. Des propositions relatives à différents types de législations fondées sur les besoins des divers pays pourraient être proposées sur demande. Des séminaires et des journées d'étude pourraient être organisés pour alimenter une interaction vitale entre les décideurs, les législateurs, les femmes et les experts internationaux, si bien que les problèmes juridiques, sociaux et économiques intéressant les femmes pourraient être identifiés et examinés.

Une réforme législative est nécessaire pour introduire des dispositions visant l'application des lois au moyen de récompenses économiques et psychologiques et de sanctions, infligées aux individus, aux groupes ou aux organisations qui discriminent les femmes. Chaque fois que possible les lois qui sont en contradiction avec la tradition devraient être introduites progressivement mais fermement, en même temps que se poursuivrait l'éducation civique des populations. Mise à part l'application des lois, ceux qui sont impliqués dans leur interprétation de la loi et dans l'exercice de la justice devraient prendre conscience des problèmes auxquels sont confrontées les femmes, de façon à alléger leur situation en rendant des sentences ou en créant des précédents, en effectuant des recherches sur les lois existantes et en recommandant l'abrogation des lois discriminatoires ou conflictuelles.

Bien que la législation ne puisse pas à elle seule amener la population à modifier son comportement, elle représente un premier pas vers l'égalité des femmes sur le plan social et économique et constitue une condition nécessaire pour intensifier leur rôle dans l'industrialisation.

Accession au crédit

L'impossibilité de disposer de crédits adéquats constitue un des principaux obstacles auxquels se heurtent les femmes qui essaient de créer des entreprises et des emplois pour pallier le manque de possibilités dans les structures professionnelles actuelles. Les femmes de la campagne, notamment, sont discriminées dans ce domaine. Des crédits pour les diverses entreprises sont disponibles dans de nombreux pays en développement, mais pour des montants limités, et ils sont consentis par des prêteurs, des banques commerciales locales, le crédit agricole et les pouvoirs publics. Ils sont souvent accordés en fonction de la solvabilité des emprunteurs, qui est évaluée en termes de nantissement. Souvent les femmes ne peuvent pas trouver de nantissements suffisants pour ce type de prêts, en raison des dispositions de la législation sociale en vigueur, aux termes de laquelle la propriété est au nom du père ou de l'époux, ou des lois sur les successions, qui

défavorisent les femmes. Par ailleurs, de nombreux prêts sont à court terme et les entrepreneurs qui lancent une affaire ont souvent besoin de périodes plus longues pour faire fructifier leurs investissements. Pour être d'un secours quelconque aux femmes, le financement devrait donc être offert non seulement pour des montants plus importants, mais également être assorti de conditions plus souples et notamment de périodes de remboursement plus longues que celles qui sont traditionnellement demandées.

En ce qui concerne les entreprises agro-industrielles, notamment, les périodes de remboursement à prévoir sont plus longues et certains établissements de crédit montrent qu'ils sont mieux au fait de la situation en accordant des prêts à moyen terme, mais les garanties plus rigoureuses qui sont exigées empêchent les femmes d'en bénéficier. Celles-ci sont donc tributaires de garants qui peuvent être, soit des organismes gouvernementaux, soit des personnes privées ou des collectivités, qui garantiront leur entreprise et assumeront les risques d'échec, encourageant ainsi l'assouplissement de conditions de crédit rigoureuses. Les prêts à court terme ne sont pas pratiques parce que les pertes inhérentes au démarrage d'une affaire ne favorisent pas le remboursement et exigent au contraire une plus grande capacité d'autofinancement. Il faut de toute urgence mettre au point des programmes de crédit efficaces et à bas prix dans la plupart des pays en développement à l'intention des femmes qui veulent créer des entreprises. Faire des prêts à des entrepreneurs importants a toujours été plus facile et moins coûteux que prêter aux petits entrepreneurs que sont les femmes dans la plupart des cas. Le coût unitaire des prêts peut être le même, mais le rendement est beaucoup plus élevé pour les prêts plus importants que pour les petits. On estime que les coûts d'examen liés à l'administration des prêts consentis aux producteurs importants représentent moins de 5 % du montant, tandis que les coûts impliqués dans les prêts octroyés par les gouvernements, par l'intermédiaire des coopératives, aux petits producteurs peuvent dépasser 20 %. De toute façon, au moment où le petit entrepreneur recevra son prêt, les taux d'intérêt pourront atteindre 30 %, de façon à couvrir les coûts d'examen et du capital, ce qui le mettra hors de portée d'un grand nombre de femmes. Cet aspect constitue un facteur capital, qui empêche les femmes de créer une entreprise indépendante et les pouvoirs publics devront accorder une assistance quelconque pour permettre aux petits entrepreneurs de bénéficier de ces prêts, jusqu'au moment au moins où ils seront en mesure d'équilibrer leurs affaires.

Dans certains pays en développement, des plans originaux sont mis au point pour favoriser les petits producteurs. Les banques adoucissent leurs exigences pour les petits emprunteurs, évaluent leur degré de solvabilité en se fondant plus sur leur réputation que sur leurs nantissements, mais ces dispositions continuent à favoriser les hommes. Parfois, les crédits sont accordés aux villages en tant qu'unité et ceux-ci s'engagent à rembourser le prêt. Dans les deux cas, toutefois, les pressions exercées par la communauté et son attitude peuvent assurer le succès de la femme entrepreneur ou briser son élan et en général les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes lorsque les crédits sont limités. Les banques et les organismes financiers doivent réorienter leurs politiques afin de modifier leur attitude à l'égard des candidats emprunteurs et instaurer des relations plus étroites avec leur clientes, de façon à pouvoir contrôler l'utilisation des fonds prêtés.

Les gouvernements, pour la plupart, n'ont ni plans ni prévisions à long terme, ils n'ont pas non plus d'estimations budgétaires, subventions notamment, concernant la création d'entreprises agro-industrielles et de petites entreprises urbaines. Lorsque ces plans existent, la coordination est insuffisante

avec les autres aspects du développement économique et il s'ensuit une diminution générale de l'efficacité et un gaspillage permanent des ressources humaines.

Afin de remédier à cette situation, il faut tout d'abord intéresser les femmes aux activités génératrices de revenus, c'est-à-dire production de biens ou de services commercialisables, qui serviront ensuite à rembourser les prêts et les crédits. Les femmes qui participent à la gestion de petites entreprises productives en milieu rural ou urbain ont le plus grand besoin de crédits. C'est ainsi que le projet intitulé *Experimental Credit to Ujamaa Village*, en République-Unie de Tanzanie, vise à diversifier l'économie du village et, à ce titre, encourage les femmes à économiser une fraction du revenu qu'elles tirent de leurs activités productrices pour la réinvestir. En Inde, il existe des projets ayant des objectifs similaires dans le cadre desquels les femmes des zones urbaines comme celles des zones rurales participent à des activités génératrices de revenus, sous l'autorité et la direction de banques ou d'autres institutions publiques ou financières. Dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, des propositions de projet ont été faites pour aider les institutions de crédit agricoles à formuler des projets ou des programmes pratiques qui permettraient à des nombreux ruraux, et notamment aux femmes, d'avoir accès aux institutions de crédit et d'épargne. Ces institutions de crédit doivent bénéficier de services de soutien accordés par le gouvernement pour leur permettre de fournir aux femmes des facilités de crédit et des services bancaires à des conditions favorables. On estime que les plans de crédit viables mis à l'essai dans ces pays pourraient alors être introduits dans d'autres (ID/WG.283/2).

Au Botswana, la création de petites entreprises et l'emploi des femmes et des pauvres sont des facteurs en fonction desquels les demandes de crédit sont évaluées afin d'augmenter les revenus et de créer des emplois. Le rapport entre les femmes et le secteur libre de la petite entreprise est évident au Salvador où les responsables ont créé une ligne de crédit renouvelable en même temps qu'ils accordaient une assistance technique et une formation; au cours de la toute première année d'activité, plus de 80 % des prêts ont été consentis à des femmes (ID/WG.283/11).

Il faudrait faire une étude des caractéristiques des femmes entrepreneurs, de leurs entreprises, de leurs besoins en assistance technique, de leur force et de leur faiblesse, afin de déterminer l'efficacité de leurs activités. En fonction de ces renseignements, les institutions de crédit pourraient adoucir leurs pratiques discriminatoires et multiplier les crédits consentis aux femmes et à tous les petits entrepreneurs, sans exiger des garanties inapplicables ou entraîner de la paperasserie.

Lié à cette question est le fait que les contraintes juridiques imposées aux femmes qui possèdent des propriétés doivent être levées ou assouplies, afin de leur permettre d'emprunter. De même, les femmes doivent être en mesure de tenir des archives et doivent donc savoir lire et écrire pour que leurs entreprises prospèrent et qu'elles puissent obtenir des prêts. Enfin, les femmes doivent être mobiles, autonomes et informées. Les liens entre éducation et formation, esprit d'entreprise et législation sont de plus en plus apparents dans ce domaine.

Les organisations internationales peuvent fournir des crédits pour la formation, la création d'emplois, l'achat de matières premières et d'équipement, ainsi que pour le remboursement des prêts consentis aux femmes qui cherchent à devenir des entrepreneurs indépendants. Ces organisations peuvent également fournir des conseils techniques aux femmes, aux institutions de crédit et aux gouvernements. Elles peuvent également participer à la formation des femmes

qui veulent devenir fonctionnaires dans des institutions de crédit et qui sympathiseraient davantage avec les femmes qui demandent des prêts, comprendraient mieux leurs besoins, les conseilleraient sur le financement et, en même temps, assureraient la coordination en présentant leurs clientes aux experts susceptibles de leur donner des conseils dans le domaine technique et économique.

Syndicalisation

La vulnérabilité des femmes dans la structure économique et sociale est aggravée par leur manque d'organisation. Les femmes hésitent à prendre une part active aux activités des syndicats ou, grâce à eux, à demander un meilleur traitement de leurs employeurs ou un meilleur accès aux emplois (ID/WG.283/3).

Dans la plupart des cas, non seulement les femmes ignorent les avantages de la syndicalisation, mais les syndicats des pays en développement se sont essentiellement intéressés aux hommes. Les employeurs des femmes tels que fabricants, sociétés transnationales ou organismes publics découragent la syndicalisation parmi les femmes afin de maintenir le marché de la main-d'œuvre compétitif et augmenter leurs bénéfices. Le fait que certaines femmes travaillent à façon chez elles afin d'assumer en même temps leurs responsabilités familiales tend à militer contre la syndicalisation, en raison du manque de temps et d'occasions. Le taux élevé de chômage et le nombre limité des emplois sont également en partie responsables de la résistance des hommes à la participation des femmes à la gestion des syndicats et de la négligence générale des intérêts professionnels des femmes. Cette tendance a été renforcée par l'absence d'initiative et d'esprit de suite chez les femmes. Même les syndicats qui sont orientés vers leurs besoins et leurs droits sont en général distincts des syndicats d'hommes et plus actifs dans les zones urbaines que dans les zones rurales où le plus grand nombre des femmes vivent et travaillent. Il s'ensuit une faiblesse des femmes qui travaillent en termes de pouvoir de négociation avec les employeurs, ce qui les expose ainsi aux diverses formes d'exploitation telles que bas salaires, mauvaises conditions de travail, excès de travail, manque d'orientation et de contrôle, insécurité de l'emploi, manque de mobilité de carrière et, en général, pratiques discriminatoires.

Comme on l'a déjà signalé, la législation industrielle actuelle est orientée vers les besoins des hommes qui travaillent et peu de décisions au point de vue législation protectrice, économique, sociale ou industrielle ont été prises pour satisfaire les besoins des femmes qui travaillent. Comme elles ne sont pas organisées entre elles, elles ne peuvent former un groupe puissant susceptible de créer un milieu favorable pour servir les meilleurs intérêts de ses membres et même apporter de nouveaux éléments pour mettre en œuvre une législation industrielle nécessaire et nouvelle qui les avantagerait. Cet état de choses est également responsable de la déplorable rareté des femmes aux postes de décision et de la pénurie de chefs capables de définir les problèmes et les questions concernant les femmes qui travaillent et de modifier la situation par l'élaboration de politiques adéquates.

Le rôle des syndicats dans les pays en développement diffère de celui des syndicats dans les pays développés, en raison des différences dans les conditions économiques et sociales, de l'évolution du travail et du cycle de vie des travailleurs. Les syndicats dans les pays en développement ont été chargés de recommander et de mettre en œuvre des modifications dans la législation

industrielle et dans la législation du travail, c'est-à-dire d'organiser les femmes. C'est pourquoi il faut moins s'attacher à l'augmentation des salaires, comme cela a été le cas jusqu'ici, et accorder désormais une importance accrue à la création d'emplois; les ensembles complexes d'avantages sociaux devraient maintenant céder la place à la recherche des besoins fondamentaux de catégories particulières des travailleurs, c'est-à-dire les femmes. Il faudra peut-être revoir la définition des limites minimales acceptables en matière de productivité, compte tenu des déficiences d'infrastructure et de technologie. etc.

Il faut éduquer et motiver les femmes pour qu'elles adhèrent aux syndicats existants ou en forment de nouveaux. Les dirigeants syndicalistes doivent être renseignés sur les travailleuses, sur leurs problèmes et sur leurs besoins qui diffèrent, parfois, de ceux des hommes. Les époux et les pères doivent être au courant des avantages que recueillent les femmes en s'affiliant à ces organismes. La législation sociale dans certains pays doit être modifiée, de façon que les femmes puissent désormais adhérer à ces organisations sans l'autorisation de l'homme.

La participation des femmes aux syndicats contribuerait à faciliter les changements qui s'imposent dans la législation sociale et industrielle, dans les politiques des revenus et des salaires, les conditions de travail et les services de soutien. En participant à la gestion des syndicats, les femmes contribueraient utilement au choix des objectifs et des priorités pour les travailleuses et au recrutement de femmes comme membres des syndicats.

Les organismes internationaux pourraient aider à réunir les dirigeants des pays développés et ceux des pays en développement, pour qu'ils procèdent aux échanges de vues nécessaires à la création de syndicats orientés vers les besoins des femmes des pays en développement. En intéressant les femmes aux conférences, aux séminaires et aux journées d'études sur le syndicalisme international qui sont organisés sur le thème de l'aptitude au commandement dans le domaine du travail organisé, les femmes pourraient participer dans de bonnes conditions à la gestion, qu'il s'agisse ou non de celle de syndicats.

II. L'emploi des femmes dans l'industrie

Pour que les pays en développement puissent progresser, ils doivent augmenter la capacité productive et l'emploi dans tous les secteurs de la population, et ceci assez rapidement pour permettre l'absorption de la population active qui s'accroît à une grande vitesse. L'emploi constitue sans doute le principal facteur déterminant le rôle des femmes dans le processus d'industrialisation.

Les chapitres qui précèdent ont analysé les grandes contraintes qui, en interdisant l'accès des femmes à l'emploi, pèsent sur leur intégration à ce processus. Il est impératif de créer des possibilités d'emploi dans les régions urbaines et surtout dans les régions rurales des pays en développement, en procédant à la restructuration de l'économie et des secteurs industriels et professionnels et en supprimant ou atténuant les obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement au développement industriel. Les femmes instruites dont les capacités sont sous-utilisées — voire pas utilisées du tout — doivent être intégrées de manière efficace au processus de développement économique et industriel.

L'économie des pays en développement n'est pas quelque chose de monolithique; il est impossible d'envisager un plan unique et universel pour l'incorporation des femmes dans le développement industriel : de nombreuses méthodes doivent être mises au point. Cependant, quelle que soit la stratégie retenue, un changement d'attitude s'impose tant chez les femmes que les hommes, au niveau des décideurs, des exécutifs et des travailleurs. Ce changement est possible dans la mesure où une attitude ne s'hérite pas mais s'acquiert et peut donc être modifiée. Un changement d'attitude signifie un changement d'environnement social et culturel que seule l'éducation permet. Par exemple, il est indispensable de se défaire des images stéréotypées des travailleuses; il convient de conseiller les individus et de leur apprendre à se munir non seulement de qualifications prisées sur le marché du travail, mais aussi de configurations mentales et de façons d'envisager le monde correspondant aux besoins du processus d'industrialisation, ce qui n'est possible qu'à condition que le monde du travail soit restructuré et que l'aspiration à l'amélioration du bien-être économique soit inculquée à la fois aux hommes et aux femmes.

La création d'emplois accessibles aux femmes est d'une importance vitale pour la croissance et le développement économique à long terme. Une planification adéquate s'impose à tous les niveaux du processus d'industrialisation, s'inscrivant dans des cadres à court, moyen et long terme, la priorité étant donnée à la création d'emplois. Il convient d'identifier les objectifs à court terme et de les distinguer des objectifs à moyen et long terme qui, eux, comportent un certain nombre d'obligations : le choix de technologies, l'adoption

d'une législation corrective, un soutien à différentes branches d'industrie, des recherches, des activités économiques temporaires ou permanentes, des activités de formation. La suppression ou l'atténuation des contraintes améliorera l'accès à certains emplois; ces emplois doivent toutefois exister — d'où la priorité à donner à la création d'emplois dans le cadre du développement économique. Un certain nombre d'approches sont identifiées ci-dessous; les pays et les organismes de planification peuvent les modifier selon leurs propres besoins et objectifs.

Il s'agit d'intégrer les femmes non seulement aux grands secteurs industriels urbains axés sur une croissance économique et un développement technologique rapides, mais aussi aux petites et moyennes industries des régions tant rurales qu'urbaines qui contribuent à la croissance économique à long terme. Si le grand secteur moderne n'est pas créateur d'emplois, il faut se tourner vers les petites et moyennes industries à forte intensité de main-d'œuvre qui font appel à des technologies appropriées plutôt qu'à des technologies de pointe.

L'introduction de nouvelles technologies dans l'industrie a dans de nombreux cas eu des incidences négatives pour les femmes. Dans certains cas, l'automatisation a été l'un des principaux facteurs de la montée du chômage; les femmes engagées dans une production à forte intensité de main-d'œuvre se retrouvant souvent sans emploi. Ceci se remarque tout particulièrement dans les industries textiles et électroniques — aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement — ainsi que dans le cadre d'activités agricoles telles que la plantation ou la récolte dans la quasi-totalité des pays. C'est ainsi qu'alors que le développement technologique se révèle positif à long terme, dans ses étapes transitionnelles, il a des incidences négatives pour les femmes, en raison de l'incapacité à créer, parallèlement, de nouvelles possibilités d'emploi pouvant accueillir les personnes licenciées ou les nouvelles venues sur le marché du travail. L'introduction de nouvelles technologies améliorées demande une planification minutieuse dans le cadre de l'ensemble de l'économie d'un pays; le développement ponctuel et non planifié a tendance en effet à limiter les avantages économiques globaux que peut espérer un pays.

Dans le secteur agricole, l'objectif du développement est d'accroître la productivité par l'application de technologies de pointe. Il convient d'être attentif au type de technologie utilisée dans la mesure où le choix de techniques inadaptées provoque le chômage en milieu rural et, par conséquent, un fort exode rural. Une façon plus équilibrée de développer les zones rurales et de minimiser les perturbations sociales consisterait à pouvoir disposer de technologies appropriées du point de vue du capital et de la main-d'œuvre et d'implanter les petites et moyennes industries en milieu rural. Le chômage et l'exode rural seraient ainsi évités et la répartition du revenu améliorée.

Les décideurs peuvent concourir à la création d'emplois en apportant leur soutien dans certains cas à des technologies intermédiaires à forte intensité de main-d'œuvre plutôt qu'à des technologies de pointe à forte intensité de capital, plus particulièrement dans le secteur manufacturier. Même le choix des produits fabriqués devrait être adapté à des méthodes de production à forte intensité de main-d'œuvre, du moins à court et à moyen terme, en attendant que les femmes aient les mêmes possibilités d'emploi que les hommes. Une fois la population active mieux utilisée, mieux formée et moins importante, l'étape suivante du développement industriel devient possible et d'autres changements peuvent être introduits.

Le secteur industriel moderne n'absorbe qu'une petite proportion de la population active totale des pays en développement; le pourcentage des femmes y est particulièrement faible. L'absence de développement des industries agricoles et de l'infrastructure connexe — par exemple l'irrigation et les transports en milieu rural — perpétue la pauvreté, qui reste un problème majeur dans de nombreux pays en développement. Les pauvres en milieu rural — des femmes pour au moins la moitié — ne sont pas utilisés et restent en marge du développement économique. L'accroissement de la productivité et du revenu de ce groupe est conditionné par l'augmentation des possibilités d'emplois pour tous les secteurs de la population adulte en milieu urbain et en milieu rural.

Par ailleurs, les femmes qui travaillent dans l'industrie sont cantonnées à quelques secteurs. Celui qui présente le plus d'attrait pour les femmes est le secteur manufacturier, que ce soit sur une petite ou une grande échelle, et plus particulièrement l'industrie des biens de consommation, à forte intensité de main-d'œuvre et peu utilisatrice de technologie. La main-d'œuvre féminine est aussi majoritaire dans le textile et le vêtement, l'électronique, l'artisanat et les industries agricoles liées à la sylviculture, à la pêche et à l'industrie alimentaire. Le commerce de détail offre certaines possibilités aux femmes. Dans certaines parties d'Afrique occidentale, par exemple, ce sont les femmes qui dominent traditionnellement dans l'ensemble des opérations du commerce de détail (ID/WG.283/13). L'industrie du bâtiment et de la construction emploie également les femmes dans certaines fonctions. En ce qui concerne les services, dans certains pays les femmes n'ont aucune possibilité d'emploi dans ce secteur en raison de traditions culturelles, alors que dans bon nombre de pays asiatiques et latino-américains les secteurs des loisirs et du commerce de détail ont absorbé des nombres importants de femmes dans des emplois de bureau subalternes.

Les femmes sont employées soit dans des secteurs à faible intensité technologique demandant des dépenses d'équipement réduites et ayant une faible productivité, soit dans des secteurs de technologie de pointe à forte intensité de capital mais aussi à forte intensité de main-d'œuvre. Dans les deux cas, les femmes sont faiblement rémunérées et connaissent de mauvaises conditions de travail qui relèvent souvent de l'exploitation. Les femmes sont également présentes dans l'industrie en tant qu'entrepreneurs indépendants où elles gèrent et dirigent des activités manufacturières ou de service : par exemple au Ghana et aux Philippines (ID/WG.283/13, ID/WG.283/12). Le travail indépendant représente l'un des aspects les plus prometteurs pour l'emploi des femmes, mais comme nous venons de l'indiquer, de nombreux obstacles sociaux et économiques empêchent à cet égard un développement plus rapide dans de nombreux pays en développement.

Malgré leurs fonctions subordonnées dans l'industrie, les femmes ont apporté une contribution importante au développement, au succès et à la croissance de petites et moyennes industries traditionnelles qui continuent à représenter une part importante de la production industrielle des pays en développement; dans certains cas, on peut même dire que c'est à elles que leurs pays doivent d'être présents sur les marchés mondiaux.

Bien que n'étant pas assimilées aux travailleuses industrielles, les employées de maison contribuent indirectement au développement économique dans la mesure où leur travail permet aux femmes ayant fait des études de se consacrer à un emploi qualifié dans l'industrie ou le gouvernement, tout en étant libérées de leurs responsabilités domestiques.

Dans les pays en développement, à mesure que les niveaux d'éducation progressent, de plus en plus de femmes se consacrent à des emplois de niveau supérieur sans avoir à leur disposition des appareils ménagers qui les libéreraient de leurs tâches domestiques. Les femmes pauvres et peu qualifiées remplissent donc ce vide créé par l'absence de technologie. Il faudrait permettre à ces femmes d'améliorer leurs qualifications afin d'augmenter leur contribution à l'économie; il conviendrait de faire en sorte que ce rôle ne s'institutionnalise pas pour s'inscrire à tout jamais dans la structure des possibilités d'emploi pour les femmes.

L'exode rural, qu'il ait un caractère temporaire ou permanent, existe dans tout le tiers monde et, qu'il s'agisse de l'exode des femmes comme en Amérique latine, ou des hommes comme en Afrique et en Asie, les femmes en souffrent. Les femmes qui quittent les campagnes pour la ville emmènent le plus souvent leurs enfants avec elles et en sont les seules responsables. Les femmes sont fortement concurrencées par les hommes — généralement mieux qualifiés — pour des emplois industriels en ville qui sont déjà rares. Souvent, les seules possibilités offertes à ces femmes sont le petit commerce, la préparation de la nourriture, le travail de domestique et la prostitution. Sinon, elles viennent gonfler les rangs des indigents, renforçant ainsi le problème chronique que constitue la pauvreté urbaine. Si ce sont les hommes qui émigrent, les femmes sont laissées sur place pour s'occuper des familles et prendre en charge la production de subsistance dont elles ne tireront aucun avantage, qu'il soit économique ou social; elles sont souvent malades et souffrent de malnutrition, voire de famine, ce qui renforce le déclin de la productivité en milieu rural.

La croissance urbaine, conséquence de l'exode rural, est un grave problème dans les pays en développement dans la mesure où elle entraîne, d'une part, une pauvreté et une aliénation urbaines massives et, de l'autre, la création d'un besoin artificiel d'importer des quantités toujours croissantes d'aliments de première nécessité, en raison de la désaffectation des secteurs ruraux. La rapidité de l'urbanisation affecte aussi la structure par âge et par sexe de la population active et détermine dans une certaine mesure l'amélioration ou non de la représentation des femmes dans certains secteurs de l'emploi, en fonction de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans certains secteurs professionnels.

Etant donné cette situation, il devient impératif d'identifier toutes les modalités existantes de création d'emplois — plus particulièrement des emplois accessibles aux femmes — et d'envisager d'autres modalités. Parmi d'autres stratégies, il serait peut-être pratique de repérer les secteurs industriels — en milieu urbain comme en milieu rural — favorables à l'emploi des femmes et d'analyser les traits communs, les fonctions économiques, et les besoins spécifiques de ces secteurs dans le cadre du plan de développement national ou régional. En revalorisant, finançant, développant et renforçant ces secteurs, de plus en plus d'emplois s'ouvrent à un nombre croissant de femmes. Il faudrait étudier les types de matières premières et de technologies susceptibles de favoriser la participation des femmes, les rendre disponibles, et proposer des modifications aux méthodes de production existantes qui profiteraient aux femmes. Il faudrait identifier, encourager et développer les secteurs industriels portant sur la production d'appareils ménagers qui incitent les femmes à s'intégrer à la population active. Ces secteurs pourraient employer des femmes non seulement à la production, mais aussi en tant que conseillères et consultantess chargées de recueillir l'information indispensable en ce qui concerne les besoins spécifiques des femmes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'industrialisation rurale

Dans la plupart des pays en développement, de nombreuses femmes travaillent encore dans l'agriculture, où le niveau de rendement reste encore très bas. On peut se demander si le processus d'industrialisation, tel qu'il est actuellement, peut fournir des possibilités d'emploi convenables pour ces femmes. Il faut donner, semble-t-il, au développement du secteur des agro-industries et à l'utilisation efficace de la main-d'œuvre rurale toute la priorité, car on maintient de ce fait un marché important pour la production industrielle locale. D'un autre point de vue, le développement du secteur rural et l'augmentation des possibilités d'emploi qui en découle peut diminuer le taux d'urbanisation, et par-là même une croissance plus équilibrée devant la rapidité de l'expansion démographique. Dans une certaine mesure, ceci atténue la difficulté que rencontrent les femmes à s'intégrer dans le processus du développement économique.

L'industrialisation des secteurs ruraux des pays en développement, où la plus grande partie de la population réside encore et où les femmes sont en plus grand nombre, permettra d'apporter des emplois et des services aux endroits où les gens se trouvent, dans leurs collectivités, et par conséquent d'accroître le nombre des emplois autres que dans le secteur agricole. L'industrialisation rurale exige une planification qui passe par la revalorisation des industries existantes, pour améliorer non seulement la productivité mais aussi la qualité du produit, et donc de permettre sa commercialisation. En outre, les nouvelles industries, notamment les industries liées à l'agriculture, qui peuvent utilement absorber la main-d'œuvre féminine, devraient être créées avec l'assistance technique des organismes internationaux ou des autres pays en développement qui connaissent des problèmes économiques et des expériences analogues.

Une restructuration du secteur agricole pour intégrer les femmes dans l'industrie est possible grâce, entre autres, à la formation de coopératives qui facilitent et encouragent la participation des femmes au développement économique et industriel, protègent les producteurs de sexe féminin, aident à leur procurer enseignement et formation, à acquérir de l'expérience et à augmenter leurs possibilités d'emploi et leurs revenus.

Il faudrait s'attacher à développer et à soutenir les petites et moyennes industries qui sont les principales sources d'emploi. Si elles disposent d'un appui suffisant, si elles fabriquent le produit qui convient et font preuve d'esprit d'entreprise et d'une certaine agressivité, ces industries pourraient devenir exportatrices et créer des emplois pour les hommes comme pour les femmes, plus que ne le font les grandes industries. Dans les régions qui sont actuellement orientées vers la petite industrie, les femmes devraient apprendre à se servir des technologies appropriées et des machines convenant à l'économie locale, à savoir les moulins, les pompes et les charrettes, et apprendre à tirer le meilleur parti des ressources locales. Toutefois, il faut être prudent à l'égard de l'automation ou de la mécanisation des industries liées à l'agriculture, car, dans la plupart des cas, les effets du licenciement sont plus graves pour les femmes que pour les hommes.

Les femmes devraient être associées à toutes les mesures portant sur l'amélioration de l'infrastructure, notamment l'approvisionnement en eau, ce qui leur permettrait d'avoir davantage de temps libre pour rechercher et utiliser les possibilités d'emploi, de perfectionnement par l'éducation, d'amélioration des pratiques sanitaires, etc.

L'industrialisation rurale ne doit pas forcément supprimer les industries familiales ou la production artisanale, dans lesquelles les femmes travaillent traditionnellement, si ces dernières savent mettre en valeur ces activités pour produire des marchandises commercialisables. L'artisanat et les manufactures rurales peuvent être développés, aidés et encouragés, de même que les services ruraux employant des travailleuses, par exemple par la création de magasins de village et de points de vente de détail et d'autres services d'aide sociale.

La planification de l'industrialisation rurale doit donc tenir compte des besoins des femmes et notamment prévoir :

a) Des emplois à plein temps, à temps partiel ou saisonniers qui aideraient les femmes à remplir leur double rôle de travailleuses et de ménagères;

b) Des emplois comportant un horaire flexible;

c) Des investissements exigeant peu de capitaux et à forte intensité de main-d'œuvre, utilisant toutes les compétences locales existantes et les matières premières disponibles sur place ainsi que des technologies appropriées;

d) Des installations et des services d'aide sociale, par exemple des services de protection de l'enfance, des services de santé, des possibilités de formation, de logement et de transport qui aideraient à freiner la migration des campagnes vers les villes, si défavorable aux femmes;

e) Des centres de service de développement communautaire qui servent de centres d'information et d'organismes de coordination pour tenir les femmes au courant des projets de développement leur offrant des possibilités.

Travail indépendant

Les projets de travail indépendant pour les femmes sont réalisables si les femmes peuvent être sûres qu'elles ne seront pas exploitées et qu'elles recevront à la fois des conseils de gestion et une aide technique, des crédits à des taux d'intérêt raisonnables, une aide pour la commercialisation de leur marchandise et si elles emploient d'autres personnes, notamment des femmes, des services de logement, de transport et autres services de base. Il faut leur faciliter l'accès aux matières premières; elles doivent être responsables du choix de leurs propres options théoriques et pratiques. En plus, pour diminuer le fardeau que représente la double responsabilité de ménagère et d'entrepreneur, il faut que des services d'aide sociale soient disponibles. Le travail indépendant devient particulièrement intéressant et réalisable si ses produits sont absorbés dans des projets industriels à plus grande échelle.

Sociétés transnationales

L'influence des sociétés transnationales sur l'emploi des femmes citadines dans les pays en développement a été de plus en plus contestée dans les dix dernières années. Les sociétés transnationales des pays en développement ont cherché des bases dans le tiers monde pour celles de leurs entreprises qui travaillent pour l'exportation à cause de l'augmentation des coûts de main-d'œuvre, de la dépense en capital et de la concurrence sur le plan des coûts dans leurs propres pays combinés aux coûts ajoutés dus au renforcement des contrôles liés à la protection de l'environnement, aux normes de sécurité, etc.

Les sociétés transnationales sont considérées par les pays en développement comme un moyen essentiel d'acquisition de capitaux, de technologies, de personnel de direction, d'emplois et d'accès aux marchés internationaux. Les pays en développement pratiquent donc divers types de mesures d'incitation et adoptent des règlements susceptibles d'attirer les investissements et de contrôler les opérations des sociétés transnationales. Il y a même une tendance à une certaine concurrence entre les pays en développement dans l'adoption de mesures d'incitation susceptibles d'attirer des sociétés. Toutefois, malgré leur rôle de producteurs et de générateurs d'emplois, ces sociétés ne sont pas forcément intéressées par le développement économique à long terme du pays hôte, et c'est pourquoi elles ne font que rarement partie intégrante de l'économie locale d'un pays en développement. Aucune analyse coûts-avantages sérieuse n'a été entreprise pour évaluer leur rôle véritable dans le processus du développement économique de ces pays et très peu d'études ont été faites pour déterminer le caractère positif ou négatif de l'influence socio-économique sur la main-d'œuvre des grandes filiales entièrement contrôlées par les entreprises géantes des pays développés, par contraste avec l'influence de la production à petite ou à moyenne échelle assurée par des hommes d'affaires indépendants des pays développés ou des fabricants locaux qui vivent des sous-traitances accordées par les grandes multinationales. Il est important de savoir sous quelle forme les sociétés transnationales devraient fonctionner dans les pays en développement et dans quelle mesure l'exploitation des ressources de ces pays, notamment la main-d'œuvre féminine, devrait être contrôlée de façon à préserver les objectifs socio-économiques à long terme du pays hôte.

Un des problèmes essentiels est que le pays en développement hôte sait peu de chose de la politique interne et du comportement propre des sociétés transnationales. Dans certains cas, la combinaison d'investissements étrangers et de décisions gouvernementales imprévoyantes ont eu pour résultat l'introduction prématurée de technologies poussées qui ont remplacé des industries et des activités créatrices d'emplois, et par-là même éliminé des travailleurs.

En raison de l'importance que représentent pour elles des coûts de production peu élevés, certaines sociétés transnationales ont tendance à utiliser une main-d'œuvre non qualifiée ou moins qualifiée, généralement non employée et donc prête à travailler pour des salaires très bas dans des conditions de travail souvent insatisfaisantes. C'est dans ce contexte qu'il faut considérer la création d'emplois pour les femmes par les sociétés transnationales. Même si elles donnent des possibilités d'emploi aux femmes, ces sociétés ont tendance à avoir un effet néfaste sur le statut socio-économique de ces dernières. Dans certains cas, on donne aux ouvrières un salaire de subsistance et peu d'espoir d'obtenir une augmentation; quelquefois, l'entreprise exerce des pressions pour éviter la formation de syndicats, pour ne pas décourager les investissements étrangers. Les techniques enseignées dans la plupart de ces industries ne sont pas transférables, ce qui augmente l'insécurité des travailleurs dans une situation où l'emploi dépend essentiellement des fluctuations du marché mondial (ID/WG.283/6).

Une partie du problème est constituée par les attitudes des pouvoirs publics des pays en développement à l'égard des femmes. Des pressions sont exercées à la fois sur le plan national et international par divers groupes intéressés pour accélérer l'intégration des femmes dans le processus de l'industrialisation. Les responsables des décisions et de la planification peuvent considérer l'emploi des femmes par les sociétés transnationales comme un

moyen pour parvenir à cet objectif. Comme, de toute façon, les femmes sont désavantagées dans ces sociétés, les gouvernements sont moins soucieux d'exercer une pression sur les sociétés transnationales pour qu'elles améliorent les conditions de travail ou participent aux plans à long terme de mise en valeur des ressources économiques et humaines, particulièrement si les investissements étrangers sont considérés comme souhaitables par l'élite minoritaire qui en reçoit les bénéfices.

Les sociétés transnationales ne devraient pas forcément pousser l'exploitation jusqu'au bout; on peut et on doit leur demander de s'intéresser à l'économie locale. Les pays en développement qui prennent des mesures d'incitation en faveur des sociétés transnationales devraient évaluer l'influence néfaste que celles-ci peuvent avoir sur la main-d'œuvre employée par ces sociétés, dont la plupart est de sexe féminin. Il faut donc absolument que, en compensation de coûts de production réduits, on demande aux sociétés transnationales de fournir des avantages à long terme sous la forme de stages de formation, de technologies appropriées et de conditions de travail meilleures.

Stratégies

Augmenter le nombre des femmes participant au processus d'industrialisation ne signifie pas que davantage de femmes devraient accéder à des postes tenus par des hommes, mais implique la restructuration totale de toutes les structures économiques, sociales, éducatives et juridiques qui permettraient aux hommes et aux femmes de participer à part égale à l'ensemble du processus de développement économique, qui fournit davantage de possibilités pour tous.

Pour faire entrer les femmes dans la main-d'œuvre industrielle, il serait nécessaire, au niveau de la planification, d'introduire des schémas de croissance économique à forte intensité de capital et de main-d'œuvre à la fois, pour obtenir une répartition des revenus plus équilibrée; d'augmenter le pouvoir d'achat et par-là même obtenir une consommation accrue; d'introduire et d'appliquer les technologies appropriées toutes les fois que possible; de développer parallèlement les secteurs ruraux et urbains dans le but d'atténuer les déséquilibres du développement; d'étoffer le secteur des services publics dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'aide sociale; d'augmenter la productivité; et de donner toute l'attention nécessaire aux femmes qui représentent un groupe très désavantagé.

Les pouvoirs publics devraient, avec l'assistance des organismes internationaux, faire des recherches pour se créer une base de données permettant de déterminer le pourcentage actuel et projeté des femmes dans la main-d'œuvre, le meilleur type de technologie à acquérir ou à élaborer, les types d'emplois à créer, les types de produits à fabriquer et les marchés à rechercher pour augmenter les emplois féminins. Toutes ces données devraient être incorporées dans les plans de développement nationaux et coordonnées avec les programmes de formation en cours.

Les pouvoirs publics devraient également étudier les tendances et les politiques en rapport avec les femmes, entreprendre des enquêtes nationales sur le statut des femmes dans les secteurs de base de l'économie, faire l'inventaire des qualifications et des ressources de la main-d'œuvre féminine, étudier les possibilités d'augmenter l'emploi féminin et mettre au point des méthodes pour améliorer les conditions de travail. Dans le cadre des politiques nationales de l'emploi, il faudrait entreprendre des recherches pour mettre au point des

technologies plus économiques en matière de main-d'œuvre, et mettre au point des structures sociales d'appui et des services permettant de libérer les femmes qui travaillent de leurs tâches domestiques qui leur prennent beaucoup de leur temps et leur laisser davantage de temps pour leurs loisirs et pour récupérer de la fatigue causée par leur double rôle de travailleuse et de ménagère. Les activités de recherche devraient être coordonnées entre les divers secteurs publics et privés et entre les organismes nationaux et internationaux pour déterminer les nouveaux domaines industriels où il sera possible de faire travailler des femmes.

Un autre domaine important qui doit être abordé par les gouvernements est celui de la santé et de la régulation de la fécondité. Les femmes qui ont beaucoup d'enfants ont tendance à ne pas travailler, alors que les femmes qui travaillent ont moins d'enfants; ceci est un facteur très important pour l'amélioration économique du statut de la femme; on doit montrer à la fois aux hommes et aux femmes les avantages économiques, sociaux, psychologiques et physiques des familles moins nombreuses. Alors que la régulation du mouvement de la population est un problème délicat, les médias, et notamment les organisations féminines, peuvent servir à susciter de l'emploi et du progrès économique. Des femmes engagées et influentes peuvent servir d'animatrices dans les diverses communautés et diffuser des informations qui font cruellement défaut.

Les médias ont un rôle essentiel à jouer pour diffuser les mesures nouvelles qui, à la longue, bénéficieront à la fois aux hommes et aux femmes. Ils peuvent être utiles en informant les femmes sur leurs droits et sur leurs privilèges, sur les formes de discrimination et la façon de les surmonter et sur les disponibilités en matière de travail et d'éducation, etc. Les médias peuvent, au niveau local, favoriser les échanges d'idées et la diffusion d'informations utiles.

Les organisations internationales peuvent soutenir l'ensemble du processus par la création de commissions qui collaboreront avec les commissions nationales qui ont été créées pour s'occuper tout particulièrement des questions féminines. Elles pourront échanger des informations, des idées et coordonner la recherche pour mettre au point des mesures adaptées aux besoins des divers pays. Ces organismes possèdent déjà les bases pour la création de départements qui seraient axés sur le développement et la promotion des industries capables d'absorber des travailleuses. De tels départements pourraient servir de sources de données et de conseils dans les pays où le processus du développement industriel n'en est encore qu'aux étapes initiales. En dernier lieu, les institutions internationales devraient employer un plus grand nombre de femmes dans des positions élevées pour qu'elles apportent une coopération valable, et aider à définir les politiques concernant l'association des femmes dans le développement économique.

S'ils agissent ensemble, les pouvoirs publics, les agences régionales et les organisations internationales devraient être capables de mettre au point des innovations pour augmenter la participation des femmes à l'industrialisation dès que les obstacles traditionnels qui les en éloignent auront été supprimés.

Troisième partie

Documents sélectionnés

Les femmes et le développement industriel

par Mary Boesveld

Depuis la seconde guerre mondiale, l'économie mondiale a connu une croissance et un développement rapides, mais ce sont essentiellement les pays occidentaux industrialisés et de petites élites des pays en développement qui en ont profité. La répartition disproportionnée du pouvoir économique et politique se traduit tout particulièrement par le décalage socio-économique entre les élites au pouvoir et les masses dans les pays en développement. Ces écarts de pouvoir et de revenu entre les différentes couches de la population continuent à se creuser et se doublent d'une inégalité croissante entre les sexes [1, 2].

Les stratégies de développement économique adoptées par les pays en développement non seulement se sont montrées incapables de faire reculer la pauvreté mais aussi ont contribué à une détérioration généralisée du niveau de vie d'une grande part de la population mondiale.

Pour résoudre les problèmes de développement, il est impératif que la croissance économique se situe dans le cadre d'une répartition juste et équitable des rémunérations et des avantages sociaux entre toutes les couches de la population. Ceci implique l'égalité de l'accès au revenu, au savoir et au pouvoir pour tous les groupes, notamment les femmes.

La Déclaration et le Plan d'action de Lima ont accordé une attention toute particulière à la participation des femmes au processus de développement industriel, stipulé comme suit dans la résolution 44 (IX) du Conseil du développement industriel :

a) L'importance d'assurer aux femmes, quelle que soit leur situation maritale, les mêmes possibilités d'emploi rémunéré qu'aux hommes, et l'indépendance économique qui en résulte pour la promotion du statut des femmes dans la société;

b) L'utilisation aussi complète que possible des ressources humaines en faisant participer les femmes aux activités de formation liées au développement industriel, à tous les niveaux et pour toutes les spécialisations professionnelles, depuis les fonctions de direction jusqu'au niveau de l'atelier;

c) L'égalité de rémunération avec les hommes et l'égalité de traitement, pour un travail de valeur égale, des femmes dans l'industrie;

d) La promotion, dans les zones rurales, du traitement des produits agricoles et des industries manufacturières, en particulier des petites industries, à l'effet de fournir un emploi régulier pour les femmes dans les zones en question.

Pour traduire ces principes en mesures pratiques, il faut examiner les problèmes que les femmes rencontrent lorsqu'elles tentent de participer au processus de développement. Ce document décrit tout d'abord la situation des femmes dans l'industrie et dans le processus de modernisation en zone rurale. Il s'intéresse ensuite à l'éducation, condition vitale de la création de meilleures possibilités d'emploi, puis aux obstacles spécifiques auxquels se heurtent les

femmes, par comparaison aux hommes, dans leur participation au processus de développement et d'industrialisation et dans l'éducation. Enfin, un certain nombre de recommandations générales sont formulées sur les façons dont on pourrait encourager la participation des femmes au processus de modernisation et d'industrialisation.

Les femmes dans l'industrie

Dans la quasi-totalité des pays en développement, les secteurs industriels modernes ne peuvent utiliser qu'une part infime de la population active disponible. La part des femmes y est minime. Les femmes ne représentent que 15,3 % de l'ensemble de la population active employée dans l'industrie, ce qui représente 18,7 % de l'ensemble des femmes inscrites comme travailleuses [3].

La répartition des femmes par secteurs industriels est fortement disproportionnée. Indépendamment de l'étape de développement économique ou de la structure de l'industrialisation d'un pays donné, la plupart des travailleuses industrielles sont cantonnées dans un petit nombre d'emplois faiblement rémunérés, peu qualifiés et à faible productivité. Elles travaillent notamment dans les secteurs qui regroupent un certain nombre de caractéristiques : forte intensité de main-d'œuvre, sensibilité aux fluctuations conjoncturelles, niveau technologique très bas, mauvaises conditions de travail et de sécurité, absence de sécurité de l'emploi.

Ainsi, les femmes se trouvent en position d'infériorité par rapport aux hommes sur le marché du travail. Elles ont moins de possibilités d'emploi car moins de professions leur sont ouvertes; elles ont généralement des places moins prestigieuses et moins bien rémunérées que les hommes. Globalement, l'écart entre le salaire moyen des hommes et celui des femmes est de 27 %; dans certains pays et dans certaines branches industrielles, il dépasse 50 % [4]. Par ailleurs, il est très rare de trouver une femme à un poste d'encadrement ou de direction.

On tente de diverses manières de justifier la discrimination dans l'emploi à partir de différences sexuelles. L'argument le plus fréquemment invoqué est celui de la biologie selon lequel des caractéristiques dites naturelles feraient qu'un type particulier de travail conviendrait mieux à l'un ou l'autre sexe. Même si cela était vrai — et il a déjà été démontré que cette réalité ne s'applique qu'à des cas d'espèce —, cet argument n'explique en rien pourquoi les femmes devraient être moins bien payées que les hommes.

On accuse quelquefois la législation protectrice en faveur des travailleuses (par exemple les congés de maternité et l'interdiction du travail de nuit) d'être responsable de la ségrégation dans l'emploi. On avance que les droits et la protection spécifiques des travailleuses rend les femmes trop chères à employer dans certains emplois ou industries. Dans la pratique, ces règlements sont toutefois souvent contournés et mêmes annulés si la demande de main-d'œuvre bon marché est assez forte. En Malaisie et à Singapour, par exemple, les autorités ont supprimé l'interdiction du travail de nuit dans les usines de matériel électronique qui font travailler des jeunes filles en trois équipes de huit heures, sept jours par semaine, avec seulement quelques jours de congé par an [5].

Un autre argument invoqué est que les femmes n'ont généralement pas besoin d'un revenu propre puisqu'elles sont entretenues par un soutien de famille de sexe masculin. Les femmes qui travaillent en dehors de chez elles

sont censées le faire pour leur propre plaisir, pour gagner de l'argent de poche. Qui plus est, ajoute-t-on, les femmes ne travaillent que de manière temporaire et n'hésitent guère à quitter leur emploi en cas de mariage ou de grossesse. Ainsi, non seulement les bas salaires des femmes seraient justifiés, mais les politiques en matière d'emploi, de salaires et de fiscalité prennent comme modèle quasi universel le soutien de famille masculin qui doit entretenir son épouse.

Les analyses de la situation des pays en développement ont le plus souvent utilisé le modèle occidental de la famille nucléaire constituée d'un soutien de famille masculin et d'une femme dite inactive, ne tenant aucun compte du fait qu'un nombre important de femmes se prennent en charge, ainsi que leurs enfants avec peu — si ce n'est aucune — aide de leur mari.

Dans certains pays, notamment en Afrique occidentale, la tradition veut que ce soient les femmes qui soient responsables d'une part considérable des dépenses du ménage ainsi que de l'éducation des enfants, quels que soient les revenus du mari. Dans d'autres pays aussi, le revenu familial est assuré par les femmes. Globalement, le pourcentage des ménages dont le soutien de famille est une femme est estimé à 38 %; dans certains pays, il dépense 50 % [3], et tout semblerait indiquer que ce pourcentage s'accroît.

La plupart des femmes qui, dans les pays en développement, travaillent en dehors de chez elles y sont poussées par la pauvreté. Le besoin pousse bon nombre d'entre elles à travailler très durement, dans de mauvaises conditions, pour un salaire dérisoire.

Si, dans un pays donné, le nombre de femmes qualifiées et instruites s'accroît par rapport à celui des hommes, il peut en résulter une modification dans la structure des emplois. C'est ce qui se passe en Afrique par exemple où les petits emplois de bureau (dactylographie, etc.) ont été dans un premier temps effectués par des hommes, mais qui le sont de plus en plus par des femmes, et cela pour un salaire inférieur. Les hommes connaissent alors une ascension professionnelle et effectuent des tâches mieux payées offrant des possibilités d'avancement : aide-comptable, par exemple.

La démocratisation de l'enseignement et les efforts réalisés dans le domaine de l'éducation qui permet d'offrir davantage de stages de formation aux femmes créent de meilleures possibilités d'emploi mais ne peuvent suffire à améliorer la situation des femmes sur le marché du travail tant que celles-ci restent cantonnées dans des emplois de catégories inférieures à celles des hommes ayant le même niveau d'éducation.

Depuis quelques années, de nombreux pays du tiers monde connaissent un nouveau type de développement, à savoir l'implantation de grandes industries qui emploient essentiellement, voire exclusivement des femmes. Ces industries sont transférées dans les pays en développement; ce sont alors des "entreprises baladeuses" ou des "projets périphériques". Les deux expressions s'appliquent aux entreprises multinationales ou transnationales américaines, européennes ou japonaises qui installent les étapes du processus de production qui sont à forte intensité de main-d'œuvre dans les pays en développement où les salaires sont très faibles. La plupart de ces entreprises fabriquent des biens de consommation, importent leurs propres matières premières et exportent les produits finis pour les vendre à l'étranger. Ils fabriquent notamment des jouets, des textiles, des chaussures et, de plus en plus souvent, du matériel électronique.

L'ampleur de cette évolution peut être mesurée au fait que, à l'heure actuelle, plus de 90 % du matériel électronique fabriqué par des entreprises nord-américaines sont assemblés par des femmes jeunes des pays du tiers

monde [6]. Ces "entreprises baladeuses" existent notamment en Asie du Sud-Est mais aussi dans les Caraïbes, en Afrique du Nord et en Amérique du Sud. Les industries textiles néerlandaises, implantées en Tunisie dans le cadre des plans de restructuration du gouvernement, ont les mêmes caractéristiques [7].

Les gouvernements des pays en développement offrent souvent de gros avantages à ces industries : exonérations fiscales, dispense de législation protectrice de la main-d'œuvre comme le salaire minimum, les congés réglementaires, et l'interdiction du travail de nuit pour les femmes. La représentation syndicale est interdite ou alors soumise au contrôle de l'Etat. Les fonds investis par les sociétés transnationales sont largement compensés par la faiblesse des salaires et les autres avantages dont elles bénéficient. Si les conditions qui leur sont faites se détériorent ou si le pays hôte connaît une période de récession, la société ferme tout simplement son usine ou l'implante dans un pays offrant des conditions plus favorables.

Ces industries emploient essentiellement de jeunes travailleuses ayant une formation minimale si ce n'est inexistante, que l'on licencie lorsqu'elles se marient, en général après un an ou deux. Les femmes plus âgées sont quelquefois licenciées en masse, et remplacées par des femmes plus jeunes à qui l'on verse un salaire dit de stagiaire.

Un certain nombre de ces branches industrielles implantées en Malaisie et à Singapour ont fait l'objet d'études [5] dans le but de découvrir pourquoi la majorité des employés sont de sexe féminin, même en Malaisie où de nombreux hommes sont employés, et les raisons pour lesquelles la préférence est accordée aux jeunes filles.

Les réponses fournies par les responsables d'entreprises ont été résumées [5] comme suit : comparées aux hommes, les femmes conviennent mieux au travail de précision car elles font preuve de davantage de zèle, d'obéissance, de dextérité et de patience et parce qu'elles ont de plus petits doigts. Elles se montrent moins empressées à se regrouper en syndicats et sont prêtes à accepter des salaires particulièrement bas. Par ailleurs, leur recrutement est généralement facilité par le fait qu'il n'existe pour ainsi dire aucune autre possibilité d'emploi. Les jeunes femmes célibataires sont les moins chères car on peut les affecter au travail en équipe dans des usines qui fonctionnent jour et nuit.

Ces traits féminins sont même mis en avant par les gouvernements dans leurs efforts pour attirer des industries étrangères. Une brochure sur l'investissement rédigée par le Gouvernement de Singapour, par exemple, se montre très lyrique au sujet du dévouement et du zèle de la femme orientale, et particulièrement de ses doigts de fée tellement bien adaptés à l'assemblage de petits appareils électroniques. A l'heure actuelle, 50 000 femmes sont employées dans l'industrie électronique à Singapour.

Bien que cette évolution présente quelques éléments favorables pour les femmes, tels que l'augmentation considérable des possibilités d'emploi et l'occasion temporaire de faire un travail rémunéré, elle ne signifie nullement une amélioration effective de leur situation. Le travail est très monotone, présente peu de chances d'acquérir une qualification pouvant servir ultérieurement et n'offre aucune possibilité d'avancement. Par ailleurs, la sécurité de l'emploi est quasiment nulle, dans la mesure où les usines fonctionnent seulement tant qu'elles réalisent des bénéfices importants.

On peut donc supposer que, comme dans tant d'autres cas, ces travailleuses perdront leur emploi en usine quand des méthodes à forte intensité de capital se substitueront à celles à forte intensité de main-d'œuvre, et que les femmes seront alors remplacées par des hommes.

Les syndicats pourraient jouer un rôle important dans l'amélioration des conditions des travailleuses et dans l'alignement de la situation des femmes sur celle des hommes dans l'industrie. La documentation sur la participation et les luttes de femmes dans les syndicats ne montre cependant que trop bien que les hommes en général et les travailleurs en particulier s'intéressent plus à voir les femmes cantonnées dans des emplois moins prestigieux et moins bien rémunérés. Les hommes préfèrent se réserver un travail plus intéressant et mieux payé : ils le manifestent en faisant preuve d'une résistance farouche aux femmes dans les syndicats et autres organisations [8, 9, 10]. Dans les pays en développement, les branches industrielles qui emploient une forte proportion de main-d'œuvre féminine sont pour la plupart non syndiquées; la sécurité d'emploi des femmes est donc quasiment nulle.

Pendant les crises économiques, les femmes sont les premières à être exclues du marché du travail. Ce n'est pas seulement dans les pays en développement où le chômage est élevé, mais bien dans le monde entier que les travailleuses constituent une réserve de main-d'œuvre industrielle, c'est-à-dire qu'elles sont embauchées en période de croissance économique pour être licenciées aux premiers signes d'une récession.

Si l'on compare la situation des travailleurs à celle des travailleuses, l'on constate que les femmes se trouvent généralement aux échelons les plus bas de la pyramide des emplois et sont les moins bien payées. Qui plus est, ce sont les dernières à profiter des avantages de l'industrialisation et de la modernisation.

La femme et la modernisation dans les zones rurales

Dans les zones rurales des pays en développement, l'exploitation à grande échelle de cultures de rapport a longtemps été le fer de lance du développement et de la modernisation. On s'est beaucoup moins intéressé à l'agriculture d'autoconsommation et à la production de cultures vivrières locales. Le rôle important joué par les femmes dans de nombreux pays en tant qu'exploitantes et producteurs de comestibles, alors qu'elles ne bénéficiaient pas de la technologie moderne et qu'elles n'avaient ni les connaissances ni les compétences techniques, a été grandement négligé.

Les programmes de formation agricole, les plans de cultures de rapport et les industries agricoles sont généralement conçus et mis en œuvre par l'homme et visent à satisfaire les besoins de l'homme. Dans certains pays, ce manque d'égard envers les femmes des zones rurales et le peu d'attention accordée à leur rôle de producteurs de comestibles ont eu des conséquences désastreuses. Ainsi, le manque de terre et de main-d'œuvre pour la production de comestibles, conséquence de la modernisation, a engendré la pauvreté et la faim.

Dans certaines régions d'Afrique, par exemple, une grande partie de la population rurale du sexe masculin est attirée par les villes où elle peut travailler dans de grandes entreprises étrangères. La migration de ces hommes vers les villes a considérablement accru la charge de travail des femmes qui restent dans les villages pour produire des comestibles par une agriculture d'autoconsommation.

Dans les zones rurales, les hommes sont généralement actifs dans la production de cultures de rapport et ils disposent des terres les plus fertiles. Leur départ a donc entraîné une baisse de la production des comestibles et, par voie de conséquence, des pénuries de produits alimentaires qui sont à l'origine de la malnutrition et de la mauvaise santé de couches importantes de la

population [11]. Dans de nombreux pays d'Amérique latine, l'exploitation des cultures de rapport est dirigée par de grandes entreprises qui sont propriétaires de la plus grande partie des meilleures terres agricoles. Les pauvres familles de paysans sont employées comme ouvriers saisonniers à des salaires dérisoires et sont souvent censées travailler et vivre dans des conditions épouvantables [12].

L'exploitation aux fins d'autoconsommation ne permet pas à ces familles de vivre correctement et leur minuscule lopin de terre marginale ne leur permet guère d'obtenir qu'une maigre récolte. Dans ces conditions, elles sont presque forcées de contracter des dettes qu'elles doivent ensuite amortir avec les revenus de leur travail saisonnier.

Les femmes sont particulièrement touchées par cette misère économique. Elles sont souvent sujettes à de fortes pressions pour accepter des salaires et des conditions de travail qui sont encore plus catastrophiques que ceux des hommes car elles ont leurs enfants à nourrir et à entretenir, une tâche pour laquelle il n'y a guère d'aide à attendre des hommes. Il a été amplement prouvé que ceux-ci ne consacrent pas toujours leur salaire ou l'argent de la vente de leurs cultures de rapport aux besoins de leur famille, mais préfèrent le dépenser dans des articles qui leur donnent du prestige et sont une récompense personnelle (radios, montres-bracelets, liqueurs, etc.) [10, 13].

Dans la plupart des pays, les femmes des zones rurales ont généralement joué un rôle très important dans la fabrication de produits alimentaires, tels que le fromage et le beurre, et de biens de consommation, tels que la poterie et les textiles. L'apport de nouvelles techniques perfectionnées a eu pour effet de désavantager les femmes par rapport aux hommes en les privant de la possibilité de s'assurer un revenu par des petits travaux manuels et par l'industrie artisanale. En général, les femmes sont moins capables que les hommes de trouver des capitaux et ont moins accès au crédit qui leur permettrait d'acheter un équipement meilleur et plus efficace. Les cours de formation visant à enseigner ces nouvelles techniques sont rarement ouverts aux femmes, ce qui explique que les hommes sont plus nombreux dans les petites manufactures et exercent un contrôle croissant sur la production et la commercialisation.

C'est le cas dans les zones rurales du Guatemala, par exemple, où la méthode traditionnelle de tissage a été modifiée, le métier à dossière ayant été remplacé par le grand métier à pédale espagnol qui est généralement manœuvré par l'homme. La femme a donc été contrainte de se rabattre sur des travaux moins bien cotés tels que le cardage ou le bobinage, qui nécessitent moins de connaissance et moins d'investissement en équipement. Ne pratiquant plus le tissage, elles ne reçoivent plus aucune part sur la vente du produit fini. Elles gagnent beaucoup moins, ont perdu leur prestige en tant qu'artisans de valeur et dépendent désormais des revenus des membres mâles de la famille [14].

Dans de nombreux pays en développement, les femmes détiennent une part très importante de l'industrie artisanale. Dans les pays où leur liberté de mouvement est rigoureusement limitée, les industries artisanales sont pour la majorité des femmes le seul moyen de gagner leur vie. Cependant, cela a pour conséquence qu'elles sont souvent exploitées par l'homme et contraintes de travailler à des tarifs dérisoires, l'homme agissant comme intermédiaire aussi bien pour les matières premières que pour les produits finis [15].

Même lorsque les industries artisanales sont organisées en coopératives sous prétexte d'aider leurs membres participants, les femmes sont rarement admises au conseil des coopératives et sont, par conséquent, exclues du processus de gestion [16].

L'apparition de vastes manufactures avec une production massive de biens de consommation menace l'existence des industries artisanales et des petits artisans. De ce fait, de nombreuses femmes seront finalement dans l'impossibilité de gagner leur vie. Les hommes seront également privés de certaines sources de revenus traditionnelles, mais ils ont plus de chances que les femmes d'être intégrés dans le secteur industriel moderne.

Les mauvaises conditions de travail dans le secteur agricole et les possibilités de moins en moins nombreuses de gagner sa vie dans les zones rurales forcent souvent les femmes à émigrer vers les villes (par exemple, en Amérique latine). Cependant, une fois dans les zones urbaines, elles ont peu de chances de s'intégrer à la main-d'œuvre industrielle moderne et se retrouvent ainsi aux échelons les plus bas de l'échelle professionnelle, sur le marché parallèle, où elles travaillent comme domestiques, prostituées, vendeuses de marché, vendeuses de rue, etc. Cependant, à mesure que le secteur moderne se développe, elles risquent même de perdre ce type de travail (les femmes qui font les marchés, par exemple, ne peuvent concourir avec un supermarché) [17, 18].

Les statistiques officielles concernant la main-d'œuvre et la production ne mentionnent pas le travail effectué par les femmes en tant que producteurs de comestibles, en tant qu'employées dans les industries artisanales et sur le marché parallèle. Ainsi, ce travail est passé sous silence et les plans de développement et de modernisation ne tiennent pas compte du fait que d'importants groupes de femmes perdent de plus en plus le contrôle de leurs sources de revenus traditionnelles, sans avoir d'autres moyens de s'assurer une subsistance raisonnable, pour eux-mêmes et leurs enfants.

La femme et l'éducation

Dans la plupart des pays en développement et aussi dans le monde occidental, les femmes ont été distancées par les hommes sur le plan de l'éducation, un fait souvent considéré comme l'une des raisons les plus importantes de leur position inférieure sur le marché du travail.

Cet handicap est mis en évidence par les statistiques : d'après une estimation globale, plus de 50 % des femmes sont illettrées, contre 28 % des hommes. Dans la plupart des pays en développement, il y a trois garçons pour deux filles à l'école primaire, deux garçons pour une fille à l'école secondaire et plus de quatre garçons pour une fille dans les écoles supérieures [19].

Ces chiffres reflètent la moyenne pour tous les pays en développement; dans certaines régions, la situation est nettement plus défavorable pour les filles.

Il existe une corrélation inverse entre, d'une part, la ségrégation des sexes et, d'autre part, le niveau d'instruction des femmes. Dans les pays islamiques, par exemple, où les femmes sont souvent touchées par la ségrégation des sexes, la proportion des femmes admises dans le système d'éducation est inférieure à celle des autres pays. Cependant, une proportion relativement élevée de femmes appartenant à l'élite islamique peut recevoir une formation universitaire [20].

L'accessibilité et la nature des établissements d'enseignement sont souvent un obstacle à leur admission. Dans les zones rurales, les écoles sont peu nombreuses et dispersées et les écoliers doivent parcourir de longues distances. C'est un obstacle pour les deux sexes, mais il semble qu'il gêne davantage les filles si l'on en juge par le pourcentage des représentants du sexe féminin qui fréquentent les écoles dans les zones rurales, lequel est presque partout inférieur à celui des villes [19].

En outre, le système d'enseignement est rarement adapté aux conditions de travail dans l'agriculture. L'enseignement primaire et secondaire est généralement assez conventionnel aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines; les élèves reçoivent une instruction dans la perspective d'un emploi de bureau. Ces emplois de bureau sont recherchés car ils représentent un travail intellectuel plutôt que manuel et jouissent d'un plus grand prestige. La concurrence est très forte et les pays en développement sont caractérisés par un surplus de personnes instruites qui ne trouvent pas d'emploi, faute de postes appropriés. Les débouchés pour les femmes sont encore plus limités que pour les hommes car d'autres facteurs gênent leur entrée sur le marché du travail.

Le manque de débouchés pour les femmes est accentué par le fait que les cours de formation technique et les programmes industriels de formation sur le tas leur sont rarement ouverts. L'enseignement dans le cadre de l'assistance technique et du développement agricole s'adresse aussi, dans la majorité des cas, aux représentants du sexe masculin.

L'accès à l'éducation est également déterminé dans une large mesure par le statut socio-économique. Dans les familles pauvres, les filles doivent souvent s'acquitter des travaux domestiques pendant que leur mère travaille et sont, de ce fait, dans l'impossibilité d'aller à l'école. En outre, comme chacun sait, les chances de mariage d'une femme instruite sont plus limitées car une épouse qui a plus de connaissances et peut gagner davantage que son mari menace l'autorité de celui-ci. Par contre, parmi les classes mieux nanties, les filles sont encouragées à poursuivre leur éducation afin de trouver un parti valable. Dans ces milieux, les hommes jouissent apparemment d'avantages si nombreux qu'ils ne se sentent pas menacés par une femme ayant reçu une bonne instruction.

Dans la plupart des pays, il est difficile, même pour une femme ayant reçu une bonne instruction, d'atteindre des positions élevées; dans l'industrie en particulier, il est rare qu'une femme occupe un poste élevé. Toutefois, une femme instruite aura généralement moins de difficultés à trouver un emploi [21].

De nombreuses femmes ne mettent pas à profit leur niveau d'instruction. Elles finissent généralement par occuper des "emplois de femmes" typiques et, par rapport aux hommes, elles accomplissent des tâches en dessous de leur niveau d'instruction, même dans les pays en développement où l'on manque de gens instruits. Il conviendrait de se pencher sur ce gaspillage de connaissances et de compétences.

L'instruction est un important moyen de favoriser une plus grande participation des gens au développement moderne : en organisant des cours de formation professionnelle de qualité, en développant l'enseignement non conventionnel adapté aux conditions de vie du peuple, en ouvrant tous les types d'enseignement aux deux sexes, en encourageant les filles à participer aux programmes de formation, en particulier aux cours de formation technique, etc. Ce ne sont que quelques-unes des conditions qui permettraient d'améliorer les chances de chacun et des femmes en particulier.

Cependant, ces mesures ne suffisent pas en soi, car la position défavorable des femmes par rapport aux hommes, qui se reflète en partie dans les établissements d'enseignement, a des origines profondes.

Vulnérabilité des femmes

L'inégalité entre les sexes est universelle. Dans les pays en développement, la majorité du peuple est pauvre. Les hommes comme les femmes connaissent

les problèmes du sous-développement qui résultent d'une répartition inégale du pouvoir économique et politique dans le monde.

Aux niveaux national et local, de nombreux problèmes sont dus à la grande inégalité de pouvoir et de revenus entre l'élite et la majorité de la population, hommes et femmes.

En outre, les femmes se trouvent dans une situation particulièrement défavorable par rapport aux hommes, et leurs désavantages sont exacerbés par le processus de modernisation et d'industrialisation.

Cette inégalité est fondée sur la répartition du travail dans la famille, les femmes étant chargées d'assurer le bien-être de tous les membres de la famille, en particulier des enfants. C'est ce qu'on appelle le rôle de "mère nourricière" :

Depuis les peuples les plus primitifs vivant de chasse et de cueillette jusqu'à la société la plus industrialisée du XXe siècle, la fonction qui consiste à mettre au monde des enfants et à nourrir les humains de tout âge a été presque exclusivement une fonction de la femme, en plus et au-delà des autres processus de production dans lesquels elle est engagée [3].

L'élément important ici est la responsabilité des femmes pour nourrir la famille. Dans le monde entier, les femmes préparent les repas pour leur famille, mais en plus, surtout dans les pays en développement, nombreuses sont celles qui produisent ces repas pour l'autoconsommation ou doivent trouver les moyens d'acheter la nourriture et d'élever leurs enfants. Ceci les rend beaucoup plus vulnérables que les hommes, qui sont capables de se dérober à cette responsabilité lorsqu'elle leur pèse trop et qui, souvent, n'hésitent pas à le faire.

Les femmes qui doivent non seulement gagner leur vie, mais aussi s'acquitter des tâches ménagères et s'occuper de leurs enfants accomplissent ainsi une tâche double et sont par conséquent doublement vulnérables.

Cette répartition inégale du travail entre les hommes et les femmes s'appuie sur des concepts culturels qui prévalent dans le monde entier; des concepts qui limitent l'activité de la femme à la "maison et foyer", tandis que celle de l'homme est associée à l'ensemble de la communauté, à la "sphère publique".

Un autre facteur très important : cette position tient à une appréciation différente des activités. En effet, le travail dans la sphère publique, c'est-à-dire en général les activités d'hommes, est mieux coté en termes de prestige et d'avantages économiques. Le fait que les activités de femmes soient moins bien cotées (dans certains cas, pas cotées du tout) confirme et perpétue cette répartition inégale du pouvoir entre l'homme et la femme. Ainsi, les femmes sont triplement vulnérables.

L'inégalité du pouvoir entre l'homme et la femme est partout fondée sur le même postulat. Cependant, le degré de vulnérabilité des femmes et la façon dont cette vulnérabilité s'exprime peuvent varier considérablement, selon les régions et les classes.

Ces différences apparaissent clairement, selon que l'on offre aux femmes la possibilité de gagner leur vie ou que la communauté reconnaît le travail non payé des femmes comme une contribution au revenu de la famille. Un autre facteur important est le degré de discrimination entre le monde des hommes et le monde des femmes. Parmi les exemples de différences régionales, on peut citer, d'une part, les exploitants et les vendeuses de marché d'Afrique occidentale, qui bénéficient d'un degré élevé d'autonomie économique et qui jouent un rôle dans la vie publique par le biais de leurs propres clubs et

organisations⁴, et, d'autre part, la majorité des femmes dans les régions islamiques qui vivent dans un monde de femmes qui gravite autour de la maison et de la famille. Elles sont souvent entièrement isolées du monde des hommes et leur travail n'est pas considéré comme une contribution au revenu de la famille.

Dans les pays occidentaux, la division entre, d'une part, la sphère privée féminine et, d'autre part, la sphère publique masculine est fortement ancrée et a même été accentuée par le processus de modernisation qui établit une distinction très nette entre la sphère résidentielle et la sphère professionnelle et favorise l'isolement des cellules familiales. Dans la famille bourgeoise idéale de l'Occident, les hommes sont présentés comme les chefs de famille travaillant à l'extérieur tandis que les femmes "ne travaillent pas", mais sont néanmoins chargées de veiller au bien-être des membres de la famille. Cette conception a perdu aujourd'hui une partie de sa validité; cependant, elle aide encore à déterminer la position de la femme sur le marché du travail aux Pays-Bas [22].

Le portrait idéal de la famille occidentale a été d'abord introduit dans de nombreux pays en développement par les missionnaires et les gouvernements coloniaux et a souvent été adopté par les élites nationales. Même aujourd'hui, de tels concepts sont à la racine même de nombreuses politiques et de propositions faites par les experts du développement et par les entrepreneurs qui déterminent l'investissement, l'emploi, les salaires et les politiques d'éducation en fonction de la population des hommes pour laquelle ils ont un parti pris.

Ces relations d'inégalité dans la famille et sur le marché du travail se renforcent mutuellement : la femme étant vulnérable, sa position sur le marché du travail est défavorable. Si son salaire est peu élevé et son emploi précaire, elle ne peut subvenir correctement à ses besoins et à ceux de ses enfants. Son état de dépendance par rapport à l'homme s'accroît et, du même coup, sa vulnérabilité s'accroît.

L'amélioration et l'expansion des établissements d'enseignement pour les femmes ne suffisent pas à rompre ce cercle : l'admission des femmes dans les établissements scolaires est également déterminée dans une large mesure par la répartition du travail dans la famille et par les concepts culturels dont découle cette répartition. Le retard des femmes sur le plan de l'éducation conduit à une nouvelle dégradation de sa position.

Le processus de modernisation accroît la vulnérabilité des femmes du fait que le secteur moderne public emploie de préférence des hommes, les femmes devant se rabattre sur le secteur de l'autoconsommation et sur des secteurs marginaux de l'économie.

Les femmes ne sont pas seulement privées de l'accès aux moyens de subsistance traditionnels, mais elles ne profitent pas autant que les hommes des connaissances et des techniques nouvelles, des capitaux et des moyens modernes de soutien.

Conclusions et recommandations

Il ne sera possible de comprendre le rôle de la femme dans le processus de modernisation et d'industrialisation et d'améliorer sa position que dans le contexte des relations de puissance qui caractérisent l'économie internationale

⁴Même en Afrique occidentale, les femmes ne prennent guère part au processus officiel de gestion politique; très peu de femmes occupent des positions élevées dans le gouvernement ou l'industrie.

et se reflètent au niveau national dans les rapports entre les groupes d'élite et les masses ainsi que dans les rapports entre les sexes.

Une répartition plus équitable du revenu, des connaissances et du pouvoir à tous les niveaux passe nécessairement par une modification fondamentale des structures économiques des pays développés et des pays en développement.

Une stratégie de développement ne saurait être efficace si on ne permet pas aux femmes de participer directement à la lutte contre la faim et la pauvreté, et si on ne leur octroie pas une part égale de la prospérité et du bien-être. Cela implique que lorsqu'on définit une politique ou une ligne d'action, l'on doit tenir compte de la position particulièrement vulnérable des femmes et accorder une attention toute particulière à la répartition inégale du travail dans la famille ainsi qu'aux concepts culturels qui cimentent et perpétuent cette inégalité.

L'intégration des femmes dans les secteurs traditionnellement dominés par les hommes doit être encouragée et il est également nécessaire de reconnaître l'importance du travail et de la vie des femmes. Les hommes devraient être encouragés à entrer, sur un pied d'égalité, dans les secteurs de la société que la tradition réserve aux femmes.

La participation des femmes au processus d'industrialisation a fait l'objet des recommandations suivantes :

1. Les politiques applicables aux secteurs où l'on devrait faciliter l'emploi des femmes devraient être axées sur :

a) Le développement des entreprises agricoles et des industries de transformation alimentaire, en tenant dûment compte du rôle des femmes dans la production et la préparation des comestibles;

b) La promotion des petites industries dans les zones rurales, en accordant la priorité aux techniques appliquées aux tâches ménagères et aux travaux agricoles;

c) L'accès égal des femmes et des hommes à l'emploi dans ces industries;

d) La création et le développement de possibilités d'auto-emploi des femmes en mettant davantage de crédits à leur disposition, en diffusant des informations pertinentes, etc.;

e) La création de nouvelles possibilités de s'assurer un revenu lorsque les emplois existants disparaissent sous l'effet du processus de modernisation.

2. Dans le domaine de la politique et de la législation industrielles, il convient d'accorder une attention particulière :

a) A l'élaboration, sur la base de normes établies par les Nations Unies et l'Organisation internationale du Travail, de mesures juridiques visant à réduire la discrimination de l'emploi pour des raisons de sexe ou de régime matrimonial;

b) A l'élaboration de principes et de directives juridiques pour la mise en œuvre de politiques sociales et économiques visant à réduire l'inégalité entre les sexes;

c) A l'élaboration d'une législation de protection concernant les conditions de travail des hommes et des femmes.

3. Pour limiter ou supprimer la pratique qui consiste à attribuer les emplois en fonction du sexe et pour remédier à la répartition inégale du travail entre hommes et femmes, il convient :

a) De permettre l'accès des garçons et des filles à tous les types et à tous les niveaux d'éducation et de formation;

b) D'encourager les filles et les femmes à participer aux cours de formation technique et aux programmes de formation industrielle précédemment réservés aux hommes;

c) D'encourager les garçons et les hommes à participer aux programmes et aux cours précédemment réservés aux femmes.

4. En ce qui concerne la prise de décision, les femmes devraient :

a) Y participer aux niveaux national, régional et local, notamment en présence de problèmes découlant de la mécanisation des tâches traditionnelles ou de la conversion des procédés traditionnels de production en procédés de fabrication en usine;

b) Participer à l'élaboration de mesures visant à alléger la double charge des femmes — professionnelle et familiale — et à créer des possibilités pour les hommes et pour les femmes.

5. Les politiques syndicales devraient inclure :

a) Un accroissement du rôle et de la participation des femmes à tous les niveaux de l'activité syndicale;

b) Un traitement égal des hommes et des femmes à tous les niveaux, depuis l'atelier jusqu'à la direction de l'usine;

c) La coopération et l'échange d'informations et d'idées entre les syndicats des pays développés et des pays en développement.

REFERENCES

1. E. Postel et Joke Schrijvers, *Vrouwen op Weg: Ontwikkeling naar Emancipatie* (Assen, 1976).
2. Irene Tinker et Michele Bo Bramsen, eds., *Women and World Development* (Washington, Praeger, 1976).
3. Elise Boulding, *Women in the Twentieth Century World* (New York, Halsted, 1977).
4. ILO, *Equality of Opportunity and Treatment for Women Workers*, Report VIII (Genève, 1975).
5. Linda Y. C. Lim, *Women Workers in Multinational Corporations: The Case of the Electronics Industry in Malaysia and Singapore*, Michigan Occasional Papers No. IX (1978).
6. Rachel Grossman, "Women's place in the integrated circuit", *Southeast Asia Chronicle*, vol. 9, n° 66 (1976).
7. Isa Baud, *Jobs and Values, Social Effects of Export-Oriented Industrialization in Tunisia* (Tilburg, 1977).
8. Heidi Hartman, "Capitalism, patriarchy and job segregation by sex", dans *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism* (New York, 1978).
9. Sheila Lewenhak, *Women and Trade Unions; An Outline History of Women in the British Trade Union Movement* (Londres, 1977).
10. June Nash, "Certain aspects of the integration of women in the development process; A point of view", Paper prepared for the World Conference of the International Women's Year, Mexico, 19 juin-2 juillet 1975 (E/CONF.66/BP.5).
11. S. Rijpma, "Basale agrarische technologie en de bestrijding van voedingsgebreken in Equatorial Afrika in een nieuw perspectief", *Voeding*, vol. 38, n° 5 (1977).

12. Norma S. Chinchilla, "Industrialization, monopoly capitalism and women's work in Guatemala", dans *Women and National Development: the Complexities of Change* (Chicago, 1977).
13. J. W. Schoori, *Sociologie der Modernisering; Een Inleiding in de Sociologie der Niet-Westerse Volken* (Deventer, 1974).
14. Laurel Bossen, "Women in modernizing societies", *American Ethnologist*, vol. 2, n° 4 (1975).
15. Ester Boserup, *Women's Role in Economic Development* (Londres, St. Martin, 1970).
16. Research team, "Project women and development", Sri Lanka Field Report II (1978, document non publié).
17. Lourdes Arizpe, "Women in the informal labour sector: the case of Mexico City", dans *Women and National Development: The Complexities of Change* (Chicago, 1977).
18. Caroline Moser, "The dual economy and marginality debate and the contribution of micro analysis: market sellers in Bogota", *Development and Change*, vol. 8, n° 4 (1977).
19. Claudine Helleman, "Onderwijs aan vrouwen", dans *Vrouwen op Weg: Ontwikkeling naar Emancipatie* (Assen, 1976).
20. Nadja Yousef, "Education and female modernism in the Muslim world", *Journal of International Affairs*, vol. 30, n° 2 (1976).
21. Glaura Vasques de Miranda, "Women's labour force participation in a developing society: the case of Brazil", dans *Women and Development: The Complexities of Change* (Chicago, 1977).
22. N. . . hoemaker et. al., *De positie van de Vrouw op de Arbeidsmarkt* (Amsterdam, 1978).

La condition de la femme, les profils de la fécondité et l'emploi dans les industries des pays en développement

par Indira A. Subramaniam

La question de l'intégration des femmes des pays en développement dans le processus d'industrialisation est un sujet très vaste et complexe en raison des différences existant entre les systèmes et traditions culturels, les religions, les données historiques, les influences étrangères (qui peuvent modifier les systèmes juridiques et sociaux), la géographie et l'infrastructure économique de ces pays. Il est donc nécessaire de déterminer certaines caractéristiques communes à tous ces pays afin d'établir, à partir d'une même base, des solutions et des recommandations qui répondront à leur intérêt général.

Les pays en développement ne suivent pas les mêmes modes d'industrialisation que les pays développés; aussi, les solutions qui permettent de résoudre efficacement certains problèmes dans les pays industrialisés ne s'appliquent-elles pas systématiquement aux pays en développement, et l'expérience des premiers ne peut être véritablement invoquée pour orienter les progrès des seconds. La technologie des pays développés exige souvent beaucoup trop de ressources pour quelques rares postes d'emploi. Elle tend à aggraver les inégalités déjà très sensibles existant dans les pays en développement pour ce qui est des revenus. Dans ces pays, les petits groupes les plus favorisés utilisent généralement des produits importés, empêchant ainsi le développement d'un marché à large échelle pour les articles simples exigeant une ouvraison à plus haut coefficient de main-d'œuvre et, partant, l'intégration des femmes à la population active.

L'évolution des pays occidentaux développés ayant été marquée par une transition relativement longue entre une économie de type agraire et leur industrialisation, la production, dans ces pays, est passée du cadre domestique à celui des usines entraînant, parallèlement, certains ajustements sur le plan social, comme en témoignent les droits et privilèges progressivement octroyés aux femmes ou l'amélioration générale de leur niveau d'éducation. Toutefois, en ce qui concerne ce dernier point, les ajustements demeurent insuffisants, eu égard au nombre total de femmes intégrées à la population active dans les pays développés.

Dans les pays en développement, au contraire, l'économie agraire jouxte souvent la technologie avancée. Ces pays n'ont pratiquement pas connu de transition, ou alors une transition très brutale, dans leur économie : il y a eu, au contraire, superposition de la technologie occidentale et des valeurs de celle-ci sur la société. Le sous-développement se caractérise, en termes économiques, par une sous-utilisation des ressources humaines disponibles, du fait d'une surpopulation et d'une urbanisation trop accélérée, d'une part, et du déséquilibre culturel et socio-économique, d'autre part.

Le rôle des femmes dans le processus d'industrialisation dans les pays en développement

Parmi les principaux facteurs qui empêchent les femmes de s'intégrer à la main-d'œuvre industrielle des pays en développement, citons-en deux :

- a) Les traditions culturelles qui déterminent la condition de la femme; et
- b) Les conséquences, sur le plan économique, d'un taux de fécondité important.

Traditions culturelles déterminant la condition de la femme

Les traditions culturelles, y compris les coutumes religieuses et les règles sociales institutionnalisées, ont déterminé au premier chef le rôle et la condition de la femme, comme le montrent la répartition des tâches effectuée en fonction du sexe, les disparités existant entre les responsabilités et l'autorité attribuées, respectivement, aux hommes et aux femmes, l'existence ou l'absence, selon leurs propres attitudes, de groupes de femmes organisées pour protéger leurs droits et le degré d'évolution de la législation sociale dans la mesure où elle se rapporte à la condition des femmes.

L'industrialisation peut rendre nécessaire une redéfinition du rôle et, partant, de la condition de la femme puisqu'elle influence les modes de vie et les habitudes de consommation et, surtout, crée d'autres possibilités d'emploi et de nouvelles structures pour les femmes qui peuvent ainsi, à partir d'une base nouvelle, accéder à leur indépendance économique et acquérir une position dominante ou un certain prestige au sein de la société. Toutefois, jusqu'à présent, l'industrialisation n'a pas permis la réalisation de ces objectifs et, en fait, a mis à nu les obstacles qui empêchent les femmes de participer effectivement au développement économique. Même dans les pays hautement développés, les femmes n'ont pu accéder que dans une très faible mesure à certaines positions qui demeurent l'apanage des hommes, tels les postes de gestion, d'organisation, de prise de décisions ou de responsabilité⁵.

La répartition des tâches en fonction du sexe constitue un autre obstacle important à l'intégration des femmes dans la population active; c'est là un facteur universel qui s'oppose à la redéfinition du rôle de la femme dans l'industrialisation. Il limite également les possibilités d'emploi offertes aux femmes et contribue à maintenir les inégalités entre les deux sexes. L'industrialisation peut entraîner une restructuration des valeurs sociales et une amélioration de l'infrastructure économique qui permettront de modifier la tendance consistant à attribuer les postes d'emploi en fonction du sexe. On sait que cette attitude tend à disparaître momentanément lorsqu'il existe un certain déséquilibre dans la proportion d'hommes et de femmes, comme en période de guerre ou dans des situations économiques difficiles; les femmes sont alors appelées à exécuter des tâches qui étaient habituellement réservées aux hommes. Cela a été le cas dans de nombreux pays pendant et après la seconde guerre mondiale lorsque, du fait de la pénurie de main-d'œuvre masculine, les femmes ont pu accéder aux postes les plus divers. Lors de grands bouleverse-

⁵Aux Etats-Unis d'Amérique, certains progrès ont été réalisés grâce à l'Amendement sur l'égalité des droits (Equal Rights Amendment) qui garantit aux femmes l'égalité des chances et l'accès à toutes les positions au sein de la société. Toutefois, cette proposition d'amendement n'a pas encore été ratifiée.

ments sociaux (guerres ou révolutions), les structures et les traditions sociales sont souvent ébranlées et la chaîne des traditions culturelles momentanément interrompue. La tendance consistait à répartir les tâches en fonction du sexe disparaît également dans le cas d'un exode rural massif, marqué essentiellement par le départ d'hommes d'âge adulte; les femmes qui se retrouvent seules doivent alors assumer le rôle de chef de famille et s'acquitter des tâches normalement exécutées par les hommes.

Le chauvinisme mâle et l'inégalité institutionnalisée entre les sexes constituent un autre obstacle à l'intégration des femmes dans la main-d'œuvre industrielle. Le "machisme" n'est nullement une tradition propre à l'Amérique latine : elle est universelle. Une majorité d'hommes, dans la plupart des sociétés, ont été amenés, par tradition, à penser que la femme ne pouvait jouer un rôle utile que dans le seul cadre domestique et familial, et il est extrêmement difficile de modifier, de manière durable, de telles attitudes. La femme considérée comme salariée, comme un être économique indépendant poursuivant un objectif qui lui est propre et pouvant établir des relations d'égal à égal avec les hommes, est restée une notion radicalement étrangère aux traditions culturelles de la plupart des pays en développement. Les femmes sont destinées à occuper une position inférieure dès le berceau; cette attitude est entretenue par l'ignorance et le manque d'instruction et perpétuée par les traditions, l'orthodoxie religieuse et les caractéristiques économiques des structures familiales.

De fortes pressions sont également exercées sur les femmes afin de les obliger à rester au sein de l'univers familial, notamment en pratiquant, selon les coutumes religieuses et traditionnelles, une ségrégation fondée sur le sexe. Ce phénomène apparaît plus clairement encore dans le cas de femmes peu instruites qui sont soumises à de fortes pressions culturelles et vont jusqu'à susciter les reproches de leur entourage si elles s'aventurent hors de chez elles pour travailler. Au Moyen-Orient, d'une manière générale, on dissuade ou en empêche les femmes d'accepter un emploi à l'extérieur, même si c'est pour travailler en tant qu'employée de maison.

Il est évident que le type de structure familiale qui prédomine au sein d'une société dépend du degré de développement économique et industriel du pays. Ce facteur, conjugué à la pauvreté, détermine le rôle ainsi attribué aux femmes, en raison de leur sexe, et leur condition aussi. Par exemple, la prédominance des familles nombreuses dans les sociétés agraires explique les attitudes adoptées à l'égard des femmes qui souhaitent avoir une occupation en dehors de leur milieu familial. Dans les familles "cellulaires", les hommes, comme les femmes, font montre généralement d'attitudes plus favorables en ce qui concerne la possibilité, pour la femme, d'exercer une activité extérieure rémunérée, puisque les pressions familiales et traditionnelles exercées par les aînés, les proches et la communauté sont, dans ces familles, beaucoup moins fortes.

Dans de nombreuses régions du monde, seules les femmes appartenant aux catégories les plus pauvres travaillent et le fait de pouvoir éviter d'exercer un travail manuel constitue un important signe distinctif de leur statut socio-économique. Toutefois, seule une toute petite fraction des femmes appartenant aux classes les plus riches et vivant en milieu urbain font de l'éducation et de l'indépendance économique un symbole de leur condition. Le fait que les femmes travaillent ou non dépend généralement de la caste à laquelle elles appartiennent ou de la position qu'elles occupent au sein d'une tribu, d'un clan ou d'une communauté. D'une manière générale, plus la femme occupe une

position sociale élevée au sein d'une société agraire, moins elle sera encline à accepter un emploi rémunéré. Les attitudes des femmes et la mesure dans laquelle elles s'insèrent à la main-d'œuvre industrielle dépendent également de leur capacité à trouver les voies et moyens leur permettant de rompre avec les règles traditionnelles. Lorsque certaines règles traditionnelles régissant la vie d'un groupe restent en vigueur, du fait de la domination d'hommes conformistes et de pressions familiales et communautaires, l'inégalité des femmes est maintenue, et leur participation active et véritable au processus d'industrialisation compromise. Ce n'est que lorsque l'épanouissement individuel, la mobilité sociale, l'amélioration de la santé, etc., deviendront tout aussi importants pour les hommes que pour les femmes que celles-ci se sentiront suffisamment encouragées, motivées et à la hauteur, pour s'insérer dans la structure professionnelle de l'industrie.

Les répercussions économiques de taux de fécondité élevés

L'incidence économique de la fécondité sur le rôle des femmes dans le processus d'industrialisation doit être envisagée sous deux angles : le macro-économique et le micro-économique.

L'angle macro-économique

Au niveau macro-économique, la fécondité élevée et la surpopulation qui en résulte ont des incidences négatives sur la société dans son ensemble dans la mesure où elles font monter le chômage et provoquent le sous-emploi. Bien que le nombre de personnes ayant un emploi ait augmenté dans les pays en développement, le nombre de chômeurs a augmenté parallèlement. La surpopulation sert à justifier la perpétuation de la domination masculine à tous les niveaux de la main-d'œuvre industrielle en zone urbaine; implicitement, tant qu'il y aura des hommes au chômage dans une société donnée, les femmes continueront à avoir une situation subordonnée et à être reléguées à la vie de famille, ou, en zone rurale, à l'agriculture de subsistance.

Les problèmes touchant à la participation des femmes au développement industriel sont les suivants : a) la croissance économique entraîne l'utilisation de méthodes à forte intensité de capital et la mécanisation, ce qui réduit l'offre d'emplois; b) les taux d'accroissement démographique élevés font augmenter la population en âge de travailler et le nombre de personnes à charge, faisant croître ainsi la demande d'emplois déjà rares; et c) l'exode rural sauvage sur une grande échelle vient renforcer ce déséquilibre entre le nombre d'emplois et le nombre de personnes à la recherche d'un emploi avec, comme résultat, la misère. Ainsi, surgit un conflit fondamental entre la production économique et les objectifs en matière d'emploi, conflit dû au manque de capital et à l'excédent de main-d'œuvre. Il faut faire progresser la capacité de création d'emplois en zone urbaine à la fois pour les hommes et pour les femmes, et faire ralentir ou décourager l'exode rural en procédant au développement économique des zones rurales, ce qui fournirait des emplois aux populations de ces régions.

La croissance rapide de la population constitue l'un des freins les plus puissants à l'entrée des femmes dans la population active industrielle. La multiplication des emplois résoudrait ce problème de manière plus efficace que ne le ferait une simple croissance économique généralisée. L'emploi permet en effet une redistribution du revenu dans la mesure où il réduit l'inégalité des

revenus et des richesses et où il fournit des salaires et, à terme, la mise en place de régimes de sécurité sociale, des prestations de santé, des régimes de pension, etc., qui n'ont jamais existé et qui restent encore inconnus des masses de la plupart des pays en développement. L'emploi donne aussi à celui qui le possède un sens de sa propre valeur et permet un changement des valeurs et des objectifs des individus; le fatalisme des malheureux dans les pays en développement fait place aux aspirations positives.

L'une des conséquences universelles d'une économie caractérisée par un excédent de main-d'œuvre est l'exploitation des femmes qui arrivent sur le marché du travail. La mise en place d'organismes de défense tels que les syndicats et les autres organismes d'aide sociale ou gouvernementaux, et l'adoption de mesures législatives portant sur les besoins spécifiques des femmes semblent prématurées et accessoires aux décideurs en comparaison aux grands problèmes économiques d'une société donnée. La volonté d'adopter des politiques rationnelles et à long terme et la législation nécessaire à leur application pourraient modifier cette situation. Les femmes, en tant que ressources humaines sous-utilisées, devraient être perçues comme une valeur et non comme une charge, leur emploi comme une contribution à la croissance économique et non comme un obstacle. Et, dans l'éventualité où la création d'emplois et l'utilisation des capacités des femmes retarderaient, à court terme, la croissance, la perte est insignifiante par rapport aux avantages permanents et à long terme de nature économique, sociale et démographique.

L'angle micro-économique

Au niveau micro-économique, des taux de fécondité élevés empêchent les femmes d'accéder au marché du travail industriel à cause de la charge que représentent la grossesse et l'éducation des enfants. Les pressions familiales et sociales sont très fortes et exigent des femmes qu'elles se consacrent aux rôles d'épouse et de mère. La religion, la tradition et la superstition ont d'importantes répercussions sur la vie des hommes et des femmes analphabètes ou semi-analphabètes; il importe aussi de tenir compte de l'attitude des femmes vis-à-vis de leur propre participation à la main-d'œuvre industrielle. Dans de nombreux pays, les femmes sont perçues comme une charge économique, ce qui les place en position d'infériorité économique, sociale et psychologique. Dans certains types de société, le seul moyen pour une femme d'avoir un prestige et une influence quelconques est de mettre au monde des fils. Dans certaines sociétés, les femmes sont mariées très jeunes et leur vie reproductive commence très tôt. Les femmes sont donc en position d'infériorité en ce qui concerne les possibilités d'acquérir une qualification et des connaissances ou de faire des études pouvant les amener à participer au processus d'industrialisation. Elles ont du mal à s'affirmer et à penser de manière indépendante tant que sont maintenues de telles pratiques sociales.

De nombreuses personnes voient dans leurs enfants une assurance vieillesse, notamment dans les pays en développement où les régimes d'indemnités de vieillesse sont quasiment inexistantes pour la majorité. Les frais afférents à la grossesse, à l'accouchement et à l'éducation des enfants sont pris en charge par l'ensemble de la famille au sens large plutôt que d'être la seule responsabilité des parents, ce qui entraîne les forts taux de dépendance caractéristiques de nombreux pays en développement. Quand l'individu subit les pressions de son entourage et de la tradition pour mettre des enfants au

monde, et que c'est la procréation qui confère le prestige, l'emploi n'est guère perçu comme un choix viable. Si des motivations telles que la mobilité sociale, la santé, de nouveaux objectifs, l'épanouissement personnel, l'amélioration du niveau de vie, etc., pouvaient inciter les individus à s'intéresser à des considérations non domestiques, ce serait la production économique et non la reproduction qui conférerait le prestige. Les bienfaits doivent être perçus par les femmes elles-mêmes et leur revenir directement plutôt qu'à leur mari, leur père ou à la communauté dans son ensemble, pour que les femmes soient incitées à se consacrer de manière suivie à leur carrière.

Les femmes dans la population active

Que ce soit dans les pays industrialisés ou dans les pays en développement, peu nombreuses sont les femmes à avoir une carrière satisfaisante dans la mesure où peu de possibilités leur sont offertes. Dans les villes, la plupart débutent et restent à des places mécaniques, répétitives ou routinières et peu prestigieuses; en zone rurale, elles se consacrent à un travail agricole de moins en moins satisfaisant. Rien ne les pousse à travailler si ce n'est la nécessité économique. Peu travaillent pour avoir une carrière, pour s'épanouir ou pour une satisfaction quelconque.

Dans les pays développés, le déclin de la population et la croissance démographique nulle ont poussé de plus en plus de femmes à travailler. Certaines le font parce qu'elles n'ont pas de famille ou parce que leur famille est petite; d'autres parce qu'elles ont besoin d'argent; d'autres encore parce qu'elles le désirent. Dans de nombreux pays développés, le nombre de femmes actives a augmenté car il y a de plus en plus de femmes célibataires qui doivent se prendre en charge, de femmes divorcées (un groupe qui s'affirme) chefs de famille, et de veuves, encore que le nombre de celles-ci soit en baisse. Alors que ces différents facteurs ne s'appliquent pas toujours aux pays en développement, la raison essentielle du travail des femmes reste la même pour la grande majorité, à savoir la nécessité économique.

De nombreuses femmes dans les pays en développement ont la capacité et la volonté de travailler, mais c'est l'offre et la demande socio-économiques qui déterminent leur incorporation ou non à la population active industrielle. La possibilité de s'intégrer à la population active dépend du niveau d'études, des capacités et des qualifications acquises, de la possibilité de prendre des décisions et de l'indépendance d'action, ainsi que des caractéristiques spécifiques de la population féminine, notamment l'attitude des femmes vis-à-vis du travail en dehors de la maison.

La demande de main-d'œuvre féminine dépend d'une part du niveau de développement économique et d'autre part de l'organisation de l'infrastructure économique. Ceci dit, à lui seul, le niveau de développement économique n'explique pas la mesure dans laquelle les femmes participent au travail non agricole. Dans le même ordre d'idées, le fait d'avoir fait des études ne suffit pas à inciter une femme à travailler. La qualification à un emploi augmente proportionnellement au niveau d'études, mais les facteurs sociaux et les possibilités existantes déterminent souvent la participation ou non des femmes au processus d'industrialisation. Il est de plus en plus évident que si l'évolution actuelle se poursuit, de plus en plus de femmes deviendront actives en raison des facteurs suivants :

- a) Espérance de vie prolongée;

b) Etudes plus poussées des femmes, à mesure que les méthodes et politiques nouvelles parviendront même aux villages les plus éloignés;

c) Mariage plus tardif à mesure que les niveaux d'études se relèveront et que de plus en plus de femmes chercheront du travail;

d) Baisse de la fécondité, libérant de plus en plus de femmes de leurs fonctions reproductrice et familiale.

Contrairement à toute attente, les programmes de développement économique n'ont pas fait progresser de manière marquée les taux d'emploi des femmes dans de nombreux pays en développement. En fait, l'une des conséquences du développement économique a été l'exode rural, qui a provoqué un afflux d'hommes qui se retrouvent en concurrence pour des emplois rares en milieu urbain, ce qui a provoqué le départ de nombreuses femmes du marché du travail. Le chômage des maris ou l'absence de soutien de famille, due, par exemple, à un décès ou à un divorce, oblige les femmes à chercher du travail pour prendre en charge les besoins essentiels de leur famille, mais un emploi ne se trouve pas facilement. Lorsque leurs conditions économiques s'améliorent, nombre de ces femmes, en l'absence d'autres motivations et d'un changement d'attitude, quittent la vie active. L'activité par nécessité n'influe donc que très peu sur les comportements séculaires; l'idéal serait de créer une main-d'œuvre féminine permanente et stable, capable d'apporter une participation effective et à long terme au processus d'industrialisation. Jusqu'à présent, dans la plupart des pays, les femmes ont été utilisées dans des emplois serviles, manuels, à forte intensité de main-d'œuvre qui relèvent de l'exploitation. Par exemple, dans le secteur agricole, ce sont elles qui plantent et qui récoltent; dans le secteur industriel, elles sont affectées à la filature, au tissage, au broyage à la main; dans le bâtiment, elles forment des chaînes humaines pour les travaux de maçonnerie et de transport de la terre; dans le secteur des services, elles font un travail d'employée de maison, qui est souvent une exploitation quasi esclavagiste n'entraînant aucun droit, aucun privilège, aucun avantage. Les femmes travaillent apparemment très peu dans l'industrie du transport, alors que dans le secteur manufacturier leur participation est soumise à la division sexuelle du travail qu'impose la tradition. Dans le secteur de la distribution et des ventes, les femmes sont le plus souvent très mal représentées. Bien que dans de nombreux pays en développement les vendeurs de rue et les vendeurs à la criée soient souvent des femmes, et que certaines d'entre elles travaillent dans des commerces de type familial, on peut difficilement les considérer comme faisant partie intégrante de la population active industrielle.

Les femmes sont relativement peu nombreuses dans les emplois de bureau, mais il s'agit là d'un secteur important auquel les femmes participent de plus en plus. Dans les pays développés, c'est le domaine qui offre le plus de possibilités aux femmes. Dans les pays en développement, la nouvelle petite bourgeoisie ascendante est une couche de la population qui prend de l'importance et l'extension de l'instruction et le relèvement des taux d'alphabétisme et de la formation ont commencé à se répercuter sur les femmes qui deviennent alors d'importantes sources de main-d'œuvre. Malgré cette évolution, il semblerait que dans les pays où l'on continue à pratiquer la ségrégation entre les sexes, de gros obstacles persistent.

Les privilèges de l'élite se reflètent dans les possibilités qu'ont les femmes ayant fait des études à prétendre aux professions libérales dans de nombreux

pays en développement. Malgré ceci, trop peu de femmes profitent de ces possibilités. La tradition n'impose aucune structure tendant à limiter la participation des femmes aux échelons supérieurs dans le secteur industriel. Ainsi, le pouvoir et le privilège que confèrent l'appartenance sociale et l'absence de précédent pourraient permettre à ces femmes d'accéder à ces domaines relativement facilement. Plus particulièrement, le taux de participation des femmes a été très faible dans les secteurs industriels s'occupant de distribution, de gestion, d'administration et d'organisation. C'est bien à ce niveau-là qu'une percée est nécessaire pour que les femmes puissent accéder aux postes de responsabilité et de décision pour pouvoir ensuite œuvrer à une plus grande participation des femmes aux échelons plus bas.

Toute étude des structures d'activité et des préférences professionnelles des femmes se doit de définir des perspectives d'éducation et de formation pour les femmes leur permettant de participer sur un pied d'égalité avec les hommes à tous les échelons de la vie industrielle.

Le manque d'instruction et de formation a sérieusement handicapé les femmes. L'instruction et la formation sont importantes pour l'acquisition de qualifications et de connaissances nécessaires à une participation effective à la main-d'œuvre industrielle. Il faut apprendre aux femmes non seulement à avoir confiance en elles, à se fixer des objectifs personnels, à améliorer leurs conditions familiales et à envisager des gratifications autres que familiales, mais aussi leur donner un cadre de référence moderne pour tout ce qui se rapporte au monde du travail, par exemple la continuité de leur participation, l'assiduité, l'engagement dans le travail, l'affirmation, la conscience de leurs droits et privilèges, ainsi qu'un intérêt pour les questions telles que les avantages sociaux et la planification des carrières.

La formation professionnelle (qu'elle soit préalable ou en cours d'emploi) donne aux femmes les qualifications techniques et manuelles dont elles ont tant besoin et améliorent considérablement leurs prétentions salariales. Une orientation purement fonctionnelle pourrait présenter de sérieux inconvénients dans la mesure où il se peut qu'elle perpétue l'exploitation traditionnelle des femmes si une attention particulière n'y est pas prêtée. Mise en œuvre de manière efficace, la formation professionnelle peut permettre une intégration positive et salutaire des femmes à la population active.

Le changement social ne s'effectue ni rapidement ni facilement, notamment dans les domaines touchant à la remise en question du pouvoir, de l'autorité, de l'idéologie et de l'indépendance personnelle, qui sont des points sensibles pour chaque individu. Les valeurs personnelles et de société sont subjectives et difficiles à modifier; pourtant elles revêtent une importance particulière dans la mesure où elles exercent une pression considérable sur le fonctionnement de la société. Inévitablement, le recours à la loi est une manière plus objective, plus pragmatique et plus efficace de provoquer les changements souhaités dans la façon de penser des citoyens.

Les femmes ont été désavantagées socialement et économiquement quasiment dans le monde entier. Ce sont souvent des citoyens de seconde zone. Dans l'effort de modifier les attitudes des hommes envers les femmes et celles des femmes envers elles-mêmes, attitudes dues à des années d'éducation faite de préjugés, l'adoption d'une législation progressiste pourrait être une première étape.

La législation touche à tous les domaines de l'existence et peut soutenir de manière efficace des politiques sociales progressistes. Dans l'effort de supprimer les obstacles à l'intégration des femmes au processus d'industrialisation, des

mesures d'encouragement à la fois directes et indirectes peuvent s'adresser tant aux hommes qu'aux femmes ainsi qu'aux familles, aux tribus, aux clans et aux collectivités.

Dans un premier temps, il se peut que cette législation rencontre une résistance, mais c'est le seul moyen disponible et l'adoption de mesures législatives est possible. Il est probable qu'après un premier temps d'hostilité totale, une certaine tolérance de la société verrait le jour, qui par la suite se transformerait en engagement et en soutien à cet idéal.

Le rôle des multinationales

Les années 70 ont été caractérisées par le fait que les grandes sociétés manufacturières des pays développés n'ont pas cessé de chercher avec insistance à utiliser une main-d'œuvre bon marché dans les secteurs manufacturiers nécessitant une main-d'œuvre importante. Par suite d'une forte concurrence, de la formation de syndicats et de l'adoption de dispositions législatives correspondantes, les salaires et autres coûts de production ont augmenté considérablement, provoquant une diminution des importantes marges bénéficiaires réalisées jusqu'alors dans les pays développés. De nombreuses sociétés des pays développés se sont tournées vers les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine pour combattre la pression exercée par la concurrence sur le marché économique. L'influence qu'exercent ces sociétés multinationales sur l'économie des pays en développement est sujette à controverse; même s'il est vrai qu'elles n'ont généralement pas une très bonne image de marque, elles n'en sont pas moins capables d'engendrer des tendances économiques avantageuses non seulement pour les sociétés mêmes mais aussi pour les pays en développement où elles s'implantent.

D'une manière générale, le genre de production industrielle introduit par ces sociétés nécessite une importante main-d'œuvre féminine. On reconnaît certes que cette implantation d'industries offre des possibilités d'emploi aux femmes, mais qu'il s'agit avant tout d'emplois subalternes, non qualifiés ou semi-qualifiés, et qu'en l'occurrence les conditions de travail sont mauvaises, les chances d'avancement inexistantes et l'insécurité du travail monnaie courante. Les femmes, plus que les hommes, reçoivent souvent un salaire de subsistance et les heures de travail ne sont pas précisées. En outre, les femmes utilisent ou acquièrent des compétences professionnelles limitées et non transférables — une sorte d'"incompétence qualifiée"⁶, ou bien elles exécutent des tâches répétitives ne demandant pas de compétences particulières et n'ayant aucune valeur économique à long terme. Il s'agit dans certains cas d'industries de caractère passager ou d'industries marginales "de fantaisie" — fabrication de fleurs en plastique, de perruques, de jouets, etc., qui sont tributaires de la demande des pays occidentaux pour survivre. Lorsque le marché faiblit, les bailleurs de fonds locaux font faillite, les travailleurs sont licenciés et vont gonfler les rangs des chômeurs, et la société multinationale se contente de déménager. Dans de nombreux cas, les travailleuses ne sont pas syndiquées et leur propre gouvernement les dissuade souvent d'adhérer à un syndicat, de crainte de décourager les investissements étrangers dans le pays. L'inflation, l'instabilité politique et une foule d'autres facteurs rendent ce genre de travail peu souhaitable pour les femmes, car elles se trouvent ainsi dans l'impossibilité de s'intégrer, de manière continue et prolongée à la main-d'œuvre industrielle.

⁶Expression de Robert Merton, sociologue, Etats-Unis d'Amérique.

Même en tant qu'élément de l'économie locale, les sociétés multinationales n'utilisent pas pleinement et ne mettent pas davantage en valeur les ressources de main-d'œuvre dont dispose le pays en développement en question. Les politiques qu'elles appliquent en matière d'emploi sont inadéquates et leurs objectifs généralement à court terme. Pour ce qui est du développement économique à long terme, elles n'ont pas de politique du tout et ne s'y intéressent pas forcément. En outre, les multinationales jouent le rôle d'agents qui transfèrent ou introduisent en bloc de nouvelles techniques, qui ne sont ni adaptées aux besoins locaux ni orientées vers les objectifs nationaux. Il s'ensuit que l'accent est mis sur la production industrielle à grande échelle qui peut donner lieu à une croissance économique mais ne crée pas d'emplois, et supprime parallèlement les petites et moyennes entreprises, qui emploient une importante main-d'œuvre féminine. Par leur présence même, les multinationales sont aussi à l'origine du peu d'intérêt accordé à l'infrastructure rurale. Enfin, elles encouragent l'exode rural en attirant les populations rurales vers les villes, aggravant encore par-là les problèmes de l'emploi. Tout cela ne fait que perpétuer la dépendance dans laquelle se trouve le pays en développement vis-à-vis des sociétés multinationales, situation peu propice à une croissance économique à long terme.

Lorsque les pays développés fournissent une aide économique, le type de technologie industrielle fournie au titre de cette aide ne facilite pas toujours l'exécution des plans d'ensemble de développement économique à long terme du pays bénéficiaire. Dans la plupart des projets industriels impliquant un transfert de savoir-faire et de technologie des pays développés vers les pays en développement, le problème de l'aide économique est envisagé du point de vue de l'expérience dont dispose le pays donateur; c'est pourquoi nombre d'idées stéréotypées qui empêchent les femmes des pays développés de travailler dans l'industrie se trouvent transférées, par ignorance, ou à dessein, dans les pays en développement. Les accords ou contrats conclus à ce sujet entre gouvernements de pays en développement et organisations, sociétés ou organismes internationaux de pays développés, ne contiennent généralement pas de dispositions relatives à l'emploi de la main-d'œuvre, etc., en particulier à l'emploi de main-d'œuvre féminine et aux moyens de formation correspondants. Si les pays développés veulent réellement aider les pays en développement, il est paradoxal qu'ils ne tiennent pas compte d'une partie importante de la main-d'œuvre potentielle.

Il faut donc prévoir de nouvelles stratégies si l'on veut opérer un changement au niveau des planificateurs, des populations et des hommes politiques non seulement dans les pays en développement, mais aussi dans les pays développés, pour qu'ils redéfinissent leurs politiques scientifiques et technologiques, leurs politiques commerciales et le rôle qu'ils jouent en tant que fournisseurs d'aide et investisseurs étrangers.

Recommandations

1. Il faudrait entreprendre des recherches approfondies pour évaluer les attitudes des femmes et l'influence qu'exercent sur elles les pressions familiales et communautaires dans le contexte culturel particulier de la sous-région, de la région et du pays où elles vivent.
2. Il faudrait mieux faire connaître à tous les niveaux de la société les avantages que présente la participation des femmes à la vie économique, dans

un cadre culturel donné, en particulier au niveau des décideurs et des planificateurs du développement industriel comme au niveau de ceux qui influencent les décisions prises par les femmes à ce sujet. On pourrait par exemple citer les types d'avantages suivants :

- a) Amélioration du niveau de vie et augmentation du revenu;
- b) Amélioration du niveau d'instruction de la population tout entière;
- c) Amélioration de l'emploi des ressources humaines dans l'intérêt de la région et du pays, ou même du groupe tribal ou ethnique;
- d) Amélioration de la qualité de la vie et réalisation d'objectifs personnels au niveau des individus, des familles et des générations futures;
- e) Effets multiplicateurs, dont bénéficient l'individu et la communauté, à tous les niveaux de l'économie.

3. Il faut donner aux femmes les qualifications de base et stimulants qui les incitent à entrer dans la vie active, de même que la possibilité de pénétrer dans des domaines d'activité où il n'y avait jusqu'à présent pas de femmes. Dans les pays en développement, les femmes en particulier ont besoin d'être motivées et d'avoir toute liberté de se soustraire au travail dans le secteur agricole de subsistance ou à toute autre forme d'activité agricole non rémunérée. Il faut renforcer et développer les moyens d'enseignement général et professionnel, tant au niveau de l'enseignement de type classique qu'au niveau de l'enseignement non institutionnalisé, et intégrer les filles et jeunes filles à tous les degrés de l'enseignement. La formation professionnelle, qui doit permettre aux intéressées d'acquérir des qualifications pratiques, doit être axée sur : a) les professions traditionnellement féminines, qui ont évolué et pris de l'importance, et qu'il faudrait organiser et intégrer au processus de développement industriel; et b) les professions non traditionnelles qui font partie des domaines d'activité jusqu'ici réservés aux hommes ou sont de nouvelles professions résultant de l'industrialisation. En outre, il faut modifier fondamentalement les principes de ceux qui définissent la tradition, c'est-à-dire les principes des hommes et des personnes âgées qui, détenant l'autorité sur le plan social, exercent une forte influence sur les choix arrêtés par les femmes. Il faut également modifier l'état d'esprit des syndiqués et, en particulier, des dirigeants syndicaux, qui doivent apprendre à s'identifier aux travailleuses engagées dans cette phase de transition, c'est-à-dire à être sensibles à leurs besoins et exigences et à prendre des engagements à cet égard. Il faut organiser des cours de vulgarisation agricole à l'intention des femmes des campagnes, afin de les familiariser avec des notions fondamentales en matière de santé et d'économie ménagère, de commercialisation et de formation professionnelle. Il est possible de faire appel à des équipes multidisciplinaires qui travailleraient dans des villages pour faire prendre conscience aux femmes des possibilités qui s'offrent à elles et pour améliorer leur niveau d'instruction. Il pourrait en effet fort bien en résulter des investissements productifs par la suite.

4. Il faut mettre au point des politiques dans le domaine des ressources humaines, car ces politiques, qui constituent l'un des éléments essentiels du processus d'industrialisation, sont en rapport direct avec l'intégration des femmes à la main-d'œuvre industrielle. A cet égard, il faut accorder une attention particulière à la définition des options fondamentales et des dispositions législatives correspondantes dans les quatre domaines ci-après, en insistant surtout sur la question du chômage structurel qui frappe notamment les femmes :

La politique sociale, qui comprend tous les domaines concernant l'action sociale, la sécurité sociale et l'amélioration de la situation des citoyens d'un pays, et consiste notamment à faire adopter ou à élaborer un régime fiscal, un régime d'assurance, de retraite ou d'assurance vieillesse ou à y apporter des modifications; à adopter des lois sur le chômage; à prévoir des avantages monétaires pour les familles disposant d'un double revenu et pour les petites familles; à réévaluer la valeur monétaire des travaux ménagers (étant donné que les femmes qui travaillent continuent généralement à avoir une double fonction), etc.

La politique familiale, qui porte notamment sur les domaines de la vie quotidienne exerçant une influence sur la décision des femmes et les possibilités qui s'offrent à elles de prendre un emploi dans l'industrie. Il faudrait, par exemple, accorder des stimulants sous les différentes formes suivantes : indemnités pour enfant à charge, dispositions relatives aux soins à donner aux enfants, prestations en cas de congé de maternité, protection infantile, aide aux femmes divorcées et veuves, lois sur l'héritage, aide aux migrants, octroi de logements aux familles lorsque l'épouse ou la mère travaille, et prestations sanitaires; et il faudrait prendre des mesures pour protéger les femmes de la polygamie, du mariage précoce ou forcé, etc.

La politique relative à l'enseignement, qui consiste à mettre, dans la mesure des possibilités existantes et prévues, l'enseignement général et professionnel à la portée de tous, hommes ou femmes, en tenant compte des besoins, jusqu'ici négligés, des femmes. Il faut pour cela prévoir notamment un enseignement général et professionnel de type classique dans des salles de classe et un enseignement non institutionnalisé, apporter des changements aux systèmes d'examen pour permettre aux femmes qui commencent leurs études de participer à ces examens, instaurer des horaires souples qui correspondent aux besoins des femmes mariées ou des femmes qui travaillent, financer une partie de la formation, etc. Il faudrait également prévoir de modifier les programmes scolaires pour combattre l'apparition, chez les garçons et les filles, d'idées stéréotypées des rôles, des intérêts et des professions propres à chaque sexe, et pour inculquer aux filles des sentiments d'amour-propre et de combativité, et l'esprit d'initiative.

La politique industrielle et économique et la politique de l'emploi, qui font notamment intervenir les attitudes et pratiques des employeurs à l'égard de la main-d'œuvre industrielle féminine. Ce domaine est extrêmement vaste et touche les points suivants : égalité des chances en matière d'emploi et de rémunération; réduction de la discrimination pratiquée par les employeurs grâce à l'octroi d'avantages à ceux qui emploient des femmes dans des proportions ou selon des quotas établis à l'avance d'après des facteurs économiques, culturels ou pédagogiques ou d'après d'autres facteurs influant sur l'offre de main-d'œuvre féminine; organisation de cours de formation dans l'entreprise et de cours de perfectionnement à l'intention des femmes; assouplissement des conditions de travail compte tenu de certains facteurs — horaires, interchangeabilité du lieu de travail (chaque fois que c'est possible), horaire mobile, emplois à temps partiel, transports, logement, adaptation aux habitudes sociales dans le cadre du travail (ségrégation des deux sexes par exemple); organisation des carrières, éducation permanente des travailleuses; organisation de cours spéciaux de gestion et d'administration pour cadres; création d'organismes publics

à but non lucratif, qui comprennent un nombre important de femmes et qui aient pour objet de déterminer la politique à suivre et de faire appliquer les lois; diffusion d'informations concernant les possibilités qui s'offrent aux femmes, les avantages économiques et sociaux, l'adhésion à un syndicat; stimulants qui incitent les femmes à exécuter un travail indépendant; promotion des femmes dans les petites industries, etc.

5. Etant donné que la solution consiste en grande partie à créer des emplois à l'intention des femmes, c'est à cette question qu'il faut accorder la priorité. Dans le secteur manufacturier par exemple, il est possible de créer des emplois en prenant la décision de principe d'utiliser au départ des techniques appropriées ou intermédiaires, qui nécessitent une main-d'œuvre importante plutôt que des techniques à forte intensité de capital, et de sélectionner des produits qui nécessitent des méthodes de production à forte intensité de travail. Une fois que la main-d'œuvre sera mieux utilisée, mieux qualifiée et numériquement réduite, il sera possible de passer à la phase de développement industriel suivante. Les petites industries pourraient en grande partie suivre les mêmes principes. Les petites et moyennes industries, qui ont un caractère moins prestigieux mais jouent un rôle essentiel pour le développement économique des pays en développement, peuvent peut-être sélectionner des produits qui conviennent à l'exportation et pourraient, à condition de ne pas craindre de faire preuve d'esprit d'initiative, créer un plus grand nombre d'emplois.

Il devient indispensable de mettre en place une infrastructure rurale pour décentraliser l'activité industrielle et mettre les emplois et services à la portée des intéressés, dans leurs propres collectivités ou villages. Si l'emploi dans le secteur non agricole revêt, dans les zones rurales, une certaine importance, la production industrielle ne devrait pas pour autant remplacer trop facilement les activités artisanales. Il faut fournir aux femmes les informations, le champ et les moyens d'action, de même que l'aide nécessaire pour leur permettre de travailler à titre indépendant dans des secteurs qui s'insèrent dans le cadre des activités de projets industriels plus importants. Il faudrait également évaluer avec soin les questions du remplacement des industries artisanales et ralentir ce phénomène pour avoir le temps de créer d'autres emplois et d'autres sources de revenus pour les femmes.

Il est possible d'améliorer la situation dans le secteur agricole des zones rurales et d'en tirer parti pour intégrer les femmes à l'effort d'industrialisation. Il est par exemple possible, en mettant en commun les ressources, de transformer le petit commerce auquel se livrent les femmes, en moyennes entreprises de type industriel, qui soient mieux structurées et constituent le cadre nécessaire pour former ces femmes et mieux utiliser leurs capacités. La formation de coopératives pourrait faciliter et encourager l'emploi de femmes en vue d'accélérer le développement économique et industriel. De telles coopératives présenteraient également d'autres avantages pour les femmes, car elles contribueraient à leur instruction et à leur formation, leur ouvriraient de nouveaux horizons, et créeraient des emplois et des revenus accrus.

Il faut sérieusement tenir compte du double rôle des femmes, sur le plan professionnel et familial. Pour aborder les questions relatives à l'évolution du rôle des femmes et à leur participation au processus d'industrialisation, il faut au préalable procéder à de vastes adaptations sur le plan social, ce qui suppose des changements fondamentaux dans le domaine de la politique industrielle.

6. Tous les programmes de développement devraient, dans le cadre des activités de planification, tenir compte des intérêts et besoins des hommes et des femmes. C'est pourquoi on ne peut concevoir de projets sans prendre en considération les éléments suivants :

a) Structure familiale et attitude des membres de la famille favorables ou défavorables au travail des femmes;

b) Structures existantes de la répartition du travail entre les sexes dans le domaine de la production agricole et influence qu'exercera le projet sur la répartition du travail au sein de la famille;

c) Types d'appareils ou de techniques qui facilitent le travail et aident le mieux les femmes à se libérer des travaux ménagers;

d) Besoins des travailleuses et services sociaux dont elles ont besoin;

e) Genre de formation nécessaire, etc.

7. Les femmes devraient participer activement aux activités politiques, économiques, sociales et juridiques d'organisations, d'organismes, de clubs, de groupes communautaires (notamment de syndicats), de manière à les sensibiliser à leurs besoins et à leurs objectifs, et à solliciter et obtenir leur appui pour mettre en œuvre les changements de politiques, en trouvant des solutions pratiques aux problèmes existants. Il faudrait par ailleurs faciliter l'accès des femmes à des postes de responsabilité, de rang plus élevé, au nombre des cadres de gestion et d'administration.

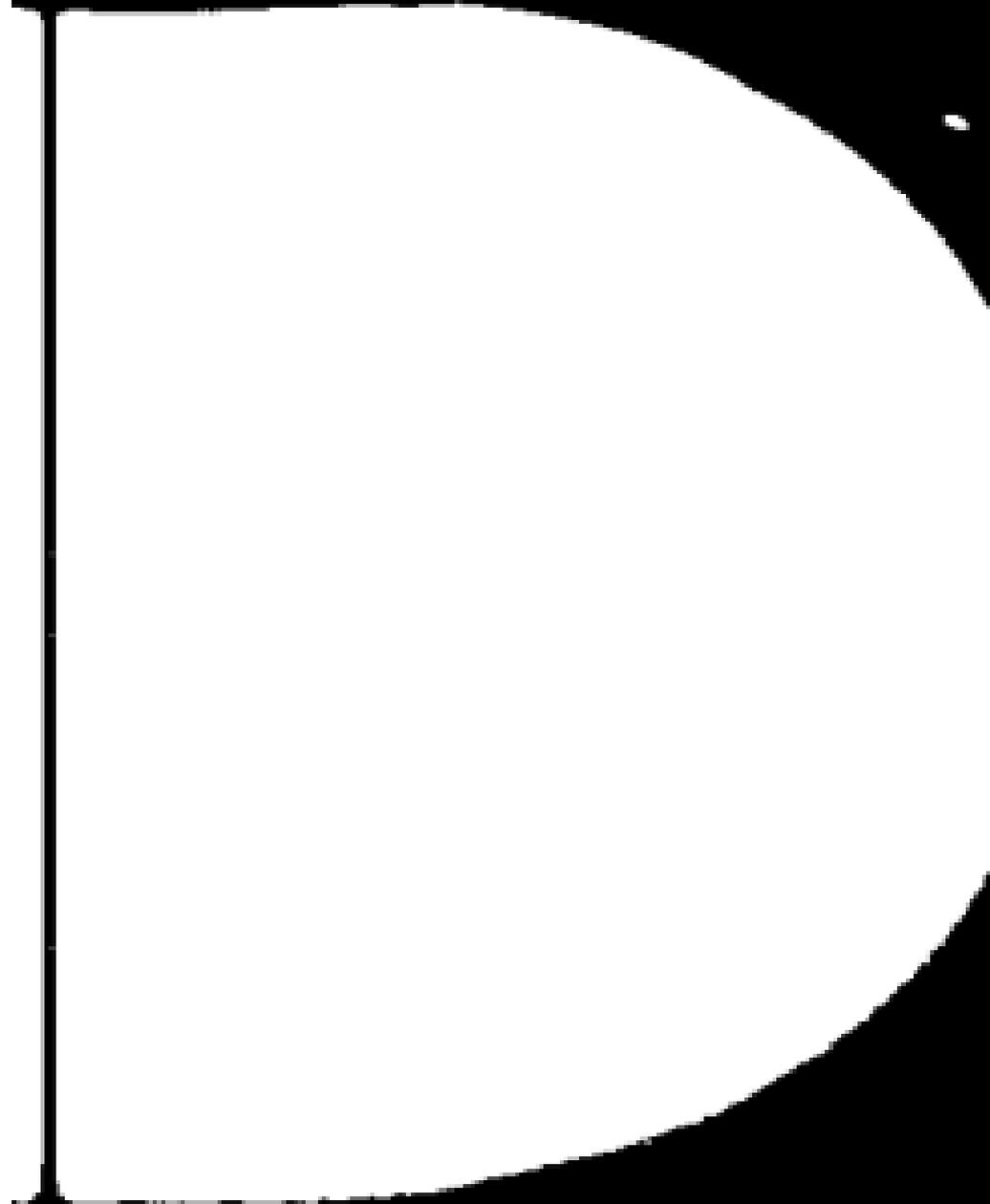
8. Les entreprises industrielles du secteur public et du secteur privé devraient coordonner les mesures qu'elles prennent pour élaborer des programmes d'emploi et de formation qui s'adressent également aux femmes.

9. Il faudrait encourager les sociétés multinationales, dont le siège se trouve à l'étranger, à adopter des politiques cohérentes qui soient favorables aux femmes et axées sur les besoins économiques et industriels à long terme des pays où elles exercent leurs activités.

Les sociétés multinationales devraient établir leurs plans d'investissements de manière à utiliser dans la phase de début, une technologie intermédiaire et des méthodes de production à forte intensité de travail, au lieu d'importer des machines complexes à haute technicité qui limitent les possibilités d'emploi sur place et supplantent les travailleurs.

Les pays qui essayent d'attirer des industries manufacturières multinationales doivent certes offrir une main-d'œuvre bon marché, des avantages fiscaux, des zones industrielles d'exportation, etc., mais seulement sous réserve que la politique des sociétés multinationales en question respecte les conditions requises en ce qui concerne les travailleuses, les normes générales relatives à la main-d'œuvre et la formation de tous les travailleurs, de manière à contribuer aux objectifs de développement économique à long terme.

Il serait possible, pour contribuer au processus global de développement industriel, d'inclure dans les accords et contrats conclus des conditions et clauses concernant la formation pour assurer l'emploi et la participation à long terme de proportions ou quotas déterminés de travailleuses à tous les niveaux.



Le rôle des femmes dans l'industrialisation : étude spécifique sur le Maroc

par Fatima-Zohra Bennani-Baiti

L'éducation est indispensable car c'est grâce à elle que non seulement les femmes mais les hommes aussi comprendront que la femme peut, au même titre que l'homme, occuper un emploi et participer de manière effective au développement économique.

Au Maroc, les femmes participent dans une large mesure au développement de l'économie, en général, et de l'industrie, en particulier, bien que ce fait soit souvent passé sous silence et que l'importance qu'il revêt ne soit que partiellement reconnue. Le problème tient au manque d'instruction. Le taux d'analphabétisme dans le pays s'élève en effet à 76 % pour l'ensemble de la population et, dans le cas des femmes, à 86 % à l'échelle nationale et à 98 % dans les zones rurales.

Au Maroc, l'enseignement est dispensé aux femmes depuis 1963, date à laquelle le roi Mohammed V a, pour la première fois, ouvert l'école primaire aux filles. Toutefois, en dépit des investissements considérables réalisés par le Gouvernement marocain pour ce qui est de l'enseignement de type traditionnel, 44 % seulement des enfants en âge de scolarisation fréquentent actuellement l'école primaire, ce pourcentage tombant à quelque 14 % dans les zones rurales. En ce qui concerne les adolescents, le pourcentage de scolarité des filles s'inscrit à 15 % au niveau national et à 5 % dans les zones rurales. Ces statistiques sont d'autant plus significatives que 65 % de la population marocaine vit dans les zones rurales.

L'institution et la généralisation de l'enseignement primaire ont été retardées en raison de difficultés d'ordre budgétaire et d'un accroissement démographique atteignant des proportions inquiétantes. En 1977, le Maroc comptait au total 18,3 millions d'habitants dont 45 % d'enfants de moins de 15 ans, le taux d'accroissement démographique s'inscrivant à 3,2 % par an. C'est à peine si le gouvernement est parvenu à fournir le nombre de salles de classe et de professeurs supplémentaires pour répondre à cet accroissement annuel de la population.

L'insuffisance des moyens d'éducation offerts aux femmes explique la situation actuelle du marché de l'emploi. Les femmes analphabètes ou semi-analphabètes, mais non dépourvues d'intelligence, ne sont pas en mesure de participer pleinement au développement social et économique du pays. Mais, ainsi qu'il ressort des statistiques relatives au chômage, elles sont de plus en plus nombreuses à déferler sur le marché du travail. Les données officielles indiquent que le nombre de femmes à la recherche d'un emploi a décuplé entre 1960 et 1971.

Les femmes qui occupent un emploi représentent 25 % de la population féminine et 37 % de la population active. Cette main-d'œuvre féminine est jeune

puisque parmi les femmes occupant un emploi, 44 % ont moins de 26 ans et 15 % moins de 15 ans. Elles sont employées dans l'agriculture, l'élevage, les agro-industries, les industries de montage, les secteurs du textile, de l'habillement, de l'électricité, de l'électronique, de la radio, de la télévision, de la comptabilité, etc. En outre, bon nombre d'entre elles travaillent comme fonctionnaires (secrétaires) ou serveuses.

En dépit de l'élargissement du programme d'enseignement officiel marocain, on constate que de plus en plus d'étudiants abandonnent leurs études, soit parce qu'ils ne sont pas en mesure de satisfaire aux critères académiques établis, soit pour d'autres raisons. De nombreux jeunes, après avoir poursuivi pendant un certain temps leurs études secondaires, arrivent sur le marché de l'emploi sans avoir acquis véritablement de qualifications, s'exposant ainsi au chômage ou au sous-emploi. Afin d'accélérer le développement de l'enseignement et de multiplier les possibilités d'emploi pour les femmes, le gouvernement a essayé de définir des modes d'enseignement et de formation autres que scolaires afin de toucher un large segment de la population illettrée dans les zones rurales et urbaines, sans grever exagérément le budget national. Dans le cadre du Ministère du travail, le gouvernement a créé l'Office de formation professionnelle et de promotion du travail (OFPPT) chargé des activités de formation professionnelle. Son programme s'adresse aux garçons et aux filles âgés de 15 à 20 ans qui ont abandonné le cours normal de leurs études.

Au cours de l'été 1976, un groupe d'experts de l'Agency for International Development des Etats-Unis d'Amérique (AID) a recommandé que les femmes chargées de la formation soient admises à participer aux programmes de formation industrielle et commerciale du Ministère du travail dans les mêmes conditions que les hommes⁷. Les secteurs d'activité qui ont été considérés appropriés pour le travail des femmes sont les suivants : horlogerie, textile, habillement, cosmétiques, industrie du cuir, assemblage-montage et fabriques de céramique. Cette initiative prouve que le gouvernement a cherché à remédier à l'insuffisance manifeste des possibilités offertes aux femmes en ce qui concerne l'éducation, la formation et l'emploi. On pense que le gouvernement donnera suite à ces recommandations.

Participation actuelle des femmes au développement industriel du Maroc

Il n'existe pas de statistiques précises indiquant le pourcentage de participation des femmes marocaines dans l'industrie. Toutefois, le recensement général de la population et du logement de 1971 a permis d'établir le pourcentage de femmes et d'hommes employés dans les différents secteurs de l'économie (voir annexe). Depuis 1976, le Secrétariat d'Etat au plan et au développement régional ainsi que le Ministère du commerce et de l'industrie procèdent, chaque année, au mois d'avril, à des enquêtes sur la situation de l'emploi dans les zones urbaines et dans les industries de transformation; toutefois, les résultats de ces enquêtes n'étaient pas connus lors de l'élaboration du présent ouvrage.

On comprendra mieux la position qu'occupent les femmes dans l'industrie en se référant à leur situation actuelle dans les quatre grands secteurs de l'industrie où elles sont principalement représentées.

⁷Recensement général de la population et du logement (Maroc, 1971).

Industrie du textile et de l'habillement

L'industrie du textile et de l'habillement est, de toutes les industries marocaines, la plus moderne : elle utilise la technologie la plus avancée existant dans ce domaine et occupe une place importante dans l'économie nationale. Alors que jusqu'en 1970, la production dans ce secteur ne permettait même pas de répondre à la demande du marché intérieur, aujourd'hui, grâce à des progrès extrêmement rapides, il est possible, non seulement de satisfaire à la demande du marché local, mais également d'exporter une part importante de la production sur les marchés étrangers; ce secteur offre en outre d'autres possibilités d'expansion.

Actuellement, les femmes représentent plus de 50 % de la main-d'œuvre employée dans ce secteur (voir annexe). Elles sont affectées, presque exclusivement, aux postes les moins intéressants, à savoir des tâches manuelles exigeant une concentration permanente. Leurs salaires sont inférieurs de 20 à 30 % à ceux des hommes, les revenus des femmes étant considérés comme une ressource financière d'appoint pour la famille.

L'industrie textile occupe une place prééminente dans le plan national de l'économie. Etant donné les possibilités d'exportation, le gouvernement a envisagé la mise en œuvre de nombreux programmes afin d'accroître et de diversifier la production. Mais pour réaliser cet objectif, il sera nécessaire d'assurer une plus large participation des femmes et d'établir, à leur intention, de nouveaux programmes de formation et d'orientation professionnelles. Les femmes devront également surmonter les obstacles sociaux et culturels qui les empêchent de participer au processus de prise de décisions. Cette évolution est juridiquement possible puisque, conformément à la loi et à la Constitution, les femmes ont le droit d'entreprendre des activités professionnelles à titre indépendant, sans l'autorisation ou l'intervention des hommes. Toutefois, dans la pratique, les choses ne se passent pas ainsi car les femmes ont été élevées avec l'idée qu'elles étaient des êtres faibles et que leur tâche consistait essentiellement à procréer, à élever leurs enfants et à s'occuper du ménage. Les activités professionnelles sont considérées comme l'apanage des hommes. Or, il ne pourra y avoir augmentation de la production sans changement de ces attitudes et opinions toutes faites.

Depuis 1971, date à laquelle un plus grand nombre de femmes ont pu s'intégrer au secteur de l'industrie textile, la qualité de la production s'est améliorée. Le gouvernement envisage donc avec optimisme une expansion et un développement de ce secteur et, afin d'en assurer l'essor, un cadre institutionnel a été créé pour former des experts et favoriser l'importation de nouvelles techniques. Il n'existe aucun plan ou programme spécialement destiné aux femmes alors que le développement de ce secteur, qui compte plus de 50 % d'effectifs, exige que celles-ci soient parfaitement familiarisées avec les techniques les plus développées. A cette fin, différentes mesures s'imposent : assurer une formation aux femmes, leur permettre d'accéder plus facilement à des postes plus élevés dans l'échelle professionnelle, créer certains services pour décharger les mères, leur accorder des conditions de crédit spéciales et organiser leur travail de manière à ce qu'elles puissent tirer parti de la technologie. On pourrait également les encourager à s'inscrire à un syndicat et à y participer. Au Maroc, rares sont les femmes qui font parti d'un syndicat et les quelques-unes qui en sont membres n'ont qu'un rôle passif.

La stratégie élaborée par le Ministère de l'industrie pour intégrer les femmes dans ce secteur prévoit la création d'entreprises manufacturières offrant

davantage de possibilités d'emploi et l'élaboration de programmes d'enseignement et de formation pour les femmes. La mise en œuvre de cette stratégie permettrait à la fois d'accroître la production et les investissements s'y rapportant, tout en facilitant la mise au point d'une stratégie plus appropriée pour le développement industriel.

Actuellement, il n'existe dans tout le secteur textile que trois entreprises qui puissent se targuer d'être dirigées par des femmes. L'auteur a interviewé l'une d'elles, parfaitement au fait des problèmes qui se posent aux femmes dans ce genre de situation. Il s'agit de problèmes à la fois d'ordre économique et social, découlant des valeurs traditionnelles et orthodoxes d'une société en développement. Le problème crucial qui se pose dans cette entreprise, par exemple, tient au manque de personnel suffisamment qualifié. Sur les 80 personnes employées, la moitié environ sont des femmes, certaines occupant même des postes de responsabilité. Il a été constaté que les femmes sont plus sérieuses dans leur travail, voire parfois plus compétentes que les hommes et que leur taux d'absentéisme est inférieur à celui de leurs homologues masculins. Elles bénéficient d'un salaire égal à celui des hommes.

A leur arrivée dans l'entreprise, tous les travailleurs sont soumis à une formation générale accélérée pendant une période de trois mois; pour les ouvriers polyvalents, cette période de formation est de six mois. Un niveau d'instruction minimal est indispensable.

Les femmes sont âgées de 18 à 30 ans et un des principaux problèmes auquel se heurte l'entreprise tient au fait qu'elles ont tendance à abandonner leur travail après leur mariage. Cette rotation de la main-d'œuvre nuit à la continuité du travail et ne justifie pas la formation dispensée.

Industries alimentaires

Dans les industries alimentaires, les femmes occupent des emplois saisonniers ou temporaires; c'est le cas, notamment, dans les conserveries de fruits, légumes et poissons. Dans ce secteur, les femmes trouvent généralement plus facilement un emploi parce que a) elles sont prêtes à accepter des salaires peu élevés; b) Les hommes n'aiment pas être affectés à des tâches subalternes; et c) ces derniers n'acceptent généralement pas un emploi de caractère saisonnier. Il existe donc dans ce secteur une ségrégation fondée sur le sexe pour ce qui est de la répartition des tâches. Ces activités, de nature répétitive et exigeant patience et concentration, sont considérées comme appropriées pour le travail des femmes.

En ce qui concerne les fruits et légumes, le personnel féminin est chargé de peler et d'éplucher les produits frais et de les mettre en conserve; dans les usines de poisson, les femmes sont employées pour la mise en conserve des sardines et autres tâches. Elles représentent donc 80 à 90 % du personnel saisonnier employé dans les conserveries. Elles représentent également un pourcentage important de la main-d'œuvre utilisée dans le secteur des eaux minérales. En revanche, ce sont essentiellement des hommes qui travaillent dans les industries sucrières où ils sont appelés à effectuer un travail dur et pénible.

Le travail effectué dans ces usines est essentiellement un travail manuel, n'exigeant aucune formation particulière. Cette situation permet aux employeurs d'utiliser une main-d'œuvre extrêmement bon marché et de réduire d'autant leurs coûts de production.

Les postes permanents qui ont été créés sont généralement occupés par des hommes, bien que certains emplois subalternes soient également attribués à des femmes.

Dans les industries alimentaires, presque tous les postes de l'administration et de la direction sont confiés à des hommes. Bien que l'on compte actuellement un nombre toujours croissant de femmes parmi les ingénieurs et les chercheurs, rares sont celles qui ont accès à un poste de direction.

Une amélioration du matériel et des techniques dans les industries alimentaires permettrait à tout le personnel d'être engagé à titre permanent et de mettre ainsi un terme au travail saisonnier dans cette branche de l'industrie.

Le personnel employé dans les industries alimentaires reste forcément marginal puisque les ouvriers ne participent pas ou ne peuvent participer et s'adapter à l'évolution des techniques. En outre, une ouvrière marocaine ne sait pas que le fait de participer au travail d'une entreprise contribue à l'amélioration de la vie économique et sociale de son pays. Les hommes ont comme prérogative exclusive celle d'assurer le revenu nécessaire à la subsistance de leur famille. La division traditionnelle du travail existe toujours et détermine les rapports d'autorité au sein de la famille. "L'argent fait loi."

Industries mécaniques, électriques et électroniques

En général, les industries mécaniques sont réservées aux hommes car leurs activités, telles que la fonderie d'acier, ne correspondent pas aux qualifications des femmes. Toutefois, certains travaux dans ce secteur peuvent être entrepris avec la participation de celles-ci : l'assemblage, par exemple. Les petites entreprises électroniques ou les usines de montage pour la télévision, la radio, les ordinateurs, l'aviation, l'automobile et l'électricité, qui demandent précision, dextérité et concentration permanente conviennent particulièrement aux femmes. Sur le nombre total d'ouvriers employés dans les entreprises de ce type, 80 à 90 % sont des femmes, pour la plupart âgées de 18 à 24 ans.

Les responsables des industries de montage ont constaté que non seulement le taux de productivité des femmes est beaucoup plus élevé que celui des hommes, mais que celles-ci apprennent leur travail plus facilement et plus rapidement. L'explication en est que les femmes ont une plus grande dextérité, qu'elles se consacrent davantage à leur travail et qu'elles sont très attentives. En outre, leur taux d'absentéisme est plus faible que celui des hommes. Les femmes suivent en général les directives d'une façon plus méticuleuse. On estime que les progrès et les taux de croissance enregistrés en trois ans dans le domaine de la petite industrie électronique n'auraient pu l'être en 10 ans sans la participation des femmes.

Pendant les six premiers mois, les ouvrières reçoivent une formation générale, suivie d'une période de six mois au cours de laquelle elles travaillent sous une étroite supervision. Comme dans les autres industries, les plus gros problèmes sont posés par la difficulté de trouver des ouvrières sachant lire et écrire et par le fait que les femmes quittent leur emploi lorsqu'elles se marient. Le travail de nuit suscite une autre difficulté. Ces entreprises ont dû abandonner la pratique des équipes de nuit parce que le Maroc a signé la Convention de l'OIT, qui interdit aux femmes de travailler la nuit. Cette convention constitue un sérieux obstacle à l'expansion de nombreuses usines d'électronique dans lesquelles le travail de nuit est nécessaire. Le manque de

temps et d'espace ne nous permet pas de traiter ici du point de savoir si les femmes devraient travailler la nuit.

Bien que les femmes soient particulièrement dynamiques dans ce secteur et que leur productivité soit élevée, aucun programme de formation, digne de ce nom, ne leur est accessible.

Industries chimiques et paramédicales

La participation des femmes dans le secteur chimique est pratiquement nulle. En théorie, les politiques de recrutement sont les mêmes pour les hommes et pour les femmes, mais, en raison de facteurs traditionnels et de la nature et de la qualité des emplois, ce secteur est pratiquement réservé aux hommes. En général, lorsque les femmes y ont accès, leur salaire est de 20 à 30 % inférieur à celui des hommes.

Les niveaux différentiels de la participation des femmes dans les diverses branches de ce secteur sont présentés ci-dessous :

<i>Industrie</i>	<i>Pourcentage des femmes employées</i>
Pharmacie	80, la plupart d'entre elles dans les catégories inférieures
Papier et carton	40
Allumettes	} Presque nul
Caoutchouc et pneus	
Industrie chimique lourde (engrais, produits chimiques, etc.)	
Peinture	
Bois	
Matériel de construction	

Il importe d'étudier ces industries et de faire des recommandations pour demander une participation plus équitable des femmes dans tous les secteurs.

Mesures visant à intensifier la participation des femmes au développement industriel du Maroc

Restriction à la participation effective des femmes à l'industrialisation

De l'avis général, certains secteurs de l'industrie, notamment l'industrie lourde, sont exclusivement réservés aux hommes; en fait, les femmes peuvent travailler efficacement dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'industrie. L'expansion et les bienfaits de la technologie devraient également profiter aux femmes, en facilitant leur participation et en utilisant des techniques innovatrices ou modifiées, de façon à les faire plus largement participer à l'industrialisation.

Malgré la plus grande aptitude que semblent manifester les femmes pour certains types de travaux, comme l'électronique et la confection, leur emploi dans l'industrie est strictement limité par *a)* leur manque d'instruction; *b)* les attitudes culturelles et les valeurs sociales concernant les femmes. Les Marocaines, même si elles sont instruites et chefs de famille ne peuvent jamais

parvenir au stade de l'émancipation totale. Elles ont inévitablement besoin d'une autorisation masculine pour entreprendre des activités économiques, par exemple. Même si, conformément à la loi, la femme a le droit de créer une entreprise librement sans l'intervention d'un homme, en fait elle doit avoir l'autorisation de son mari, de son frère ou de son tuteur, même pour obtenir un passeport. Il lui est donc impossible de créer une affaire d'exportation, qui nécessite des déplacements à l'étranger; et c) le fait que le mari peut empêcher sa femme de travailler lorsqu'elle se marie.

Malgré ces contraintes, les femmes, notamment depuis cinq ans, apprennent divers métiers industriels et essaient de travailler. Les conséquences de l'inflation, la multiplication des besoins de la population et l'évolution de l'économie moderne font que le revenu de la femme représente maintenant une contribution essentielle à l'entretien du ménage et à l'autonomie économique et sociale de l'unité familiale, ce qui exige la consolidation et l'élargissement de la participation de la femme à l'industrialisation.

Politique et planification nationales et rôle réel des femmes

Dans le cadre de la politique et de la planification à l'échelon national, il faudrait accorder la priorité à l'éducation des femmes. Les pouvoirs publics devraient donner aux jeunes filles et aux jeunes femmes une formation axée sur les besoins du secteur moderne dans le domaine de l'emploi. Il faudrait en particulier mettre au point et élargir des programmes d'enseignement non traditionnel et de formation professionnelle et technique à leur intention. L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) est le service public le plus approprié pour favoriser l'expansion des formes non traditionnelles d'enseignement professionnel au Maroc. Créé en 1974, lorsque le Ministère du travail a été chargé d'organiser et de gérer des programmes de formation professionnelle, de recruter et de former des instructeurs et de déterminer les besoins en main-d'œuvre dans l'industrie et le commerce, cet office, qui est secondé par un conseil représentant les employeurs, les travailleurs et les hauts fonctionnaires, est financé par un impôt de 1 % sur les salaires versés par les entreprises industrielles et commerciales.

Il faudrait développer l'OFPPT de manière à établir des programmes et à créer à l'intention des femmes et des jeunes filles un nombre de centres de formation et de qualification professionnelle équivalant au nombre de centres qui existent pour les hommes et les jeunes gens. Ces centres devraient viser à développer chez les hommes et les femmes, qui constituent une réserve de main-d'œuvre de plus en plus nombreuse, les qualifications nécessaires pour trouver un emploi. Les programmes d'enseignement devraient avant tout avoir pour objet de donner aux femmes et aux jeunes filles la possibilité d'obtenir une place d'ouvrière qualifiée dans les secteurs industriel et commercial de l'économie.

Actuellement, il existe 33 Centres de formation et de qualification professionnelles au Maroc. Au départ, ces centres relevaient de la Chambre de commerce, mais ils sont désormais coordonnés par le Ministère du travail. Selon les brochures publiées par l'OFPPT, les programmes et domaines de spécialisation qu'offrent ces centres correspondent aux demandes d'emploi sur le marché du travail et à la structure de la production dans le secteur public comme dans le secteur privé. Tous les stagiaires bénéficient d'une bourse pour la durée de leur formation. Dans la pratique, l'OFPPT a tendance à traiter les femmes et les jeunes filles de manière discriminatoire. Le passage ci-après, tiré

d'un rapport intérimaire de l'Agency for International Development (AID), daté du 6 mars 1978, sur le projet "Industrial and Commercial Job Training for Women" (formation des femmes et des jeunes filles aux emplois dans l'industrie et le commerce) en donne une confirmation :

"Malheureusement, d'après une évaluation de l'AID, l'OFPPPT applique, dans la pratique, des mesures discriminatoires à l'égard des femmes et des jeunes filles, qui ne reçoivent de formation que dans le secteur commercial. Elles n'ont en effet accès qu'à des cours de dactylographie, de sténographie, de comptabilité et d'expertise comptable. En fait, les cours de formation dans toutes ces matières commerciales, à l'exception de l'expertise comptable, sont exclusivement fréquentés par des femmes et des jeunes filles. Même si la formation à l'expertise comptable s'adresse à des candidats des deux sexes, elle est en réalité fortement dominée par le sexe masculin. On a relevé d'autres signes de favoritisme à l'égard du sexe masculin en ce qui concerne l'installation de foyers et le placement de diplômés.

Le Ministère du travail, dont relève l'OFPPPT, s'est élevé contre cette critique. Il a été précisé que la sélection qui s'établit entre les sexes dans le cadre des stages de formation actuels n'impliquait pas que l'on ait exclu intentionnellement l'autre sexe, mais résultait du désintérêt ou du peu d'empressement dont faisaient preuve les Marocaines mêmes pour chercher à être admises dans les cours de caractère plus spécialisé. Le Gouvernement marocain est en principe favorable à la participation, sur un pied d'égalité, de l'un et l'autre sexe aux stages de formation, de même qu'à leur entrée sur le marché du travail.

Mais, en dépit de cette déclaration de principe, le Ministère du travail a reconnu qu'il y avait là un problème et demandé à l'AID de collaborer avec l'OFPPPT pour établir un programme pilote de formation des femmes et des jeunes filles dans les domaines intéressant l'industrie. Cette intervention particulière devrait servir de modèle pour promouvoir la formation et l'emploi des femmes dans l'industrie. Le programme pilote aurait en fin de compte pour objet d'intégrer les femmes dans l'ensemble du système de l'OFPPPT, l'objectif ultime étant de les intégrer dans le secteur industriel et de mettre fin à cette ségrégation entre les sexes sur le marché du travail."

C'est la preuve que le gouvernement souhaite intégrer les femmes à l'industrie, et qu'il faudrait améliorer les programmes et modifier la conception des projets bilatéraux ou multilatéraux de manière à atteindre cet objectif. L'ONUDI pourrait par exemple contribuer, avec l'AID ou d'autres organismes, à promouvoir des projets analogues. A Casablanca, le projet actuel PNUD/ONUDI d'"Assistance à l'Institut marocain de l'emballage et du conditionnement (IMEC)" pourrait devenir un projet pilote important si l'on appliquait des programmes qui permettent aux femmes et aux jeunes filles de participer réellement à l'exécution du projet, ce qui serait particulièrement de circonstance étant donné que le coordonnateur international du projet est une femme. Il s'ajoute à cela qu'il s'agit d'un projet à grande échelle qui pourrait, dans un proche avenir, avoir des incidences à l'échelle régionale. Aussi l'Institut pourrait-il établir, avec la collaboration de pays en développement voisins, des programmes de ce genre à l'intention des femmes et des jeunes filles. Les femmes ayant un niveau d'instruction plus élevé devraient participer à la mise au point de ces programmes, dont l'objet pourrait être notamment d'aider le

gouvernement à créer un service d'information et de promotion industrielle à l'intention des femmes, dans le cadre du Ministère du commerce et de l'industrie. Ce service serait conçu et organisé de façon à permettre aux femmes de s'informer des possibilités existantes et futures dans le domaine industriel (notamment en ce qui concerne l'instruction, la formation professionnelle, les possibilités d'emploi, les syndicats). Il aurait un rôle d'autant plus important que les pouvoirs publics seraient alors obligés de tenir compte des programmes établis à l'intention des femmes et que la population et en particulier les femmes prendraient ainsi conscience de leurs droits, ce qui n'est actuellement pas le cas pour la plupart d'entre elles.

En outre, la publication de tracts ou de brochures diffusant des informations de base sur la force que représentent les travailleuses, c'est-à-dire sur leur capacité de travail, leur persévérance, leur application et leur habileté, contribuerait à combattre les idées préconçues et stéréotypées que les hommes ont des femmes, surtout en ce qui concerne l'absentéisme, la grossesse, etc., et à encourager les employeurs à embaucher des femmes. A titre d'encouragement, le gouvernement pourrait accorder des avantages à ceux qui en emploient. Pour ce qui est des syndicats, il faudrait informer les femmes à ce sujet et les inciter à y adhérer tout en encourageant les syndicats à rechercher l'adhésion de membres féminins.

L'ONUDI pourrait également envisager d'organiser, à l'étranger, des stages de formation professionnelle de niveau élevé pour les femmes et les jeunes filles dans différents domaines industriels. La nécessité d'organiser des stages de formation à l'étranger résulte du manque de centres de formation et de l'impossibilité de se familiariser sur place avec les nouvelles techniques, qui n'existent pas au Maroc, et de s'informer à ce sujet. On pourrait envisager une telle formation sur place lorsque le Maroc aura installé l'infrastructure nécessaire à cette fin.

A côté des stages de formation à l'étranger, il existe déjà trois instituts de formation de niveau intermédiaire⁸, dont deux ont été créés avec l'aide du PNUD et du BIT. Ces centres forment des enseignants dans différentes spécialités et il faudrait élargir leurs programmes de façon à tenir compte des femmes. Il faudrait également installer des centres analogues dans tout le reste du pays.

Pour ce qui est des programmes d'enseignement non traditionnel établis à l'intention des femmes et des jeunes filles sous les auspices de centres d'intérêt national, le Maroc a prévu cinq types distincts de programmes accessibles aux Marocaines :

Foyers féminins	}	réservés exclusivement aux adolescentes
Ouvroirs		
Centres de formation artisanale		
Centres de formation industrielle et commerciale (OFPPT)		
Centres de formation hôtelière		

Dans le cadre de ces programmes, en particulier des deux premiers, il faudrait prévoir notamment de donner aux femmes et aux jeunes filles une formation professionnelle moderne et ne pas se contenter de leur donner une formation en économie domestique, qui se limite par exemple à des cours de cuisine, de tricotage et de couture et à certains cours de caractère superficiel sur la planification de la famille.

⁸L'Institut national de formation des cadres techniques, l'Institut national de formation des cadres en comptabilité et en secrétariat, et l'Institut des métiers du bâtiment.

Annexe

**NOMBRE D'EMPLOYES DANS LES PRINCIPALES BRANCHES
D'ACTIVITE ECONOMIQUE**

<i>Branches d'activité économique</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Pêche	13 756	494	14 250
Forêt, collecte de produits non cultivés, chasse	15 420	2 882	18 302
Agriculture	1 460 631	130 893	1 591 524
Élevage	267 048	71 685	338 733
Activités liées à l'agriculture	44 347	6 658	51 005
Electricité, eau	10 375	784	11 159
Production nationale : pétrole, combustibles, minéraux à l'état solide	9 696	325	10 021
Extraction et préparation de minéraux et minerais	34 509	1 495	36 004
Transformation des métaux : fabrication de biens intermédiaires, de biens d'équipement et de biens de consommation, service de réparation	75 258	3 591	78 839
Matériaux de construction, céramique et verre, bâtiments et travaux publics	181 668	3 986	185 654
Industries chimiques et pharmaceutiques et industries annexes, caoutchouc et amiante	7 068	932	8 000
Industries alimentaires, boissons, tabac, industrie des graisses	50 660	14 976	65 636
Textiles et habillement	75 985	78 194	154 179
Cuir et chaussures	33 557	1 882	35 439
Bois et meubles	31 019	4 762	35 781
Papier et carton, imprimerie, édition et journaux	6 815	733	7 548
Transports et communications	100 582	4 581	105 163
Commerce	255 399	15 664	271 063
Hôtels et restaurants	22 387	4 329	26 716
Commerce auxiliaire et services industriels	1 957	676	2 633
Affaires immobilières	2 909	272	3 181
Services domestiques	27 726	102 974	130 700
Services sanitaires	18 623	3 830	22 453
Autres services (y compris la jeunesse et les sports)	65 632	17 249	86 881
Administration	246 716	28 473	275 189
Autres activités non classées ailleurs	166 550	57 174	223 724
Total	3 226 293	559 494	3 789 777

Source : Etabli d'après le Recensement général de la population et de l'habitation (Maroc, 1971), vol. II, p. 76.

